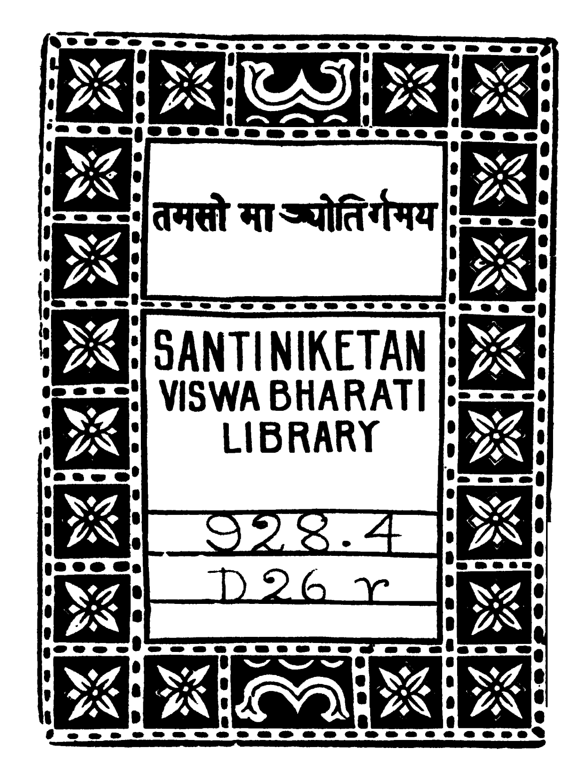


# AGRIPPA D'AUBIGNÉ

## VOLUMES DE LA COLLECTION DÉJÀ PARUS

### DANS L'ORDRE DE LA PUBLICATION

---

**Victor Cousin**, par M. Jules Simon.

**Madame de Sévigné**, par M. Gaston Boissier.

**Montesquieu**, par M. Albert Sorel.

**George Sand**, par M. E. Caro.

**Turgot**, par M. Léon Say.

**Thiers**, par M. P. de Rémusat.

**D'Alembert**, par M. Joseph Bertrand.

**Vauvenargues**, par M. Maurice Paléologue.

**Madame de Staël**, par M. Albert Sorel.

**Théophile Gautier**, par M. Maxime du Camp.

**Bernardin de Saint-Pierre**, par M. Arvède Barine.

**Madame de La Fayette**, par M. le comte d'Haussonville.

**Mirabeau**, par M. Edmond Rousse.

**Rutebeuf**, par M. Clédat.

**Stendhal**, par M. Édouard Rod.

**Alfred de Vigny**, par M. Maurice Paléologue.

**Boileau**, par M. G. Lanson.

**Chateaubriand**, par M. de Lescure.

**Fénelon**, par M. Paul Janet.

**Saint-Simon**, par M. Gaston Boissier.

**Rabelais**, par M. René Millet.

**J.-J. Rousseau**, par M. Arthur Chuquet.

**Lesage**, par M. Eugène Lintilhac.

**Descartes**, par M. Alfred Fouillée.

**Victor Hugo**, par M. Léopold Mabilleau.

**Alfred de Musset**, par M. Arvède Barine.

**Joseph de Maistre**, par M. Georges Cogordan.

**Froissart**, par Mme Mary Darmesteter.

**Diderot**, par M. Joseph Reinach.

**Guizot**, par M. A. Bardoux.

**Montaigne**, par M. Paul Stapfer.

**La Rochefoucauld**, par M. J. Bourdeau.

**Lacordaire**, par M. le comte d'Haussonville.

**Royer-Collard**, par M. E. Spuller.

**La Fontaine**, par M. Georges Lafenestre.

**Malherbe**, par M. le duc de Broglie.

**Beaumarchais**, par M. André Hallays.

**Marivaux**, par M. Gaston Deschamps.

**Racine**, par M. Gustave Larroumet.

**Mérimée**, par M. Augustin Filon.

**Corneille**, par M. Gustave Lanson.

**Flaubert**, par M. Émile Faguet.

**Bossuet**, par M. Alfred Rébelliau.

**Pascal**, par M. Émile Boutroux.

**François Villon**, par M. G. Paris.

**Alexandre Dumas** père, par M. Hippolyte Parigot.

**André Chénier**, par M. Em. Faguet.

**La Bruyère**, par M. Paul Morillot.

**Fontenelle**, par M. Laborde-Milaà.

**Calvin**, par M. Bossert.

**Voltaire**, par M. G. Lanson.

**Molière**, par M. G. Lafenestre.

*Chaque volume, avec un portrait en héliogravure.* . . . . 2 fr.

---

1067-09. — **Coulommiers.** Imp. Paul BRODARD. — 12-09.

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

# AGRIPPA D'AUBIGNÉ

PAR

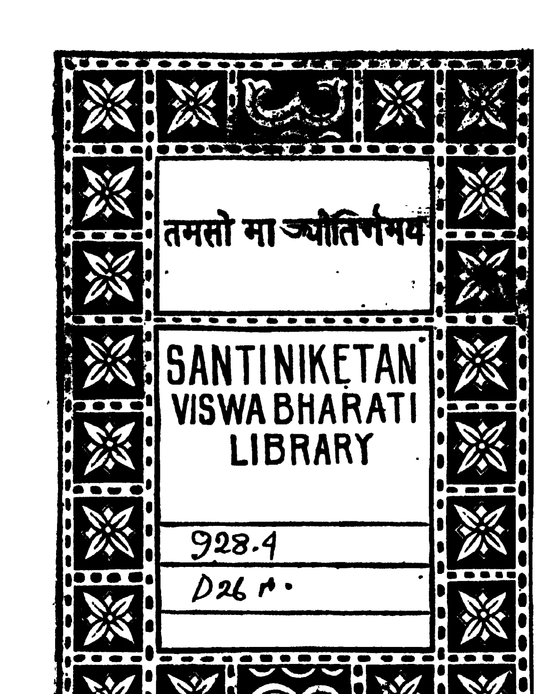
S. ROCHEBLAVE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1910


तमसो मा ज्योतिर्गमय
SANTINIKETAN
VISWA BHARATI
LIBRARY
928.4
D26 r.

A MON PÈRE

S. R.

# AGRIPPA D'AUBIGNÉ

---

## L'HOMME ET SA VIE

(1552-1630)

---

« *Scribendus scripsit, cecinitque canendus.* »
(Inscription du portrait de Bâle.)

La vie d'Agrippa d'Aubigné fut celle d'un héros, mais d'un héros de guerre civile. Né à l'aurore sanglante des troubles religieux, il a huit ans lors des exécutions d'Amboise, onze ans lors de la bataille de Dreux, vingt ans lors de la Saint-Barthélemy. Il n'eut point de jeunesse et presque pas d'enfance. Il avait perdu sa mère en naissant. A dix ans, fait prisonnier par un parti de catholiques, il est menacé du bûcher : mais « l'horreur de la messe lui ôte celle du feu », et il danse une gaillarde, en attendant le bourreau. A treize ans, il s'évade en chemise des mains de son curateur, court se battre et gagne son premier équipement à la pointe d'une épée qu'on lui prête.

Champion indomptable de la cause réformée, compagnon fidèle, incorruptible, mais incommode

et *même* intraitable du Béarnais en quête du trône de France, à ces deux objets, qui n'en font qu'un, il consacre sa vie, cette longue vie de soixante-dix-huit années qui devait le mener jusqu'après la chute de la Rochelle, en plein règne de Louis XIII. Il leur voue son épée, son sang, sa parole, sa plume. Trente ans il combat sans trêve. Puis, l'épée désormais pendue au crochet quand le Béarnais est devenu le roi de France, trente ans il écrit. Et le nouveau combat que soutiennent ses écrits est encore l'ancien combat, le même, toujours le même. Car d'Aubigné n'a égard ni aux temps, ni aux circonstances, ni aux personnes. Il est celui qui croit, qui agit parce qu'il a cru, qui raconte parce qu'il a agi. Et ainsi, droit devant lui, jusqu'à la mort. Héros de l'action tant qu'il a pu ; héros de la plume, quand il fut réduit aux gestes de l'écrivain ; héros de la foi, d'une foi taillée à sa mesure, pleinement, parfaitement. En lui une religion, une époque de l'histoire, presque un siècle, se résument, s'incarnent dans un palpitant relief. Sainte-Beuve l'a noté d'un trait décisif. Rien n'approche de cette vie « représentative » entre toutes, pour l'originalité, la force, la violence des contrastes, surtout pour l'invincible unité. Aussi l'orgueilleuse inscription du portrait de Bâle [1], qu'il a fournie peut-être et en tout cas tolérée, n'est-elle pas menteuse. Ce guerrier a pu fournir l'historien de matière, et ce poète aurait pu se chanter. Et sa vie est une grande chose

1. « Écrivain, il fut matière écrit ; poète, matière à poème. »

dont il désirait, légitimement, que la postérité n'ignorât pas.

Il a d'ailleurs pris soin de la raconter lui-même. Non pas tout haut, et devant le grand public; mais à mi-voix, dans le cercle de la famille, comme un grand-père prend ses enfants sur ses genoux pour narrer ses souvenirs. De là cette *Vie à ses enfants*, écrite pendant la vieillesse, et dédiée « à Constans, Marie et Louise d'Aubigné ». Longtemps elle fut tenue secrète, comme il l'avait voulu: d'ailleurs sue et rappelée avec ferveur dans la famille. La future Mme de Maintenon, élevée par sa tante Mme de Villette, en entendit citer plus d'un trait dans la gentilhommière de Mursay, où elle passa son enfance[1]. Cette *Vie* est nue, blessante et tranchante comme une épée. On y respire, avec une âpreté soldatesque et une rigidité puritaine une sorte de jouissance violente à déchirer tous les voiles, à montrer les hommes et les actes tout crus. Elle achève de faire connaître d'Aubigné, et là nous le voyons bien tout entier. Mais elle n'est que le complément de son Histoire, et cette *Vie* pouvait périr sans que pérît de lui rien d'essentiel. Il n'a conçu cette biographie intime que comme le supplément de son *Histoire universelle*; la *Vie* en contient les pièces justificatives pour ce qui le concerne. Le reste, c'est-à-dire le principal, est incorporé à l'*Histoire universelle* même, et s'y incruste de telle façon qu'on ne l'en saurait détacher. Aussi la créance qui

1. Voir *Françoise d'Aubigné*, par Henri Gelin (Niort, 1899, brochure).

doit être accordée — nous le montrerons plus tard, — à l'*Histoire universelle*, doit-elle s'étendre à la *Vie*. Personne ne fut plus véridique que cet auteur souvent réputé suspect et vantard. D'Aubigné n'est qu'avantageux. Il ne s'oublie nulle part, et se fait valoir même quand il est humble et repentant : à plus forte raison quand il se sent glorieux, ce qui lui arrive souvent, plus souvent qu'à quiconque de son entourage! Il prononce partout sa personnalité, et volontiers « plastronne », comme un homme qui sent sa valeur, et ne consent pas à s'effacer parce qu'il gêne. Il semble avoir eu conscience qu'il serait rebuté, délaissé, relégué après sa mort (ne le fut-il pas de son vivant ?) et que, sur ses œuvres, s'ourdirait la conspiration du silence. Fallait-il être méconnu auprès de la postérité, auprès de la famille même, où un fils renégat défigurait son nom? Ainsi s'expliquent les confidences de ce grand immodeste, que ses défauts même nous garantissent dévot à l'honneur, et dont la sincérité en toute chose n'est pas effleurée par l'ombre d'une prévarication.

On peut donc s'engager très loin sur sa foi. Ce qui ne signifie point qu'on doive accepter tous ses jugements sans contrôle. Il était homme, il n'a pas tout su, il était dur aux autres, il avait haute opinion de lui-même, il a pu se méprendre, mal voir, juger sévèrement ou partialement, bref, se tromper. Cependant, à le serrer de près, à le contrôler avec des contemporains de sa taille ou avec de simples inconnus dont les papiers ont été récemment découverts, on est plutôt surpris de sa scrupuleuse exactitude. Tout dénote chez lui non seulement une

probité qu'on peut vraiment qualifier de religieuse, mais un goût d'ordre, de précision, un souci du détail exact et minutieux qui jurent à première vue avec la fougue de son tempérament, mais qui sont bien d'accord avec l'arrière-fond de cette riche et profonde nature, cavalière à la surface, et cependant pénétrée de gravité, d'austérité, d'attachement sans borne à la vérité.

La vérité! C'est d'elle que d'Aubigné fut le loyal serviteur, plus que du Béarnais encore ; et pourtant! C'est dans cet esprit de vérité sans ambage qu'il convient d'aborder cette haute figure. Et si, tout en la jugeant, on ne peut s'empêcher de s'abandonner un peu à elle et de l'admirer beaucoup, du moins espère-t-on échapper ici à tout reproche de complaisance petite ou de consciente partialité [1].

*
* *

Raconter la vie d'Agrippa d'Aubigné avec quelque abondance digne d'une telle matière, est ici chose impossible. Il y faudrait à peu près tout l'espace dont nous disposons. Ce récit trouvera sa place ailleurs. Pourtant si jamais biographie fut indispensable à connaître, — à ce point qu'on peut se demander lequel des deux est le plus intéressant, la per-

1. Nous avons plaisir à déclarer ici, une fois pour toutes, ce que nous devons à l'inépuisable érudition de M. Weiss, conservateur de la Bibliothèque protestante de la rue des Saints-Pères, ainsi qu'à la courtoise obligeance de M. Henry Tronchin, qui a mis libéralement à notre disposition les manuscrits conservés en son château de Bessinge.

sonne d'Agrippa ou son œuvre, — c'est bien celle de l'auteur du *Printemps*, des *Tragiques*, du *Fæneste* et du *Sancy*. Aussi faut-il du moins marquer les traits indispensables, si insuffisant que soit le raccourci. Force sera au lecteur de combler les vides par la lecture d'ailleurs assez pénible de la *Vie*, et par quelques scènes de l'*Histoire Universelle* que nous signalerons au passage.

Théodore-Agrippa d'Aubigné naquit le 8 février 1552, à une lieue de Pons en Saintonge, en l'hôtel Saint-Maury, depuis lors disparu. Les d'Aubigné étaient de vieille noblesse angevine. Ce qu'Agrippa dit, à l'occasion, de l'antiquité de sa race et de l'illustration de son blason provincial n'est point hâblerie, mais a été reconnu vérité[1]. Même sur ce point, où quelque exagération eût été vénielle, il ne s'est point vanté.

Son père, Jean d'Aubigné, était loudunais; et sa mère, « damoiselle Catherine de l'Estang, dame de la Lande Guinemer », élevée en sa « maison noble » près de Mer, était blaisoise. Par leurs biens ou ceux de leurs femmes, les d'Aubigné étaient seigneurs à la fois en Anjou et en Saintonge. De là la naissance saintongeoise d'Agrippa. Son grand-père, Pierre d'Aubigné, écuyer, était seigneur de Brie en Saintonge. Son père, Jean d'Aubigné, était juge ordinaire à Pons. Il se maria en 1550. A cette date, il était encore catholique. En 1554, il résigna sa charge ou dut la résigner; ce point n'est pas clair. Mais il

1. *De la noblesse d'Agrippa d'Aubigné et de Mme de Maintenon*, par Camille Ballu (Angers, 1906).

paraît évident que son « dessaisissement » fut la conséquence directe de la conversion à la religion réformée, qui dut avoir lieu sur ces entrefaites. Et l'ardent néophyte gagna promptement ses éperons dans le parti, puisque, à sa mort, qui ne fut point tardive (1563), il portait officiellement le titre de chancelier du roi de Navarre. Auparavant, il avait été désigné, lui quatrième de son parti, pour signer l'accord d'Amboise (1563), et il mourut d'une blessure reçue à l'affaire des Tourelles, peu avant cet accord.

D'Aubigné avait de qui tenir avec ce père, qu'il connut surtout à ses actes, et peu de temps, mais qui paraît avoir été d'une rare valeur. Valeur de dévouement, valeur de caractère, valeur d'intelligence. Jean d'Aubigné, comme s'il pressentait sa fin prochaine, voulut former l'esprit de son fils à la discipline antique, et son cœur huguenot au spectacle des misères du temps. Il le voulut savant, énergique, fidèle. Il y pourvut avec des soins admirables. Non que le foyer fût doux à l'enfant, loin de là. Jean d'Aubigné, remarié très vite avec Anne de Limur, dut éloigner d'abord le petit Agrippa, que sa marâtre voyait d'un mauvais œil. Mais dès l'âge de quatre ans, il fit attaquer son cerveau par des maîtres doctes et *astorges* (durs). En trois ans, il fit trois fois le voyage de Pons à Paris pour amener d'abord Jean Costin, puis un certain Pérégim, enfin Jean Morel, « Parisien, assez renommé », et leur confier successivement son fils. Un peu plus tard, il confiera celui-ci à un véritable savant, Mathieu Brouart ou Béroalde, le propre neveu de Vatable. Enfin, après sa mort,

Théodore de Bèze et Louise Sarrazin, à Genève, parachèveront cette éducation d'humaniste. Exceptionnelle comme était le sujet qui la recevait et le temps où elle fut donnée, cette éducation donna des fruits d'une merveilleuse précocité. Dès l'enfance, Agrippa sort de la foule.

A six ans, il lit aux trois langues, latin, grec, hébreu. A sept ans et demi, il traduit le *Criton*, « avec quelque aide des leçons » de Morel, il est vrai, et cela va sans dire. A huit ans, devant les cadavres des suppliciés d'Amboise[1], son père lui fait jurer son serment d'Annibal. Il reçoit là le baptême de la guerre civile. A dix ans, son père le mène chez Béroalde, à Paris; et dès lors, étudiant en hautes lettres, il porte « une petite épée bien argentée » à son côté.

Mais le massacre de Wassy (1562), la prise d'armes de Condé à Orléans, la guerre civile en mouvement, jettent Béroalde et ses élèves sur les grands chemins. C'est alors, dans la direction d'Orléans, que d'Aubigné est pris, questionné par l'inquisiteur Démocharès, et menacé du feu, autour duquel il danse. Sauvé par miracle, il est recueilli, fêté, choyé à la petite cour protestante de Montargis, par la bonne duchesse Renée de Ferrare. Puis son odyssée continue, à Gien, à Orléans. Là, il est attaqué de la peste, voit mourir dans sa chambre le chirurgien et quatre personnes de l'entourage de Béroalde, et en réchappe. Il avait décidément l'âme chevillée au corps.

1. On sait que la conjuration d'Amboise (mars 1560) avait pour objet d'enlever le jeune roi François II afin de le soustraire à l'influence des Guises.

Revenu à la santé, il s'émancipe. Son père, résolu à l'empêcher de tourner au soudard, lui envoie un vêtement de bure, avec ordre de lui donner un métier. L'enfant, de honte, « tomba en fièvre frénétique et faillit en mourir. Et puis, dit la *Vie*, étant relevé alla prononcer à genoux devant son père une harangue, de laquelle les lieux pathétiques arrachèrent les larmes des écoutants, et sa paix fut marquée par quelque dépense qui excédait sa condition. » Tel est Agrippa à onze ans : sensible au point d'honneur jusqu'à mourir d'un affront, passionné dans la repentance, et débordant d'une éloquence naturelle qui emporte tous les obstacles.

Son père meurt là-dessus, et Agrippa retourne aux études. Son curateur, Aubin d'Abbeville, le laisse encore un an chez Béroalde; puis, à treize ans, il l'envoie à Genève. D'Aubigné se déplaît dans la morne cité, malgré l'indulgence de Théodore de Bèze pour ses « postiqueries » (polissonneries) et malgré l'accueil affable qu'il trouve dans la maison de son hôte, le chef de l'illustre famille Sarrazin. Une pointe d'amour que ressent l'enfant précoce pour la jeune Loyse Sarrazin, qu'il appelle « la merveille de la maison », l'attache à la langue grecque qu'elle lui enseignait, et le retient un peu à Genève. Mais l'ennui est le plus fort. Il a la nostalgie de la France et des aventures, après de tels débuts dans la vie. Il s'échappe, court jusqu'à Lyon, on ne sait comme, et là rencontre par fortune un parent qui le cherchait, et qui rapatria le petit gueux.

Ramené en Saintonge, tenu sous clé par son curateur qui tous les soirs emportait ses vêtements, il

n'en trouva pas moins le moyen de comploter son évasion, et de la réussir. C'était en 1567, au début des « secondes guerres ». A un signal convenu, le mutin se dévalait une nuit, en chemise, au moyen de ses « linceulx » (draps), courait après les soldats, se faisait prendre en croupe, et, sitôt armé, portait l'épée à la gorge d'un parent qui le voulait ramener. Il a quinze ans. Ce sont ses campagnes qui commencent. Elles dureront la bagatelle de trente-cinq ans, à peu près sans discontinuer.

Ce fut d'abord une frénésie, une rage de combat. D'Aubigné, plusieurs années durant, est atteint de la fièvre rouge. Il jette sa gourme en coups donnés et reçus. Assauts, escarmouches, suprises, tout lui est fête. Il y a chez lui du héros et du casse-cou. Il est à Jazeneuil, à Jarnac, à la Roche-Abeille ; il court partout où l'on se bat. Aux troisièmes guerres, on lui confie vingt « enfants perdus », ou éclaireurs (1570). Au siège de Cognac, où il est enseigne, c'est à lui que, pour sa bravoure, on confie l'honneur de la capitulation. Mais, s'il est sans peur, il est aussi sans pitié. L'extrême jeunesse est volontiers cruelle. D'Aubigné nous révèle implicitement ses excès quand il nous raconte que, vers la vingtième année, se sentant attaqué d'une fièvre violente et se croyant en danger de mourir, il cria tout haut sa confession, laquelle « fit dresser les cheveux à la tête des capitaines et des soldats qui le visitaient ». Dans ce délire lucide, exaspéré par le remords, s'éveille sa conscience huguenote. D'Aubigné, au sortir de l'accès, guérit non seulement de sa maladie, mais de sa cruauté. « Cette maladie le changea entièrement,

et le rendit à lui-même. » Le reître débridé disparaît ; l'avènement du guerrier sans reproche se prépare. Auparavant, il lui faudra traverser une autre crise, non moins redoutable à son cœur de vingt ans. L'amour guette ce passionné : l'amour qu'il ne cherche pas, et qui va tomber sur lui comme le feu du ciel sur un autel préparé pour le sacrifice.

Le 21 août 1572, une rixe avec un sergent, place Maubert, avait fait fuir d'Aubigné de Paris, où il se trouvait alors pour « dresser une compagnie ». Il avait blessé le sergent en défendant un ami, et craignait pour sa liberté. Divisant sa troupe, il garda quelques hommes avec lui, piqua des deux vers sa terre de la Lande Guinemer (propriété de sa mère), pour s'y blottir. Trois jours après son départ, le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois sonnait la tuerie. En route, d'Aubigné purgea le pays des massacreurs qui descendaient la Loire, et sauva la petite ville de Mer, proche de son domaine. Puis il congédia ses hommes et chercha son abri.

Cet abri lui fut inopinément offert par le seigneur de Talcy. Dressé en pleine Beauce, à l'orée de la forêt de Marchenoir, le château de Talcy érigeait la cuirasse redoutable de ses créneaux, aujourd'hui encore presque intacte [1]. Acheté en 1517 par un Salviati, Florentin apparenté aux Médicis, il était alors habité par son fils, Jean Salviati, surintendant

1. Ce château, classé en 1908 comme monument historique, appartient aujourd'hui à Mlle Valentine Stapfer. Il n'est pas entier, mais à peu près intact dans la partie (la plus importante) qui en a été conservée. Il renferme des souvenirs historiques du plus haut intérêt.

de la duchesse de Lorraine; et souvent y fréquentait le chevalier Salviati, frère de Jean, grand-maître de Saint-Lazare et grand-aumônier de sa cousine Catherine de Médicis. Ce manoir avait déjà une histoire. C'est là qu'au lendemain du massacre de Wassy s'était tenue une conférence entre Catherine d'une part, Condé et le roi de Navarre de l'autre. Un tel logis, en d'autres circonstances, eût pu être redoutable à d'Aubigné. Mais le petit partisan huguenot venait de sauver Mer. Jean Salviati eut un beau geste de grand seigneur en lui ouvrant ses portes. Et puis, il était Florentin, et savait l'art des accommodements. Et enfin, il était peut-être curieux de voir de près ce capitaine de vingt ans, et de l'éprouver.

Or il l'éprouva tout de suite. Agrippa avait des papiers compromettants pour l'Hôpital. « C'est un homme, lui dit Salviati, qui ne sert plus de rien, et qui a désavoué votre parti. Si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir que vous avez cet acte en main (c'était une adhésion à la conjuration d'Amboise), je me fais fort de vous faire donner dix mille écus... » Sur quoi d'Aubigné va quérir les pièces, et, « après y avoir pensé, les mit au feu ». Ce que voyant, le sieur de Talcy le tança; la réponse fut : « Je les ai brûlées, de peur qu'elles ne me brûlassent, car j'avais pensé à la tentation ». Ce trait à la Plutarque émut Jean Salviati d'une telle admiration, que, dès le lendemain, il lui offrait la main de sa fille.

Grande, blonde, blanche et hautaine, telle était Diane Salviati, véritable beauté de reine : rien qu'à

la voir, on sentait qu'il ne suffisait pas du consentement de son père pour l'obtenir. Il fallait l'obtenir d'elle-même. D'Aubigné, en train déjà de s'éprendre quand Jean Salviati lui fit cette ouverture, en fut bientôt follement épris. Et l'amour éveilla en lui le poète qui dormait, comme naguère le remords avait réveillé le huguenot. Plus tard, il aura pour ses vers de jeunesse un mépris de puritain. Mais, à cette heure, il s'agit uniquement, pour l'amoureux, de toucher ce cœur insensible, d'attendrir ces regards indifférents, de colorer à la flamme intérieure ce visage de neige! Deux années durant, il obstinera sa poursuite, il acharnera sa plainte, tantôt exalté d'espérance jusqu'aux étoiles, tantôt précipité plus bas que terre et aspirant au cercueil. Il souffre, il espère, il doute, il désespère : il passe par toutes les alternatives de l'amour toléré, encouragé, découragé, méprisé. Entre temps, il bat l'estrade autour de Talcy, est blessé, aux trois quarts tué, et revient bride abattue tomber mourant entre les bras de celle qu'il aime. Il espère trépasser. Il guérit, pour souffrir davantage. Et les vers jaillissent par toutes les plaies de son cœur, comme le sang par toutes les blessures de son corps. Sa vitalité s'accuse par cette fécondité juvénile, car d'Aubigné a déjà une force inépuisable. Son *Printemps*, écrit pour Diane, a certes toute l'ampleur et toute la saveur d'un été poétique. Les treize cents vers de son *Hécatombe* à la déesse tauro-scythienne (allusion au nom de Diane et à son culte cruel) ne sont pas seulement remarquables, comme il le dit, par « quelque fureur qui sera au gré de plusieurs » ; ils annoncent vraiment

un grand poète. Langoureux ou désolés, ampoulés ou déclamatoires, ces vers n'en distillent pas moins la douleur, une des plus sincères douleurs d'amour qu'ait exhalés le XVIe siècle. Et le roman qui s'est déroulé sous les ombrages historiques de Marchenoir fut un des plus poignants, des plus décevants aussi, que vécurent deux jeunes cœurs.

Deux, et non pas un seul. Car Diane, malgré sa royale indifférence, paraît bien avoir été par instants touchée. Du moins fut-elle parfois sensible à un hommage si brûlant, si sincère. Elle semble même l'avoir encouragé par des familiarités, des privautés. Fut-elle coquette? Ajouta-t-elle à son triomphe déjà assuré le plaisir de savourer en détail sa victoire; fit-elle mine d'approcher des lèvres altérées de son amant une coupe qu'elle ne devait jamais lui tendre, et qu'elle devait enfin jeter au loin sous ses yeux? Il se peut; et, avec un délicat narrateur de cet épisode, nous le croyons volontiers [1]. Elle était femme, et italienne, et éprise selon les jours, déprise au fond, quoique flattée. Elle faisait, avec Agrippa, l'apprentissage de son pouvoir. Après tout, son manège peut avoir été inconscient. Et puis, toute cette « fureur » l'effraya sans doute. Aussi, quand l'oncle Salviati vint rompre le mariage projeté « sur le différend de la religion » (c'était un peu tard s'aviser), dut-elle pousser un soupir de soulagement. D'Aubigné ne put que rugir ses regrets, sous une forme d'ailleurs que ni Pétrarque, ni Dante

1. Henri-Ch. Monod, *La Jeunesse d'Agrippa d'Aubigné.* Caen, 1884.

même n'eussent parfois désavouée. Comment peut-elle, s'écrie-t-il,

> Se rire et sa blancheur, de moi ensanglantée!

C'est maintenant qu'elle est la Diane de Tauride, la déesse aux sacrifices humains :

> Mon estomac pourpré est un pareil autel...

Et il l'adjure une dernière fois; il la cite au tribunal d'amour pour y être jugée après sa mort. Il lui lance cette prophétique menace :

> ...vis en regret, vis, coupable ennemie,
> Autre punition tu n'auras que ta vie!

Et là-dessus, chose étrange, ce mourant d'amour ressuscite, et cette indifférente à l'amour, mariée aussitôt, et voyant son amant briller dans un tournoi, « amassa une mélancholie dont elle tomba malade, et n'eut santé jusqu'à sa mort ». Le charbon sacré, malgré tout, avait-il donc touché ses lèvres? Mais peut-être le témoignage d'un ancien amant est-il sujet à caution. Quant à lui, trempé dans l'eau du Styx, il est prêt désormais pour toutes les luttes.

*
* *

A point nommé, les circonstances allaient l'introduire dans les coulisses de la politique, avant de le jeter sur le théâtre de l'action.

Le 6 juillet 1573, la paix de la Rochelle calmait pour un temps l'effervescence qui avait suivi la

Saint-Barthélemy, et mettait fin aux « quatrièmes guerres ».

C'est à ce moment que d'Aubigné fut présenté à Henri de Navarre, et qu'ils entrèrent, peut-on dire, dans la vie l'un de l'autre. L'heure était très critique pour le Béarnais. Il n'en connut pas de plus dangereuse, et il avait vingt ans! Son écuyer n'en comptait lui-même que vingt et un. Des affinités instinctives, une même cause à defendre, le sentiment d'un mutuel péril, firent bientôt de ces jeunes hommes deux inséparables, avec cette nuance que le sujet est déjà le protecteur et le rempart du maître, et le maître le protégé et l'obligé du sujet. C'est que tout était menace pour Henri dans ce Louvre où il était plus étroitement captif qu'en un cachot, depuis son beau-frère, le roi de France, et Mme Catherine, qui l'avait enveloppé de renégats et d'espions, jusqu'à sa femme qui était déjà « Margot » la diffamée, jusqu'à son propre caractère, encore incertain, volage, ami du plaisir. En ce moment, il est plus Bourbon qu'Albret; et sa mère, qui lui était hier si nécessaire, n'est pas morte en vain. D'Aubigné, ébloui d'un début à la cour, s'oublie aussi lui-même un instant, ou, du moins, il joue la comédie. Et il faut avouer qu'il la joue en perfection. Il la pousse assez loin pour faire croire qu'il ne pense plus au serment d'Amboise. Il se reprochera amèrement plus tard ce déguisement passager; et il y avait de quoi. Ne va-t-il pas jusqu'à « passer » pour catholique? Ne donne-t-il pas des gages à Guise en combattant à Dormans contre l'armée huguenote? Ne compose-t-il pas, pour les menus-plaisirs de la reine-mère et

de son fameux « escadron volant », un ballet de *Circé*? Ne chante-t-il pas, sur les rythmes ronsardiens, et dans un esprit très profane, ses amis de cour, et les incidents dont se trame leur vie légère?

Pourtant, sous ce masque de mondanité se cache un visage sincère et grave, qui va se découvrir brusquement. Avant tout, il fallait donner le change, endormir la vigilance des sentinelles d'Henri. Ce but atteint, à quoi songent les deux fidèles écuyers du Béarnais, d'Aubigné et Armagnac, le soir, sous les courtines de leur lit sans sommeil, dans la chambre du maître? A s'élargir, à élargir Henri. Une rumeur de réprobation monte vers eux de la Rochelle. Le parti s'agite, et la conscience de d'Aubigné se démène. A quand l'action? Une nuit, ils méditent de s'enfuir seuls, lorsqu'ils entendent un soupir s'exhaler de la couche du roi de Navarre. Est-ce l'effet de la « fièvre éphémère » dont il souffrait naguère? Ils écoutent. Et ils entendent Henri murmurer un couplet du Psaume 88, celui où Marot, traduisant le psalmiste, déplore l'éloignement des amis fidèles. Armagnac pressant son compagnon de prendre ce temps pour parler hardiment, d'Aubigné tire le rideau, et lance au malade cette foudroyante apostrophe .

« Sire, il est donc vrai que l'esprit de Dieu travaille et habite encore en vous? Vous soupirez à Dieu pour l'absence de vos amis et fidèles serviteurs, et en même temps ils sont ensemble soupirant pour la vôtre et travaillant à votre liberté : mais vous n'avez que des larmes aux yeux, et eux les armes aux mains. Ils combattent vos ennemis, et

vous les servez... Ils ne craignent que Dieu, vous une femme, Catherine, devant laquelle vous joignez les mains quand vos amis ont le poing fermé : ils sont à cheval, quand vous êtes à genoux. Quel esprit d'étourdissement vous fait choisir d'être valet ici, au lieu d'être le maître là?... N'êtes-vous point las de vous cacher derrière vous-même, si le cacher était permis à un prince né comme vous[1]? »

A ce coup de clairon, le véritable Henri se réveille. Il secoue sa torpeur, et, séance tenante, l'évasion du Louvre est décidée. L'exécution suit le projet avec la promptitude de l'éclair. Le 20 février 1576, Henri échappait à ses gardiens; divers chefs « empoignaient » le Mans et Chartres; d'Aubigné, Cherbourg, et Henri lui-même piquait des deux jusqu'à Alençon. Il était libre! Son escorte grossissait en armée; la province se soulevait; la cour, terrorisée, accordait en hâte la « paix de Monsieur » (mai 1576). Le rôle du prisonnier est fini; celui du Béarnais commence. Ce véritable coup d'État, d'où résulta tout le reste, l'honneur en revient à d'Aubigné. C'est donc à juste titre qu'il y voit le « cœur de son *Histoire* ». Henri de Navarre ne dût-il à son écuyer que ce coup de partie, c'était de quoi rester son éternel débiteur. Mais ce n'était là, pour d'Aubigné, que le premier des services rendus à son maître et à la cause.

Pendant quinze ans et plus, le prince et l'écuyer vont chevaucher botte à botte. Henri, qui vient de

1. Voir la scène et ses suites dans l'*Histoire Universelle*, tome II, livre second, chap. xx, xxi.

prendre sa volée, n'en est pas moins novice aux camps, et son caractère n'a pas encore pris forme définitive. Il se cherche, il se forme. Il ne se cherchera pas longtemps, étant de ceux en qui l'instinct frise le génie et qui mûrissent en une seule circonstance. Mais le contact perpétuel d'un d'Aubigné fut le cordial énergique qui accéléra, multiplia sa prodigieuse formation. Honneur, foi, force, conscience, hardiesse, d'Aubigné a toutes les vertus qui font le grand caractère et l'homme d'action : et c'est, pour ainsi dire, à leur ombre qu'Henri essaya les siennes propres avant de les déployer, plus brillantes et plus souples, avec cette incomparable adresse en plus et cet art de jouer des hommes qui émerveillaient d'Aubigné en l'inquiétant sous cape. Aussi, durant les longues et dures années de la patiente lutte, tout leur fut-il fraternellement commun, aux choses de la conscience près. Et pourtant, d'Aubigné trouva-t-il maintes fois le chemin de cette conscience, déjà conscience de roi; parfois *même* il fut la conscience d'Henri. En tout cas, il était auprès de lui la conscience du parti, l'écho de ses exigences. Il sera tel jusqu'à la fin, et beaucoup trop longtemps au gré de son maître, qui le lui fera diversement sentir.

En attendant l'heure encore lointaine des séparations inévitables, d'Aubigné rend bienfait sur bienfait à son maître. Il est son lieutenant universel. Faut-il lever des troupes, d'Aubigné est un racoleur et un organisateur sans pareil : ses randonnées en Saintonge, Poitou, Guyenne, Gascogne, tous pays familiers à sa martiale adolescence, produisent des moissons d'hommes et d'enthousiasme. Faut-il

sonder dextrement, sans compromettre personne, tel chef ennemi, comme le maréchal d'Anville, capable de branler au manche? D'Aubigné est là, avec des ruses de poitevin mâtiné de gascon. Faut-il s'aboucher avec quelque gros personnage de Portugal, chargé de mission amphibie, et poussé sous main par l'astucieuse « Margot »? Agrippa seul démêlera la trame. Quand il aura besogné, Henri pourra palper de bon ouvrage; il saura « bien connaître sa femme et son écuyer ». Faut-il défendre les droits du roi de Navarre auprès du roi de France, accomplir à Blois, sans escorte, la plus dangereuse des ambassades? Nul autre que d'Aubigné n'était capable de l'exécuter avec cette déconcertante hardiesse, de répliquer au roi, d'ajouter la bravade à la témérité, et de glisser entre les poignards qui guettaient sa sortie pour revenir, indemne et guilleret. Et ainsi durant des années, tant qu'Henri en aura besoin.

La situation d'Agrippa auprès du roi de Navarre est alors unique, et ne répond à aucune définition. Mais elle est telle qu'un historien d'Henri et du parti n'en pouvait souhaiter de meilleure. C'est un homme de second plan, avec un rôle du premier. Il sait tous les secrets, ceux de l'antichambre, ceux du Conseil, de la chambre, et même du lit. Aussi ses services sont-ils supérieurs à ses titres ou à ses emplois. Nommément écuyer, maistre de camp vers trente-cinq ans, il est à l'occasion le légat d'Henri, et il ne lui manque de l'ambassadeur que le nom. Son personnage est un ambigu d'officiel et d'officieux : officieux pour les choses de diplomatie,

officiel pour celles de force et de danger. Parfaitement reconnu d'ailleurs pour le porte-enseigne de son maître, chéri d'autre part à la Rochelle comme le Judas Macchabée du parti, il est l'agent qui convient à cette cour qui est plutôt un état-major nomade, à ce prince qui est un mélange de roi et de partisan, à cette armée qui dépend des ministres et des consistoires. Toujours sous la main du maître, il a, de nature et de vocation, l'œil toujours ouvert à la sécurité de ce maître. C'est l'oint de Dieu, et la Providence l'a confié à sa garde. Cette garde, comme d'Aubigné s'en acquitte! Deux ou trois fois, nous dit-il (en réalité cinq ou six, car sur cet article il est au-dessous de la vérité), Henri lui a dû la vie. Ceci, dans les grandes occasions. Mais, jour à jour, vingt ans il a protégé cette précieuse existence. Partout on trouvait l'interposition obstinée de sa poitrine, ou de son cheval, contre le geste suspect. Châtel et Ravaillac n'eussent point prévenu sa vigilance. Tant qu'Henri eut ses fidèles et un d'Aubigné pour cuirasse, il fut invulnérable.

A ces longs services anonymes, il faut ajouter deux actes décisifs, les derniers qui marquèrent, depuis l'évasion du Louvre, dans la carrière du roi de Navarre et qui l'acheminèrent droit au trône de France.

Le premier est la résolution prise au camp de Guistres, près Coutras, en 1585, au conseil de guerre tenu par Henri. C'était au lendemain de la mort du duc d'Alençon. Henri de Navarre devenait par le fait l'héritier présomptif d'Henri III, mais la Ligue lui opposait son propre oncle, le Cardinal de

Bourbon. Quelle attitude prendre? Fallait-il s'interposer entre la Ligue et le Roi? Fallait-il « faire couler » l'armée huguenote dans l'armée royale et vaincre par cette magnanimité la haine de l'ennemi, en l'aidant à écraser la Ligue? L'assemblée se rangeait à cette opinion très dangereuse, lorsque d'Aubigné fit éclater une philippique huguenote, aussi admirable de sens politique que de ferveur, et retourna d'une pièce tout l'auditoire : « Je suis à lui! » s'écria Henri. L'offensive armée et la politique des mains libres furent acclamées, et ce jour fut plus décisif pour le Béarnais que vingt combats heureux [1].

Le second acte, gravé en traits inoubliables dans l'*Histoire Universelle* [2], est l'encouragement donné a Henri, lorsque, en 1589, le roi de Navarre arrive à Saint-Cloud au premier bruit de l'assassinat d'Henri III par Jacques Clément. Dans cette chambre funèbre, près du cadavre encore chaud, devant le déchaînement désespéré des grands seigneurs catholiques, Henri se trouble. Le héros de Coutras connaît la peur. Il entend les cris de fureur qui le désignent parmi ces mots confus : « plutôt la mort! » Il se retire bouleversé dans une garde-robe, consulte La Force, qui se récuse; se tourne vers d'Aubigné, qui parle, lui... Et Henri se ressaisit à cette parole; et, quand il quitte d'Aubigné, il a ce qu'il faut pour imposer aux mutins. Il parle à son tour, et l'on reconnaît en lui le roi de France. Les forcenés de naguère sont pris de saisissement. L'ultimatum

1. *Hist. Universelle*, tome II, livre cinquième, chap. VIII.
2. *Id.*, tome III, livre second, chap. XXIII.

d'apostasie qu'ils profèrent leur est cloué sur les lèvres par cette phrase digne : « De qui pouvez-vous attendre une telle mutation en la créance, que de celui qui n'en aurait point? Auriez-vous plus agréable un roi sans Dieu? » Et là-dessus Givry, Biron, Châtillon, La Noue traînant sa jambe blessée, accourent et s'inclinent. La partie est gagnée pour l'instant. Du moins il ne reste plus à conquérir au nouveau roi que son royaume. Une bagatelle, auprès de ce qui vient d'être fait.

D'Aubigné franchit avec le roi cette dernière étape. C'est à lui, à ses mains incorruptibles, qu'Henri IV confie l'otage de la guerre civile, son oncle le Cardinal de Bourbon. Et d'Aubigné le garde en cette petite place forte de Maillezais, qu'il avait prise naguère et qui était « demeurée à son preneur ». Puis, coup sur coup, c'est Arques, c'est Ivry, c'est l'affreux siège de Paris, dont les horreurs seront burinées dans les *Tragiques*, c'est le siège de Rouen, où le roi courut les plus extrêmes dangers et épouvanta d'Aubigné par sa témérité. L'écuyer est encore si près du cœur de son maître que, quand il n'a pu assister à une affaire, son roi lui-même prend soin de la lui raconter sur place. Ainsi pour la bataille d'Arques. « Ce grand roi me conduisit par la main en tous les endroits remarquables..., bien que lors il n'y eût aucune délibération d'écrire cette *histoire*. »

Ainsi, en 1589, d'Aubigné ne pensait encore nullement à se faire l'historien d'Henri. Mais Henri voyait-il déjà si loin et si juste? Avait-il dès lors le pressentiment que, la partie gagnée, le seul rôle de

cet actif témoin de sa vie serait désormais de la raconter? Projetait-il déjà son historien futur?

Cependant les événements se précipitaient : l'inévitable allait s'accomplir. Après une résistance décente, le roi s'acheminait peu à peu vers une « mutation » que d'Aubigné lui-même avait pu prévoir. Le 21 juillet 1593, à Saint-Denis, Henri IV entend la messe et baise le grand autel. Aussitôt s'apaisent quarante ans de guerres civiles, et le roi de Navarre est reconnu roi de tous les Français.

Par cet essor définitif, Henri IV échappait aux mains de ses fidèles, et en particulier de d'Aubigné. Le fossé, entre maître et serviteur, s'approfondissait en abîme. Le parti, atteint au cœur, était aussi frappé d'impuissance définitive puisque son chef et « protecteur » officiel, maintenant roi, assistait à la messe. Et les vieux compagnons du Béarnais, penauds sous leurs buffleteries percées, tracassant une épée désormais inutile, n'avaient d'autre choix que de retourner obscurs en leurs pauvres logis, ou de changer de ton et de caractère, et de se transformer de religionnaires en gros fonctionnaires, et de partisans en courtisans.

*
* *

Grondant, malcontent, et cachant mal son amertume, d'Aubigné rentra dans son donjon de Maillezais. Du haut de sa petite ville forte, qui comptait parmi les « places de sûreté » des huguenots, il guettait les événements. Fallait-il vraiment qu'il se

réduisît désormais aux ressources de « l'écritoire »? Les féaux serviteurs du maître aujourd'hui parjure seraient-ils ensevelis sous les ruines de leur triomphe? N'aurait-il plus besoin, ce maître adoré et détesté tout ensemble, de leur épée, de leur bras, de leur tête si bonne au conseil, de leur cœur si prompt au dévouement? Le rêve d'un Agrippa, — un roi de France huguenot, et les preux de Coutras montant la garde autour de son trône, — ce rêve était-il à jamais dissipé? Hélas, il se dissipait chaque jour davantage. Deux ou trois fois, d'Aubigné eut comme un faux espoir. Mais enfin il fallait se rendre à l'évidence. D'autres temps étaient venus, et d'autres hommes étaient nécessaires à Henri IV, même dans le parti protestant, surtout dans ce parti. Un Duplessis-Mornay, bientôt un Sully, seront les hommes de sa nouvelle politique. D'Aubigné ne pouvait l'être. Ce n'est point que le vigoureux maistre de camp n'eût point l'étoffe d'un homme d'État. Il l'aurait euc, si l'on pouvait devenir homme d'État en restant religionnaire. Mais que faire, après 1593, d'un irréconciliable, d'un intransigeant? Sa place n'était désormais que dans sa forteresse, ou auprès des consistoires pour en soutenir la résistance, ou autour du tapis vert où se discuteront bientôt les clauses de l'Édit de Nantes, pour défendre les droits des huguenots. Ce sera là l'étroite revanche, d'ailleurs infiniment honorable et juste, des intraitables du parti, d'un Rohan, d'un La Trémoille, d'un d'Aubigné. Ce dernier surtout, par toutes armes licites, combattra la politique intérieure de son maître et le forcera à compter avec son ancien compagnon de lutte.

Au reste, Henri avait toujours dû compter avec lui. L'homme incommode qu'était d'Aubigné l'avait toujours gêné de sa personnalité sans gêne. Cette humeur difficile, secondée d'une verve redoutable et autorisée de je ne sais quel diable-au-corps irrésistible, lui était connue de longue date. Dès la vingt-unième année, l'écuyer d'Henri était célèbre à la cour par ses saillies, ses rudesses d'Alceste, ou ses insolences mordantes, dangereuses souvent, en fait toujours impunies. « Mêlez-vous de donner vos chiens et vos chevaux! » criait-il, encore adolescent, à un chef qui parlait de le « donner », c'est-à-dire de l'attacher au duc de Bellegarde. Voilà un garçon qui ressemble bien à son père! grondait un jour Catherine de Médicis : « Dieu m'en fasse la grâce, madame! » ripostait le galant dans une pirouette. Voilà bien l'indomptable qui dit quelque part : « Je n'ai jamais demandé pardon qu'à Dieu et à maîtresse! » et qui s'écrie, à la pensée de s'humilier devant un homme : « Celui qui demande pardon a mis une bouse de vache sur sa tête! » Un tel caractère devait faire parfois payer un peu cher ses services à son maître. Henri, de plus, dut souffrir, ou du moins se sentir importuné, de cet œil sévère constamment attaché aux actes de sa vie privée, et nulle ne fut aussi royalement libertine. D'Aubigné en a maintes fois relevé les écarts avec autant d'indignation que de dégoût dans ses écrits. Le moyen de croire qu'il s'en soit tu avec son maître, surtout lorsque celui-ci voulut en faire le complaisant de ses amours de passage? Ce furent donc, entre eux, des « picoteries » perpétuelles, des brouilles violentes, suivies

de raccommodements non moins vifs. Il leur était aussi impossible de vivre ensemble sans heurts que de vivre l'un sans l'autre. Aussi voyons-nous le Béarnais, malgré sa lésine, vouloir engager les bijoux de sa femme pour racheter d'Aubigné prisonnier, comme nous voyons d'Aubigné, furieux, accabler un jour son maître d'invectives si cruelles que celui-ci prend le parti de quitter la table. Et ainsi jusqu'au bout. Henri IV, sur la fin de sa vie, pourra bien balancer d'envoyer l'obstiné à la Bastille; mais il suffira que celui-ci paraisse pour que le roi vienne « mettre la joue contre la sienne », et placer son beau petit César, tout nu, entre ses bras. Il ne lui tiendra même pas rigueur du mot célèbre et trop prophétique, après l'attentat de Châtel : « Sire, vous n'avez renié Dieu que des lèvres, il s'est contenté de les percer; quand vous le renierez du cœur, il percera le cœur ». Loin de là : dans leur dernier entretien, il lui confie tout au long le « grand dessein », et accepte de d'Aubigné qu'il y participe à sa manière. D'Aubigné allait peut-être rentrer indirectement en scène, sans le poignard de Ravaillac.

Il ne s'en était pas moins rongé dans son inaction, durant les dix-sept années qui séparèrent la « mutation » du roi de son assassinat. D'autant plus qu'un grand deuil avait plané sur Maillezais dès le début de cette longue retraite. D'Aubigné, en 1595 ou 1596, avait perdu sa femme, Suzanne de Lezay.

*
* *

Il s'était marié en 1583, dans des circonstances romanesques, que la *Vie* a relatées. Une rencontre due au hasard, une femme aperçue à la fenêtre, le coup de foudre renversant des projets de voyage à l'étranger; puis la résistance de la famille, l'obstination de l'amoureux, un subterfuge habile et amusant qui lui livre la place, l'intervention personnelle du Béarnais qui seconde la poursuite de son écuyer, c'est un épisode de roman que ce mariage, et la suite n'en démentit pas les débuts. D'Aubigné fut un époux admirable, et son foyer présente la même simple et antique grandeur qu'on voit au foyer d'un Coligny, d'un La Noue, d'un Duplessis-Mornay. Il avait de quoi se faire aimer ; il fut tendrement, jalousement aimé. Il aimait lui-même, comme savent aimer de tels hommes. Il avait, peut-on dire, la passion de la constance et la constance de la passion. Suzanne de Lezay, belle, noble, riche en biens, par-dessus tout croyante et fervente, était la digne compagne d'un héroïque partisan. Tous deux incarnent l'honneur huguenot, le bonheur huguenot. Aussi leur histoire est-elle sans histoire. Nous ne pouvons juger de la profondeur de leur amour qu'à la profondeur de la blessure, lorsque d'Aubigné, veuf après douze ou treize ans de mariage, jeta ce cri vers Dieu :

« Tu ne m'as point blessé aux extrémités et membres qui, retranchés, laissent le reste traîner quelque misérable vie, mais tu m'as scié par la moitié de moi-même ; tu as fendu mon cœur en deux,

et dissipé mes entrailles, en arrachant de mon sein ma fidèle, très aimée et très chère moitié, laquelle, comme génie de mon âme, me tenait fidèle compagnie à tes louanges, m'exhortait au bien, me retirait du mal, arrêtait mes violences, consolait mes afflictions, tenait la bride à mes pensées déréglées, et donnait l'éperon aux désirs de m'employer à la cause de la vérité.

« Nous allions unis à ta maison; et de la nôtre, voire de la chambre et du lit, faisions un temple à ton honneur[1]. »

Suzanne laissait à son mari cinq enfants, trois garçons et deux filles. Ensemble ils avaient commencé leur éducation, partie à Maillezais, dans le « château » dévolu au gouverneur et qui fait aujourd'hui une si belle ruine, partie à Mursay, non loin de là, dans la gentilhommière cossue que Suzanne avait apportée en dot principale, et que d'Aubigné avait restaurée, complétée, fortifiée avec amour, mise enfin en l'état où l'on peut la voir encore. Des trois garçons, francs lutins auxquels leur père écrivait, tout en chevauchant, des billets pleins de bonhomie, deux furent enlevés de bonne heure. D'Aubigné souffrit cruellement et se résigna, comme l'atteste une lettre superbe adressée à Rohan. Restait Constant, et deux filles, Louise-Artémise et Marie. Constant, le fils unique, ne faisait point prévoir alors qu'il deviendrait le déshonneur de son père et le fléau de sa vieillesse. Il faisait, sous l'œil d'Agrippa, des études que les manuscrits de Bes-

1. *Œuvres*, II, p. 202 (*Méditation sur le psaume 88*).

singe prouvent avoir été exceptionnellement solides et brillantes. Quelque chose de la précocité et des dons paternels revivait en lui. Les filles bientôt, piquées d'émulation, voulaient avoir leur part d'études classiques, et réclamaient les humanités à grands cris. D'Aubigné dut les leur concéder. Tandis qu'il donnait à son fils un précepteur très cher gagé, le plus savant et le meilleur huguenot qu'il avait pu trouver, il prenait soin d'écrire lui-même, soit en latin, soit en français, de petits traités, des manuels de mythologie, de mathématiques, de logique à l'usage de ses filles. Ses soins pour enlever les épines de la scolastique en conservant la substance de la chose étudiée ont quelque chose de touchant. Il y rêve à cheval, tout en inspectant ses fortifications. Il leur en écrit. Il les veut bien savantes, mais non pédantes. Il les met en garde contre la vanité. Il est pour l'instruction des femmes de qualité, mais pour leur modestie surtout. Et les cinq pages qu'il leur écrit, à leur requête, « sur les femmes doctes de son siècle », sont d'un père avisé, d'un « féministe » prudent, et, qui le croirait? d'un charmant moraliste.

Car d'Aubigné savait aussi être aimable, et il possédait à l'occasion cette grâce des forts qui est délicieuse deux fois. Ses filles l'ont admiré avec adoration. Cela se démêle dans leurs brouillons enfantins. Lui, cependant, père comme on l'était jadis, mit toujours l'autorité à côté de la persuasion, et au-dessus. Les fautes étaient relevées bible en main, et châtiées avec les baguettes des plants de verveine qui poussaient dru aux bosquets de

Mursay; ce qui inspira aux enfants l'acte naïf d'arracher toutes les verveines. La prédication protestante planait sur toute cette éducation. Un jour, d'Aubigné fait accomplir à ses filles une traite de soixante lieues pour les amener sur un point où il avait été sauvé d'un danger capital, chanter un psaume, et s'en revenir[1]. Tel est d'Aubigné éducateur. Aux veillées de Maillezais et de Mursay, les enfants composent un discours ou débrouillent un syllogisme, tandis que leur père écrit pour eux l'*Hercule chrestien*.

Ce ne fut point sa seule occupation. De bonne heure (sans doute entre 1595 et 1600), le plan d'une Histoire se présentait à lui, s'imposait à lui. Comment cet homme d'action eût-il résisté au désir de revivre, du moins en les écrivant, les actions passées? Comment ce témoin, cet acteur de la grande tragédie civile, n'aurait-il pas légué à la postérité sa déposition sous serment? D'autant plus qu'il avait déjà exhalé dans un poème de jeunesse la fièvre de sa passion partisane. Les *Tragiques*, achevés en première rédaction depuis longtemps, gisaient parmi ses papiers. Maintenant, une grave et majestueuse *Histoire Universelle*, embrassant l'histoire du parti depuis 1550 jusqu'au règne miraculeux d'Henri, était sur chantier. Et Henri savait qu'à cette heure il avait son historien en prose, comme il avait eu naguère son prophète en vers. A ce grand œuvre le gouverneur de Maillezais consacre désormais sa vie, avec la volonté de survivre par là.

1. *Manuscrits de Bessinge*, tome III, f[os] 50-51.

Le reste n'est qu'épisodes, jusqu'à la date de 1610.

Ces épisodes ont cependant pour nous leur prix. Tantôt ce sont des interventions de d'Aubigné dans les affaires de l'Église réformée, tantôt des discussions ou controverses publiques, avec un Du Perron ou avec un Cotton, et qui tournèrent à leur confusion, comme on sait; car en théologie Agrippa était un terrible bretteur. Tantôt ce sont des méditations qu'il écrit pour son édification personnelle, tantôt des points d'exégèse ou des « points de science » qu'il traite avec son universelle vigueur. Grand liseur, doué d'une admirable mémoire, docte dissertateur sur une foule de sujets, il a du polygraphe, et aussi du polyphile. S'il n'est pas un savant pour son temps, il est érudit à la manière de son temps. Sa correspondance, par malheur très mutilée (ses papiers paraissent avoir été saccagés après sa mort), prouve l'éveil très vif de son esprit. La politique lui est aussi familière que la stratégie. Aujourd'hui il disserte sur les trois générations de poètes qu'il a connues; demain il décrira un engin dont il est l'inventeur, et qui paraît l'ancêtre direct du téléphone. Il s'intéresse à tout, même aux sciences occultes, aux choses de sorcellerie, de magie; le mystère l'a toujours attiré, sous toutes ses formes. Tantôt il perce à jour des supercheries plus ou moins habiles, et s'en moque. Tantôt au contraire il hésite, hoche la tête, et croit à des miracles, à des signes de Dieu. Sa mentalité n'est pas supérieure, sur ces points, à celle d'un huguenot très croyant, c'est-à-dire un peu crédule. L'étendue de son esprit a une limite confessionnelle. Il croit d'autre part à la télépathie, il l'a

éprouvée. Les exemples qu'il cite sont d'ailleurs remarquables. Lui-même est un singulier mélange de soldat et de voyant : ce sanguin est un halluciné. Son esprit, parfois, voyage hors de son corps. A six ans, il eut une vision. C'est au cours d'une autre vision, à Castel-Jaloux, que, suspendu entre la vie et la mort, il aperçut en action, peintes au ciel, les scènes de ses *Tragiques*.

Ce héros est donc un homme de chair et d'os, exposé aux erreurs de l'esprit et aux surprises des sens. Ce n'est pas un saint. Il a connu les faiblesses de l'humaine nature. Il ne les a ni cachées ni excusées; il les a confessées, en se frappant la poitrine. Quatre ans après la mort de sa femme, il rompt son austérité, poursuit de ses assiduités une femme jusque-là irréprochable. La faute commise, il la déteste, il se déteste. Puis, voulant avoir toujours présent aux yeux son « ord péché », il se voue à l'éducation de l'enfant de la faute, le fait instruire comme l'un des siens, le pourvoit d'une profession honorable, et lui lègue en mourant son nom, ce nom que Constant avait souillé, et que Nathan devait réhabiliter par une postérité pleine d'honneur [1].

1. Nathan d'Aubigné, fils de Jacqueline Chayer, né en 1601, mort le 11 avril 1669, reçut le titre de « bourgeois de Genève » dès avant la mort de son père, le 10 mars 1627. — Il eut, de son mariage avec Claire de Pellissari, sa première femme, un fils, Nathanaël, et une fille, Marie, qui entrèrent l'un et l'autre, par leur mariage, dans la famille Dubois, de Vevey. La descendance double et directe d'Agrippa, par Nathan et les enfants de Claire de Pellissari, se continue dans les membres de la famille Dubois. L'un d'eux, Agrippa Dubois, exerce aujourd'hui les fonctions d'archiviste-bibliothécaire à l'Université de Fribourg (Suisse).

Tel était, dans la complexité de son exubérante nature, l'écrivain qui, même au sein de la disgrâce, consacrait ses veilles à la gloire de son roi, et dédiait son monument d'histoire « à la postérité ». Il venait de retracer les débats de l'Édit de Nantes, lorsqu'il eut le cœur percé de cette effarante nouvelle : « Le roi est assassiné ! » C'était le coup de grâce. Désormais il ne vit plus, il se survit (1610).

*
* *

Mais il se survit, comme de juste, dans l'action quand même, dans la protestation et la résistance quand même. On n'est pas plus huguenot. Il l'était maintenant plus que les ministres, plus que son parti, au point de ne pouvoir être, sous Louis XIII, qu'un sujet importun. Aussi sa vie, cette noble vie vouée à Henri de Navarre, devait-elle, sous le règne de son fils, s'achever à l'étranger : en exil, dirions-nous, si d'Aubigné n'avait dû considérer la cité de Calvin comme une seconde patrie.

Dès le début du règne, il se montre malcontent résolu. Quand la reine mère, une autre Médicis, est déclarée Régente, d'Aubigné, seul, dans les États du Poitou, y trouve à redire. Délégué par la province pour faire les « submissions » de rigueur, il les articule sur un ton arrogant, et debout, contre la coutume. Pris à part par la reine mère, et amorcé de l'espoir d'une pension double, il repousse cette avance avec dédain. A l'assemblée de Saumur, en 1611, il aggrave son attitude. La renonciation

amiable des places de sûreté se négociait alors. C'était la dernière question pendante. D'Aubigné bondit, et qualifie « traîtres et bourreaux » ceux qui renonceraient volontiers à de pareilles garanties. Les défections, les infidélités intéressées (et il y en avait beaucoup) lui soulèvent le cœur. A l'assemblée de Thouars, il quitte la place, non sans avoir lâché quelques mots insultants. C'est l'homme qui n'a rien appris, ni rien oublié. Il en est toujours à la Saint-Barthélemy. Il sera tel presque jusqu'à son extrême fin; alors, seulement, se produira chez lui une détente. Aussi devient-il suspect aux siens. La Rochelle entre en fureur. On parle de lui « raser ses fortifications sur les oreilles ». Après le traité ou plutôt la « farce de Loudun », la situation se tend encore. Il est vraiment le « bouc du désert ». C'est alors qu'il s'enferme dans ses petites forteresses parfaites, Maillezais et le Dognon, et qu'il attend, mèche allumée, qu'on l'y attaque. Et l'attaquant sera son fils.

Or c'est le moment qu'il choisit pour lancer sur amis et ennemis, indistinctement et coup sur coup, les *Tragiques*, ce foudre, et l'*Histoire Universelle*, ce formidable pavé! Les deux paraissent en la même année 1616, et leur but est, ici, de rallumer les factions religieuses, là, de ne rien laisser perdre de ce passé qu'à l'heure présente on voudrait abolir. Les *Tragiques*, anonymes, étaient signés à leurs violences : au reste, plusieurs les avaient lus jadis et pouvaient s'en souvenir. L'*Histoire*, contenue, austère, ne suscitait point les mêmes haines : mais on pouvait ralentir l'impression, retarder le privilège, faire condamner l'ouvrage. Ce qu'on fit. Le second

volume, sitôt paru en 1618, est condamné et brûlé. D'Aubigné tient prêt le troisième. Toutefois il sent sa position intenable. Acculé, il vend à prix dérisoire ses forteresses à Rohan, un irréductible comme lui; puis, voyant qu'on lui refuse même d'y demeurer comme simple lieutenant de Rohan, il entre en pourparlers avec les syndics de Genève, fait agréer sa proposition d'achever sa vie dans leur cité, et va chercher hors de France « le chevet de sa vieillesse ». Le 1er septembre 1620, après mille dangers, il arrive. Il est âgé de soixante-huit ans.

Cette fois, il touche au port. Genève reçoit avec une déférence empressée ce proscrit de marque. Il était jadis l'élève de Théodore de Bèze ; c'est aujourd'hui l'un des rédacteurs de l'Édit de Nantes, et le « procureur général » des Églises réformées de France près de la République. Un logis provisoire lui est gracieusement offert ; il est exempté d'impôts. Bientôt, quand il aura jeté les yeux sur le coteau de Jussy, pour y bâtir le Crest, on autorisera et facilitera cette prise de possession seigneuriale aux alentours de la ville. La cité de Calvin honore ainsi le héros de l'Église militante ; la ville libre s'acquitte envers l'historien de l'Escalade[1]. Une place d'honneur lui est réservée à la cathédrale. De vieilles amitiés se renouaient pour Agrippa. L'un des syndics, Jean Sarrazin, était neveu de son ancien hôte et maître, Philibert Sarrazin. Quant à

1. Coup de main tenté en 1602 sur Genève par le duc de Savoie, et déjoué par la vigueur de ses habitants. D'Aubigné a conduit son *Histoire Universelle*, non sans arrière-pensée peut-être, jusqu'à cet épisode. (Tome III, livre V, ch. xv.)

Louise Sarrazin, sa compagne d'études grecques, il la retrouvait, aïeule blanchie et vaillante, couronnée d'enfants et de petits-enfants après un triple veuvage.

Le vieux guerrier savoura cet enchantement deux années. Sa retraite était d'ailleurs active et utile. Genève, parmi les mouvements confus de la guerre de Trente Ans qui s'annonçait, n'était pas sans avoir besoin d'un homme de guerre, capable de la mettre en état de défense, de la défendre s'il le fallait. D'Aubigné arrivait donc à point. Il complète d'abord les fortifications de la ville. Puis il est appelé à Berne pour y tracer un plan d'enceinte fortifiée. Enfin on le mande à Bâle, dans le même but. On le reçoit en cette ville magnifiquement, lui et les siens, du 1er au 25 mai 1622 ; et sans doute il faut rapporter à ce passage le beau portrait de d'Aubigné en costume de maréchal de camp, peint par Sardruck, qui est une des curiosités du riche musée de Bâle [1]. Son gendre Adde de Caumont, son fils Nathan (qui s'intitule alors Lafosse, mathématicien et ingénieur), sont diversement associés à ses plans. Les idées de d'Aubigné s'élargissent à mesure. Qui sait si les villes suisses, Genève en particulier, n'ont pas un grand rôle à jouer sur l'échiquier européen ? Et le vieux guerrier qui aspire secrètement à de nouveaux combats, qui les désire, va jusqu'à les préparer sous main...

Mais ce zèle indiscret est aussitôt rappelé à

1. Voir en tête de ce volume. L'auteur lui attribue soixante-douze ans (inscription latine dans le portrait) à la date de 1622. D'Aubigné n'avait alors que soixante-dix ans.

l'ordre par la prudente Genève. D'Aubigné reçoit des avertissements du Conseil, et aussi des remontrances de son roi, par le canal de son ambassadeur, Miron. Et bientôt, de nouveau vaguement suspect, il dut se résigner à n'être que l'hôte inactif toléré par Genève, et le châtelain inoffensif du Crest[1].

Il s'assagit enfin, et goûta dans les dernières années le repos honoré qui seul était digne de terminer une telle vie. Un événement imprévu y contribua : son mariage. Le 24 avril 1623, à soixante et onze ans, il avait épousé Renée Burlamachi, veuve de César Balbani, qui avait cinquante-cinq ans. Mariage de haute volonté et de convenances morales qui présente, par les circonstances dont il fut entouré, un caractère de véritable grandeur. Cette compagne de la vieillesse de d'Aubigné, par la force de l'âme et la lucidité de l'esprit, était son égale; par l'aménité de son caractère, elle lui était supérieure. Issue d'une grande famille de Lucques, appartenant à ce « refuge italien » qui enrichit Genève de tant de familles distinguées, elle survivait, sereine et douce, à d'exceptionnelles épreuves : elle avait enterré ses dix enfants. Quand elle mit sa main dans celle de d'Aubigné, celui-ci venait d'être une fois de plus condamné à mort dans sa patrie. Une réciproque estime, la même foi héroïque, les unissait. Ils vécurent ainsi, pleins de mutuels égards, sept années souriantes et graves.

1. Ce château, passé, peu après la mort d'Agrippa d'Aubigné, entre les mains de la famille Micheli, qui le possède encore, a conservé extérieurement son aspect général de gentilhommière fortifiée.

Alors le grand vieillard retourna à ses manuscrits. Il reprit sa *Vie à ses enfants*, commencée en France, terminée au Crest sous l'obsession du déshonneur de son fils Constant. Il remania et compléta son *Histoire Universelle*, dont il donna une seconde édition en 1626. Il reprit ou acheva divers traités politiques, empreints d'une sérénité relative, où se voit l'adoucissement final de son intraitable esprit, et qui n'ont été publiés que de nos jours[1]. Il méditait une suite au *Fæneste*, dont les premières parties avaient paru en 1617, 1619 et 1620. Il écrivait ou complétait la *Confession de Sancy*, qui est une sorte de pendant au *Fæneste*. Il rédigeait les premiers chapitres d'un 4e tome de son *Histoire*. Il songeait à une réédition de ses *Tragiques*, à la publication de ses *Petites Œuvres mêlées*; enfin, il faisait des vers. Il en écrivait à la louange de Genève. Il écrivait surtout des hymnes de reconnaissance à Dieu. Le recueil de l'*Hiver du sieur d'Aubigné*, qui forme diptyque avec son *Printemps*, contient peut-être ses plus admirables strophes. Et, parfois, tenant un de ses petits-enfants par la main, il descendait la colline.

Trop heureuse eût été sa fin, sans les apparitions de son fils Constant, qui faillirent le faire émigrer en Angleterre « pour se garantir des puantes actions de son proche; » et, surtout, sans l'imprudence qui lui fit lancer la quatrième partie du *Fæneste*, la plus cynique de toutes, dans une ville qui n'était rien moins qu'une ville de liberté. Une « bourrasque »

1. Dans l'édition Réaume et de Caussade (Lemerre, éd.).

s'éleva aussitôt, dont l'émotion abrégea sûrement cette glorieuse vie. Le 29 mars 1630, rapport était dressé au Petit Conseil contre ce livre. Le 12 avril, l'imprimeur Aubert était frappé d'amende, le livre supprimé ; l'auteur devait être mandé à l'auditoire, par devers les « scholarques et autres seigneurs » pour y recevoir une mercuriale. Sans doute la maladie épargna au vieux guerrier cette humiliation suprême. Dès le surlendemain, un érysipèle dont il souffrait périodiquement reparaît, grave tout de suite, et bientôt mortel.

On suit, dans les lettres de Mme d'Aubigné aux enfants de son mari, les phases du mal et le caractère du malade. Son calme, sa sérénité joyeuse ne se démentent pas. Il attend la mort avec confiance, il y aspire. Après le long combat de sa vie, le repos au sein de son Dieu lui sourit comme la récompense suprême. Il s'humilie comme chrétien ; mais, quand il examine la carrière parcourue, il se rend ce témoignage qu'il a été fidèle et de bonne volonté. Certes, il a pu se tromper, faillir, pécher par orgueil, violence, ou même, jadis, par cruauté. Mais excès ou fautes seraient absous ailleurs, il le savait, il le sentait, par le dévouement absolu à une cause jugée sainte. Les surprises de l'heure présente ne pouvaient qu'accroître sa foi. La Réforme ne se reprenait-elle pas à la vie, même après la chute de la Rochelle ? L'unité nationale, crue naguère impossible, ne se faisait-elle pas d'elle-même à cette heure ? L'avenir, Dieu seul en avait le secret. Quant à lui, son rôle était fini. Il était fini depuis longtemps ; son erreur la plus grave avait été de

l'avoir voulu prolonger. Il avait hâte maintenant de changer de demeure. Comme sa femme le pressait de prendre quelque nourriture : « Laisse, ma mie ; maintenant je veux manger du pain céleste ». Quand il se sentit sur sa fin, sa figure s'illumina, et un chant sortit de ses lèvres :

La voici, l'heureuse journée
Que Dieu a faite à son désir ;
Par nous soit grâce à lui donnée,
Et prenons en elle plaisir.

C'était le cantique qu'il chantait à Coutras, avant de charger. Quelques instants après, il exhalait à Dieu son âme fervente.

Ainsi trépassa Théodore-Agrippa d'Aubigné, le jeudi 9 mai 1630, jour de l'Ascension.

Avec lui expirait le vaillantisme huguenot.

# L'ŒUVRE

## CHAPITRE I

### LE POÈTE DU « PRINTEMPS »

> « Pardonne-moi, chère maîtresse,
> Si mes vers sentent la détresse,
> Le soldat, la peine et l'émoi :
>
> « Car depuis qu'en aimant je souffre,
> Il faut qu'ils sentent, comme moi,
> La poudre, la mèche et le soufre. »
>
> (*Hécatombe*, sonnet IV.)

Sainte-Beuve, dans ses célèbres études sur la poésie au XVIe siècle, rencontrait, il y a quelque quatre-vingts ans, l'auteur des *Tragiques*, et le révélait au grand public. Certes, la découverte était d'importance. Avant lui, d'Aubigné, méconnu, méprisé, était relégué dans le groupe des auteurs rébarbatifs ou des fanatiques ennuyeux. Sainte-Beuve retrouva ses titres, et les proclama. Malgré cet éclat, malgré le consciencieux effort de trois éditeurs, Ludovic Lalanne, Charles Read et Eugène Réaume, il ne semble pas que, même auprès des

plus récents critiques, d'Aubigné poète ait toujours obtenu complète réparation. Il a eu sa revanche; il n'a pas encore sa place et son rang.

Sans doute il y eut de sa faute, puisque les *Tragiques* étaient vieux avant de naître, leur publication s'étant faite quelque quarante ans après leur conception. Et le hasard fut coupable aussi, qui ajourna jusqu'en 1874 la première édition du *Printemps*. La mauvaise fortune qui poursuivit d'Aubigné toute sa vie s'est aussi acharnée sur ses œuvres. Sainte-Beuve lui-même, si impartial envers les morts, ne pouvait apprécier pleinement le poète, puisqu'il ne le connaissait pas tout entier. Il le jugeait, il est vrai, sur son chef-d'œuvre, sur ce beau monstre des *Tragiques*. Mais ce monstre est lui-même amené, préparé par le vif dégagement de poésie qui l'a précédé. Les *juvenilia* de d'Aubigné en sont le prélude direct; et l'on a trop oublié que les *Tragiques* eux-mêmes sont aussi des *juvenilia*, un second livre de jeunesse succédant immédiatement à un premier. Si tous deux furent condamnés par leur père à une obscurité longue et préméditee, c'est qu'il crut qu'il vivrait uniquement par son *Histoire Universelle*. C'est cet ouvrage seul qu'il avait dédié d'abord « à la Postérité ». Quand il édita les *Tragiques*, tardivement, ce fut par colère et rancune, nullement par ambition littéraire. Au point où il en était alors, en 1616, il méprisait comme hochet de vanité l'applaudissement du succès. Jamais il ne songea à publier le *Printemps*. Il le conservait pourtant, comme péché de jeunesse bon à amuser les yeux de son auteur. Ce qu'il en dit dans sa *Vie* montre qu'en

l'estimant quelque chose, il ne le mettait pas au-dessus d'un aimable passe-temps[1].

Ainsi d'Aubigné, chose étrange, s'est effacé et comme déclassé de son siècle en tant que poète, lui qui avait débuté, à vingt-deux ans, en imprimant une ode enflammée sur la mort de Jodelle (1574), qui fit du bruit à la cour. Mais, de très bonne heure, il se dégoûta d'être appelé poète, lui l'homme d'action, le soldat qui comptait à vingt ans dix campagnes. Plutôt, proteste-t-il, s'intituler « argolet, arquebouzier ». Il n'en avait pas moins écrit plusieurs milliers de vers entre 1572 et 1576. Mais une fois évadé du Louvre, alors que le *Printemps* est prêt et que la Préface en est même écrite, sa religion le ressaisit, avec ses scrupules. Et dès lors c'est la chevauchée à la suite du Béarnais, le combat de Castel-Jaloux, et aussitôt le dessein des *Tragiques* (1577). Et les *Tragiques* ne sont pas terminés qu'il entrevoit l'*Histoire*, et qu'il s'arrête là comme à son grand œuvre. Désormais tout s'explique. La formation du poète nous apparaît graduelle, et ses œuvres se placent à leur date vraie. Cela suffit à le classer. Si le *Printemps*, inégal et superbe, avait paru quand il devait paraître, c'est-à-dire dans la dernière année de Charles IX ou les deux premières d'Henri III; si les *Tragiques* avaient vu le jour avec les événements dont ils sont contemporains, c'est-à-dire du vivant même de Ronsard, et quelque quinze ans après ses admirables *Discours* en vers, d'Aubigné se dresserait

1. « Lors il composa ce que nous appelons son *Printemps*, où il y a plusieurs choses moins polies, mais quelque fureur qui sera au gré de plusieurs. » (*Œuvres*, tome I, p. 18.)

de toute sa taille parmi les poètes du XVIe siècle, et son nom rivaliserait avec les plus grands.

Poète, nul écrivain du XVIe siècle, le seul Ronsard excepté, ne le fut, en effet, aussi essentiellement que lui. Il l'est d'instinct, de vocation, de passion. Et la nature est secondée chez lui d'études, de riche savoir, de tempérament plus riche encore. Quoiqu'il ait, vingt-cinq années durant, écrit surtout de l'histoire, des méditations, des pamphlets, des romans satiriques, d'un bout à l'autre de sa vie il n'a cessé d'écrire en vers. Il ne saurait s'en empêcher. Les brouillons de Bessinge attestent chez lui la force, la soudaineté du jet. Au verso d'une lettre, en travers d'une adresse, sur toute marge qui s'offre, d'Aubigné lance à toute volée, d'une écriture hampée et sabrée, des strophes, des fragments, des tronçons de pièces. La pensée tout armée du rythme fait flèche dans son esprit : il la saisit au vol et la fixe, quitte à n'en pas user. Ce sont là ses « copeaux », analogues à ceux de Victor Hugo. Qui ne reconnaîtrait le don, à ces signes?

A seize ans, jaillit sa première pièce. Il vient de lire Ronsard. Aussitôt il « bouillonne », et « sourcille », et « soupire »; une généreuse émulation le jette sur sa trace et fait que, de colère ivre, il « déchire dix feuillets, les premiers de son livre ». Il dédie cette première ébauche au maître qui aura désormais toute son admiration; car chez lui « ce dépit, ce courroux firent naître une envie

« Qui n'est point zoïlique.... »

Quatre ans après, il s'éprend de Diane Salviati;

et, après avoir écrit pour elle les quatorze cents vers des cent sonnets de l'*Hécatombe*, il lui en consacre encore un millier, dispersés dans les deux autres parties du *Printemps* ou dans les *Poésies diverses*. Durant les quatre années suivantes, où il vit à la cour et mène la vie d'un raffiné de l'époque Charles IX, les pièces de toute sorte coulent de sa plume facile, trop facile : odes et stances, sonnets et épigrammes, odelettes, satires, consolations, « tombeaux », élégies, épithalames, chansons. Plus tard, entre deux batailles, il rime pour Henri, à moins que ce ne soit contre; il rime pour sa maîtresse, à moins que ce ne soit pour sa femme. Il est celui que « la verve insolemment outrage », comme dira Régnier; chez qui, comme chez Régnier, « la raison forcée obéit à la rage » ; car il rime encore des épigrammes terribles vers l'époque de l'Édit de Nantes, et même au delà. Si le français ne lui suffit, il se soulage en latin; ses vers latins ne sont pas seulement d'un versificateur; ils portent sa griffe. Vieillard, et retiré à Genève, il mettra en vers tout un long poème en quinze chants sur la *Création*. Enfin, sur l'extrême soir de sa journée, il écrira ce court livre de l'*Hiver*, où sont quelques-unes de ses plus nobles et sereines strophes. Rien ne manque à cette longue carrière poétique, pas même le quatrain de l'épitaphe.

Le poète du *Printemps* vaut donc la peine d'être étudié. Ce terme d'ailleurs, « poète du *Printemps* », ne saurait avoir qu'un sens assez élastique. Il désigne, dans notre pensée, tout ce qui n'est pas les *Tragiques*, tout ce qui s'en distingue par le ton, l'accent, et généralement par la date. Sur cette ques-

tion des dates plane d'ailleurs une fâcheuse incertitude. Un point cependant peut être considéré comme acquis : la presque totalité du *Printemps*, à savoir toute l'*Hécatombe*, la plupart des *stances* et des *odes*, et même une partie des *Poésies diverses*, sont antérieures à 1577. L'auteur a écrit ces pièces entre la vingtième et la vingt-cinquième année. Ainsi s'explique le quatrain qui clôt les trois livres du *Printemps* :

> Lecteur, pour m'excuser qu'est-ce
> Que je pourrais dire? — Rien.
> Si j'allègue ma jeunesse,
> Tu diras : je le vois bien!

Ce quatrain, ainsi que la *Préface*, qui fut probablement écrite vers 1576, montrent un livre terminé, prêt à publier. La reprise des guerres et le projet nouveau des *Tragiques* ayant décidé d'Aubigné à garder le *Printemps* en portefeuille, il enflera plus tard ce recueil, désormais pour lui d'un intérêt purement rétrospectif, de pièces étrangères à sa première inspiration. Telle est l'odelette fantaisiste (écrite entre 1580 et 1585), où il résume sa carrière « jusqu'à la septième paix », et où il parle de Ronsard comme d'un auteur vivant. Telle encore sa belle pièce à l'ombre de sa femme (*Vision funèbre de Suzanne*), forcément postérieure à 1595. Qu'importait maintenant à l'auteur ce mélange, puisqu'il ne songeait plus à le publier?

Ces remarques suffisent, croyons-nous, pour qu'on puisse établir une distinction générale entre deux époques de la vie de d'Aubigné et deux aspects de

sa production poétique : entre le « ronsardisant » qu'il fut d'abord dans son *Printemps* et ses *Poésies diverses*, et le poète original qu'il devint dans les *Tragiques*. Jusqu'à quel point d'ailleurs il fut le disciple ou l'imitateur de Ronsard, voilà ce qui fait maintenant l'intérêt non plus biographique, mais littéraire et poétique du *Printemps*.

*
* *

Au premier coup d'œil, l'influence de Ronsard apparaît considérable. C'est lui qui allume la première étincelle; il restera le modèle chéri, vénéré. D'Aubigné s'adresse ainsi à son livre :

> Prends ton renvoi, ton refuge
> A Ronsard, ou un tel juge....

Plus tard, dans la plénitude de son talent, il décerne à Ronsard ce beau titre, « le père ». Plus de vingt ans après la mort du poète, en plein règne de Malherbe, il met en scène, dans sa très curieuse Préface des *Tragiques*, « le bonhomme Ronsard, lequel il estimait par-dessus son siècle en sa profession ». Et les paroles qu'il place dans sa bouche sont une réponse directe aux imputations de son aigre censeur. Si donc Agrippa n'est point de la Pléiade par les dates, il lui appartient par son enthousiasme pour son chef; et il semble avoir pris à tâche d'en recueillir et d'en raviver les feux sur leur déclin. Lui seul, en 1574, était capable de « l'œstre » poétique qui éclate dans les *Vers funèbres sur la mort d'Etienne Jodelle*. Quand Jodelle achevait sa courte

vie, l'auteur de la *Défense et Illustration* était mort depuis longtemps, Baïf muet, Ronsard vieilli. D'Aubigné retardait un peu, mais avec une assurance qui imposait l'admiration.

Si ce n'était pas précisément retarder, c'était encore marcher sur les pas de Ronsard, — avec tout le siècle d'ailleurs, — que de célébrer sa maîtresse par des sonnets en kyrielle. Le titre de l'*Hécatombe*, le nom de la bien-aimée, les transparences d'une élégante allusion, sont autant de grâces directement empruntées à la Pléiade et à son coryphée. D'Aubigné, loin d'éviter le rapprochement de Diane et de Cassandre, se fait un point d'honneur de le provoquer : sa maîtresse n'est-elle pas la propre nièce de Cassandre, et cette « aube qui naît » ne fait-elle pas naturelle antithèse à ce « soir mutiné » ? Il écrit, avec une hardiesse délibérée :

Ronsard, si tu as su par tout le monde épandre
L'amitié, la douceur, les grâces, la fierté,
Les faveurs, les ennuis, l'aise et la cruauté,
Et les chastes amours de toi et de Cassandre,

Je ne veux à l'envi pour ta nièce entreprendre
D'en rechanter autant comme tu as chanté,
Mais je veux comparer à beauté la beauté,
Et mes feux à tes feux, et ma cendre à ta cendre.

Même réduite à ces termes, la gageure, moins insolente, est encore téméraire. Mais d'Aubigné est de ces audacieux qui ravissent le ciel, et, nous le verrons, il ne sortira pas confus de son entreprise.

L'adoption du sonnet et d'autres formes métriques chères à Ronsard — odes, stances, odelettes, —

devait entraîner d'autres ressemblances, et les attirer en quelque sorte de l'extérieur à l'intérieur. C'est en poésie surtout que le fond adhère souvent à la forme. Le rythme est un vêtement qui moule et crée en partie ce qu'il est censé ne faire que recouvrir. La nature de l'idée, la couleur d'un sentiment tirent souvent de lui leur genèse. Les tons sont appelés par les mètres : les associations d'images dépendent maintes fois d'un jeu de rimes; la similitude des coupes engendre presque forcément celle des pensées, et les pulsations du cœur se règlent au battement des strophes. Sous les auspices du mètre, beaucoup de choses ont filtré de la Pléiade en la poésie de d'Aubigné, qui intéressent non plus le style, mais le sentiment. Chose d'autant plus naturelle, que le terrain poétique était préparé à miracle, chez d'Aubigné, par sa culture d'humaniste, et par une expérience précoce de la vie. Il revit donc ses devanciers plus qu'il ne les répète. Il y a bien, çà et là. chez lui, des échos directs, auxquels on ne peut se méprendre. Cette « mignonne » au « blanc satin », que le poète va guetter « au matin », et qui « faisait honte aux lys et aux fleurs », elle s'est appelée Cassandre, Marie, ou Olive, avant de s'appeler Diane. Tel beau cri, jeté aux « Pans forestiers », fut jadis entendu par le bûcheron de la forêt de Gâtine; et la pétulante odelette

Voilà une heure qui sonne!
Debout, laquais, qu'on me donne...

doit sûrement son élan au *Folastrissime voyage d'Arcueil*. De même, enfin, ces « mignardelettes »

choses, ces œillets « vermeillets » et ces « fleurettes » que l'on glane à la rencontre, deux ou trois fois tout au plus, dans le *Printemps*, on les a moissonnées déjà dans tous les « jardinets » de la Pléiade.

Mais ces manies d'école, hommages autant qu'emprunts, prouvent peu contre l'imitateur, si là se borne l'imitation, et si le continuateur a fait revivre autre chose que la « manière » de ses modèles. Or ce n'est point leurs tics seulement, c'est leur grâce même que le « gentilhomme saintongeois » s'est appropriée, jusqu'à faire illusion complète. Ce n'est pas Remi Belleau, c'est bien Agrippa qui nous décrit ainsi son jardin de poète, plein de fleurs et de « pensées », de pensées au double sens :

> Là florissent entassées
> Mille bizarres pensées...
> Là prend accroissance et vie
> La violette, ancolie,
> Marjolaine, thyms, persils,
> Les romarins, les soucils,....
> Serfeuils, laithues pommées,
> Pimprenelles, sicourées... (*chicorées*)
> Il n'y a, comme je croy,
> Plaisir qui ne soit en toy,
> Petit jardin qui arroses
> Tes groseliers et tes roses....

Ainsi babille, trotte et sourit la description, tendre un brin mais surtout galante, toute fraîche de préciosité jolie, qui paraît neuve tant elle est sincère, et qui se clôt artistement sur un quatrain d'amoureux :

> Douces fleurs épanouies,
> Que mes amours et vos vies,
> Vos beautés et mon amour
> Ne soient fanés en un jour !

D'Aubigné, dans cette page charmante, a dérobé à ses devanciers le secret de dire des riens avec art. N'y prouverait-il que sa juvénile souplesse, cette preuve garderait encore, chez l'auteur des *Tragiques*, sa valeur de surprise. Mais il y a mieux. Et je ne sais si le gentil Anacréon, aiguisé du spirituel Ovide, put inspirer à Ronsard lui-même une plus savoureuse « mythologie » que celle du poème, d'ailleurs bizarre, de l'*Inconstance*. L'Amour, boudeur, vient lutiner sa mère : il l'agace à la fois de ses caresses et l'inquiète de ses pleurs hypocrites :

Mille mots enfantins jasait pour lui complaire,
La chatouillait aux flancs, mordait, faisait le fol,
De ses bras potelés il tortillait son col....

si bien que sa mère, « affolée, ainsi qu'elle soulait », étreint son fils et le cajole :

Elle baise ardemment son œil, son front, sa bouche,
Et pense dévorer l'endroit où elle touche,
Prend au pli des jarrets son enfant à son col :
« D'où viens-tu, mon mignon, d'où viens-tu, petit-fol ?
« Voyez ce mauvais fils qui à blesser se joue! »
Et le fait cliqueter et sa cuisse et sa joue :
« C'est le mignon des Dieux sur les Dieux triomphant, »
L'appelant le mauvais, de sa mère l'enfant.
Bégayant ses douleurs son fils elle idolâtre,
Le met à cafourchon sur sa cuisse d'albâtre,
Où à bonds frétillants elle chérit celui
Qui fit de ses beaux yeux découler tant d'ennui
Lorsqu'elle forcenait pour Mars ou pour Anchise.

Cette saynette de l'Olympe, d'un paganisme si délicatement sensuel, se poursuit en allégorie laborieuse. La fin n'en est pas moins ravissante de légèreté et de facilité verbales. D'Aubigné évoque la

Déesse Inconstance : voici les offrandes qu'il lui destine :

Je t'offrirai de l'air d'une cloche qui sonne
Et le coq qui virait sur le haut du clocher,
Dansant de cent façons ; je courrai te chercher
De l'eau et du savon et ferai à merveilles
D'une paille fendue envoler des bouteilles (*bulles d'air*) :
J'offrirai du duvet, plumes, fleurs et chardons,
Et de l'eau de la mer, et des petits glaçons,
Un caméléon vif ; et, au lieu de paroles,
Je dirai sans propos cent mille phariboles,
Et, brûlant tout cela à ton nom immortel,
Je brûlerai encore et le temple et l'autel !

Ces qualités d'exécution placent d'Aubigné auprès des maîtres, de qui il les tient. Enfin, il est de leur lignée par une certaine conception du poète, où s'accuse l'idéal, fier et grand, des hommes de la Renaissance. Car, avant l'époque des *Tragiques*, d'Aubigné n'est qu'un homme de la Renaissance ; je veux dire est encore, est surtout un homme de la Renaissance ; ce que, après, il ne sera plus. Ici, il ne relève pas seulement de la Pléiade ; il est fils de ce siècle épris à la fois de paganisme et d'amour, de culture et de nature, d'art et de force, de pensée et de chair. Plus large que celui de Ronsard, assez proche de celui d'un Florentin énergique serait son rêve de vie. Comme poète, il aime le bien dire ; que dis-je? il en raffole. Mais, homme d'action, il aime mieux le bien faire. Il voudrait fondre les deux : le lettré, le guerrier briguent la même gloire, celle de l'homme complet. C'est dire ce qui lui manque, et ce qu'il a de trop pour être un simple homme de lettres. De là, tantôt une affectation d'art hautain et aristocrate, et tantôt une affectation de désinvolture,

qui sent son amateur robuste : que n'a-t-il davantage étudié, lui aussi, au temps de sa jeunesse folle! Si j'avais eu, dit-il, la patience d'étudier une heure par jour,

> Une heure seulement lire,
> J'accorderais bien ma lyre
> A la guerre et à l'amour.

Malgré le temps perdu, il n'en a pas moins quelque teinture « et des langues et des arts » : il est loin, et le confesse à regret, d'être le parfait poète : celui-là doit avoir une « âme parfaite », « et tous les arts tout entiers ». Du moins garde-t-il le jugement sain, l'ambition grande, et déteste-t-il cordialement l'ignorance ou la prétention des « singes de la cour ». Or le courtisan de 1575 est encore inférieur à celui qu'ont flagellé Ronsard et du Bellay. Il n'inspire à d'Aubigné que du dégoût. Les élégants du jour ne savent lire un vers sans l'estropier. Les poètes, les savants sont méprisés. La décadence est générale.

Et d'Aubigné en colère de se rejeter sur les Grecs de Plutarque, dont il croit donner l'exacte définition en ces termes :

> Des arts ils armaient leurs armes,
> Paraient les armes des arts.

En réalité, ce sont ses propres aspirations qu'il définit ainsi. Là encore, à la fois en avance et en retard sur sa génération, soldat romanesque, déjà écrivain de talent, de toute façon il la dépasse, il l'étonne et il la ravit un instant. Cet instant fut court. Le succès de d'Aubigné ne semble pas moins

avoir été très vif, en attendant qu'il dît plus tard de son livre « avorté » et renié par l'auteur :

Il me déplut, car il plaisait.

Tout cela permet d'entrevoir en d'Aubigné, durant ces années rapides, un poète de cour aux multiples faces, tour à tour galant, narquois, hautain, gracieux, fort, cynique, recherché et redouté tout ensemble. Car on le sentit toujours redoutable. La lance, la langue, la plume, tout chez lui était acéré. Sa situation dangereuse, ambiguë, entre Henri de Navarre et Charles IX, semble n'avoir pas nui à sa vogue, au contraire. Il ne faut pas oublier que, s'il « étrennait » un jour son maître navarrais d'un sonnet, il offrait le lendemain un autre sonnet, également hardi en son genre, au roi de France; que sa familiarité à la Cour s'est étendue jusqu'à rimer un ballet qui devait réjouir les yeux de Mme Catherine; qu'enfin le prince qui aurait « giboyé » aux huguenots la nuit du 24 août, avait nommé Agrippa, le réchappé du massacre, membre de son Académie, et que celui-ci s'en montra toujours très honoré.

Ainsi s'explique, en dernière analyse, la bigarrure des poèmes épars dans le *Printemps* et dans les *Poésies diverses*. Qualités et défauts, presque tout y porte l'estampille de la cour des derniers Valois. Il y a des pièces de circonstance, dédiées à des amis, des épithalames, des satires cyniques, des vers de condoléance. Parmi ces amis, les uns sont nommés; d'autres apparaissent déguisés sous des allégories. Une femme traverse, masquée,

Mme de B., qui fut un instant la maîtresse de d'Aubigné. Rien d'étonnant à ce que le poète, dans ces pièces, qui durent circuler, ait largement payé tribut au goût du jour. Ne s'était-il point fait fort, avec deux amis, d'avoir toujours de nouveaux vers à montrer, toutes les fois qu'on se rencontrerait au Louvre? Tantôt donc c'est une chanson, qui réplique à la fameuse chanson de Desportes : *Rosette, pour un peu d'absence*; tantôt une dissertation du platonisme le plus ennuyeux; tantôt un phébus de la galanterie la plus compliquée; tantôt la métaphore italienne ou l'hyperbole gasconne; tantôt enfin le ton langoureux, la note plaintive. Mais, à quelque écart de goût qu'il se porte, banal parfois, très rarement fade, d'Aubigné garde dans ses plus médiocres pages un fond de substance et de virilité qui le fait toujours juger supérieur à ces passe-temps.

Mais c'est assez dire ce qu'il doit à l'ambiance. Voyons par quoi vaut, aujourd'hui encore, le poète du *Printemps*.

D'abord, c'est un maître du sonnet.

Même auprès des sonnets de Ronsard et de du Bellay, ceux de notre poète gardent leur prix. S'ils n'ont pas, en général, la caresse du premier, la tendresse du second, ils se reconnaissent à quelque chose de mâle, de hardi, d'éclatant, parfois d'obscur et de tourmenté. Ils ont souvent un grain d'excessif, qui tout à coup dilate jusqu'au poème deux quatrains suivis de deux tercets. Si du Bellay n'avait enserré en quatorze simples vers la vie, la mort et la résurrection de Rome, d'Aubigné aurait

écrit les sonnets les plus vastes du XVIe siècle. Beaucoup sont grandioses. Ils sont d'ailleurs fort variés. L'art spécial du sonnet, avec la diversité de ses tours, coupes, suspensions et chutes, n'a point pour lui de secret. Il y apporte, outre la dextérité, cet air avantageux et sûr de soi dont il ne peut se séparer, même en s'assujettissant à des règles. Cet homme domine toujours, même quand il obéit.

C'est ainsi qu'il écrit, en se jouant, des sonnets tout en énumérations de mots, tour de force verbal où se sont rarement risqués les Soulary de son temps.

Veillants, aigus, subtils regards, cerveaux, esprits,
Tournez, venez voler, voir, savoir et comprendre...

A ce flot saccadé, égrené en courtes cascades, s'oppose par contraste la nappe unie de tel autre sonnet, calme miroir de la pensée, musique de l'oreille :

Nous ferons, ma Diane, un jardin fructueux :
J'en serai laboureur, vous Dame et gardienne.
Vous donnerez le champ, je fournirai de peine,
Afin que son honneur soit commun à nous deux....

Vous y verrez mêlés mille beautés écloses,
Soucis, œillets et lys, sans espines les roses...

Cette amble harmonieuse, si elle n'est point l'allure préférée de d'Aubigné, lequel volontiers piaffe, se cabre et galope, se rencontre cependant assez fréquemment chez lui pour être remarquée. Ce pas lent et allongé marque de beaux repos dans le tumulte des cadences.

L'un des meilleurs exemples est ce qu'on pourrait appeler le sonnet-Plantin de d'Aubigné, tant il

répond, à la française, au célèbre sonnet de l'imprimeur anversois sur « le bonheur de ce monde » :

Veux-tu savoir qui peut faire la vie heureuse,
Folâtre d'Aubigné? Ce sont ces points ici :
Des biens non pas acquis mais trouvés sans souci,
Bonne chère, beau feu, la terre fructueuse,

Point de procès, de noise; avoir l'âme joyeuse,
Le corps dispos, qui n'est trop maigre ou trop farci;
N'être point cauteleux, ni point niais aussi,
Avoir pareils amis, table délicieuse,

Sans crainte, sans soupçon, en sa bourse un écu,
Belle femme gaillarde et n'être pas cocu,
Un dormir sans ronfler, un repos sans se feindre

Qui fasse la nuit courte et contente les yeux,
Être ce que tu veux, n'affecter rien de mieux,
Ne désirer la mort, et la fuir sans la craindre.

Ce sonnet explique d'ailleurs, mieux qu'un chapitre de biographie, le « folâtre » d'Aubigné de l'époque Charles IX, en plein équilibre de corps et d'esprit, estimant la vie à sa valeur, dans la sérénité de son verdissant paganisme. Il lui arrive même de ciseler des vers qui ont la tenue et déjà la rigidité parnassiennes :

Diane fut si fière et eut telle beauté,
Et Diane très belle eut cette cruauté.

Cependant le ton est d'ordinaire plus relevé. Une grandeur élégante, assortie à une puissante simplicité, fait de lui un évocateur plus encore qu'un peintre. Tel ce début d'un sonnet sur le château de Talcy, aussi imposant que l'objet lui-même l'est encore aujourd'hui :

Quand je vois ce château dedans lequel abonde
Le plaisir, le repos et le contentement,
Si superbe, si fort, commandé fièrement
D'un marbre cannelé et de mainte tour ronde,
Je vironne à l'entour...

D'autres fois, il donne carrière à sa riche imagination, qui lui permet d'écrire des sonnets en série, l'image suivant l'image comme le flot suit le flot, sur ce thème, l'idée d'un portrait de Diane :

Je peins ce brave front, empereur de ta face
Tes lèvres de rubis, l'or de tes blonds cheveux,
L'incarnat de ta joue et le feu de tes yeux,
Puis le sucre du tout, le lustre de ta grâce...

Or, s'il est dans cette collection d'écrins ouverts çà et là quelque perle fausse, comment n'être pas ébloui par la profusion, comment ne pas désarmer devant les grâces de certaines « chutes » :

Qui pourrait vous ouïr, si belle vous voyant,
Et qui pourrait vous voir, si douce vous oyant ?
O difficile choix de si hautes merveilles !

Mon cœur s'envole à vous, tout flamme et tout désir,
Certain de me quitter, incertain de choisir
Le passage des yeux ou celui des oreilles !

Ainsi, même dans la galanterie, les sonnets de d'Aubigné, qui offrent des défauts éclatants, se sauvent néanmoins des faiblesses mesquines par je ne sais quel charme magnifique qui tient à l'habituelle hauteur de son esprit.

Que sera-ce maintenant si le poète troublé de désir, l'amant torturé d'angoisse, confient à ces sonnets, leurs interprètes, le secret de leurs fièvres ? Peu à peu le diapason s'élèvera : prières chaleu-

reuses, instances, reproches, colères, désespoirs, une à une s'ajouteront à la lyre amoureuse les fibres les plus sonores. Et c'est là qu'il fera beau voir Agrippa peu à peu déchaîné, autant du moins qu'on peut se déchaîner en quatorze vers, et quand on espère malgré tout quelque chose de celle qui vous désespère. Pourquoi Diane est-elle insensible ? Ah ! « si les Dieux inclinaient sur moi son amitié ! » Que ne se laisse-t-elle, cette Diane froide, blonde et blanche, colorer au feu de l'amour !

> Ayez pitié de vous, et comme peu à peu
> La flamme roussit l'or, l'amour soit votre feu,
> Et que je sois l'orfèvre, et l'hymen soit la braise.

Mais Diane se rit de lui. Et l'amant s'indigne :

> Puis-je voir la beauté qui me contraint mourir
> Se rire en sa blancheur de moi ensanglantée ?

Car le cœur d'Agrippa saigne maintenant à larges blessures, autrement que ne saignaient ses doigts lorsque, pour les punir de leurs privautés, Diane à sa toilette les lardait de coups d'épingles. C'en est fait. Il songe à se tuer. Pourquoi craindrait-il la mort ?

> Un méprisé peut-il craindre son dernier jour ?
> Qui craint Minos pour juge après l'injuste amour ?

Ses larmes ruissellent, véritables « canaux de soufre et d'alun ». Cependant Diane continue à le faire souffrir,

> Et n'a d'autre plaisir qu'à le faire endurer.

Il s'enferme, et cache son désespoir :

Je veux garder la chambre, et en mille façons
Meurtrir de coups plombés ma poitrine outragée,
Rendre de moi sans tort ma Diane vengée,
Crier merci sans faute en mes tristes chansons.

Enfin, dans une menace suprême, il la somme de comparaître, après sa mort, au tribunal d'amour :

Au tribunal d'amour, après mon dernier jour,
Mon corps sera porté diffamé de brûlures,
Il sera exposé, on verra ses blessures,
Pour connaître qui fit un si étrange tour.

A la face et aux yeux de la céleste cour
Où se prennent les mains innocentes ou pures,
*Il saignera sur toi...*

Trait admirable, qui, bien avant les *Tragiques*, fait songer à Dante, et qui est sans doute du pur d'Aubigné.

Plus passionnés, plus vécus que ceux de Ronsard, aussi pathétiques que ceux de Pétrarque, tels sont, assez souvent, les sonnets de d'Aubigné. Leurs déclamations même distillent la souffrance, et font invinciblement songer à ces vers de Musset :

Les déclamations sont comme des épées :
Elles forment dans l'air un cercle éblouissant,
Mais il y pend toujours quelque goutte de sang.

Les sonnets du *Printemps* ne nous acheminent pas encore directement aux *Tragiques*. Les odes, élégies, stances et satires du même recueil et des *Poésies diverses* nous en rapprochent davantage. Il

y a, ici encore, beaucoup de mélange. Il règne aussi un grand désordre dans ces pièces. Certaines gerbes sont un ramassis; aucune date, et plusieurs époques visiblement confondues; souvent du fatras, parfois de l'ordure. Il faut d'abord, par la pensée, opérer la ventilation de ces éléments hétérogènes. La balle envolée, reste le grain. Or ce grain est de poids.

Toute cette partie de l'œuvre accuse un approfondissement de la sensibilité, un agrandissement de l'imagination, un renforcement du caractère d'Agrippa. Visiblement la vie et l'expérience le façonnent. Les traits se creusent, les angles s'accusent, les reliefs se modèlent. Notons rapidement ces transformations au passage, en attendant que les contours soient définitivement accusés dans les *Tragiques*, et gravés dans l'*Histoire*.

L'idée de la mort, le sentiment et le goût de la mort, est la première chose qui frappe chez le « folâtre » qui faisait naguère si bonne chère à la vie. L'amour malheureux est-il ici seul en cause? Le poète, qui porte en lui un religionnaire mal endormi, est saisi dans son âme par l'inassouvi de nos joies, le faible et le passager de nos souffrances. Rien que la mort n'est infini. Un baiser de Diane, et il mourra content. Il se voit avec joie, lui aussi, par les ombres « myrteux ». Rien que la mort n'est infini : mais la mort n'est-elle pas la vie même? L'idée poétique glisse insensiblement à l'idée religieuse. Le sentiment est le même; la traduction, l'application sont différentes. Tout à l'heure accueil à la mort et sourire au suicide; maintenant résigna-

tion au deuil cruel, et sourire entre les larmes. La *Consolation* à Mlle de Saint-Germain pour la mort de Mme de Saint-Angel nous montre les célèbres stances à du Périer anticipées par d'Aubigné avec un bonheur et une analogie qui vont parfois jusqu'à l'identité. Même rythme, mêmes idées, parfois mêmes termes. La principale différence est dans la personne à qui les vers sont adressés. Ici, c'est une femme encore jeune et belle qui flétrit sa beauté dans les larmes et dont le poète veut seréner le visage. Surprenante page, qui diminuerait fort le mérite de Malherbe s'il était établi que Malherbe ait pu la connaître :

Ils diront : Et à quoi servent ces vaines plaintes
Qu'enfin il faut finir?
Belle, cessant tes pleurs, de ces cendres éteintes
Éteins le souvenir.

Changeons donc cette humeur, qui pour sembler humaine
Pleure inhumainement....

Et ainsi jusqu'à la conclusion chrétienne, qui contient même l'allitération délicieuse sur le nom de la jeune morte, — ici Rosette, là Saint-Angel, — avec l'avantage pour d'Aubigné :

Elle vivait là-bas en une terre étrange
Sous le sort envieux,
*Elle changea son nom et son âme en Saint-Ange*
Changeant la terre aux cieux.

Il y a là comme un prologue aux *Méditations* dont, aux heures de doute et de souffrance, il encouragea son maître, ses amis et lui-même; le dessous chrétien reparaît, en attendant le dessous huguenot.

Mais cette imagination ne caresse pas ordinairement des idées de résignation, de consolation. Loin de là. Le combatif d'Aubigné prend le plus souvent posture contre la destinée. Entre elle et lui, c'est un duel acharné. La seule profession dont il se pique, en vers admirables, c'est, dit-il :

M'endurcir aux malheurs, obstiner mon courage
Encontre les rigueurs, comme contre l'orage
*Un grand roc endurci fait targe de son dos.*

Pourtant, comme il est jeune encore, il a des accès de désespoir. Il y a du très jeune homme, mais il y a surtout du très grand poète dans une pièce étrange, en stances, où il peint une souffrance montée au paroxysme. Des idées funèbres l'assaillent de toutes parts. Lui-même leur fournit un aliment macabre, s'enfermant dans une chambre qu'il a fait peindre de têtes de mort : au milieu de cette « anathomye », il a placé le portrait de celle qui le désespère :

Le lieu de mon repos est une chambre peinte
De mille os blanchissants et de têtes de morts....

S'il sort, il ne cherche que lieux sauvages, antres et rochers, où il puisse « user le fiel » de sa fâcheuse vie,

Horriblant de mes cris les ombres de ces bois....
Tout cela qui sent l'homme à mourir me convie;
En ce qui est hideux je cherche mon confort.

La beauté sauvage de ce qui suit est sans modèle, à cette date :

Ma présence fera dessécher les fontaines
Et les oiseaux passants tomber morts à mes pieds,
Étouffés de l'odeur et du vent de mes peines :
Ma peine, étouffe-moi comme ils sont étouffés !

Si tel est d'Aubigné amoureux, que sera d'Aubigné courroucé? D'Aubigné narquois est déjà d'une âpreté rare. Quand il goguenarde le vice, on ne le distingue du bas Rabelais, ou du malpropre Marot qu'au lyrisme de son obscénité et à l'allure vengeresse de son sarcasme. On dirait Villon le Censeur. La pièce sur Maroquin, la courtisane d'Agen, est d'une impudeur royale. Pareille est une autre pièce où d'Aubigné poursuit le riche parallèle de sa maîtresse et de sa duègne, de la goule et de la finette. Marot n'a qu'à se cacher : le « blason du tétin » est désormais blasonné.

Ce sont là les gourmes de ce fougueux esprit qui donne encore, par l'énormité de ses écarts, la contre-épreuve de sa puissante vitalité. Ce serait d'ailleurs le mal connaître que de ne pas croire à une sorte d'harmonie entre les contrastes de ce tempérament. L'unité est dans la violence magnifique. Chez d'Aubigné, l'excessif est la norme.

Aussi n'est-on point surpris de voir déborder, à côté du lyrisme, le cynisme, et d'observer que déjà, par accès, l'inspiration religieuse fait ménage avec le reste. Des vers religieux, il y en a déjà dans la *Consolation* à Mme de Saint-Germain. D'autres se lisent dans un sonnet intitulé *Extase* :

Vous courtisez le ciel, faibles et tristes yeux,
Quand votre âme n'est plus en cette terre ronde :
Dévale, corps lassé, dans la fosse profonde,
Vole en ton paradis, esprit victorieux...

Céleste amour, qui as mon esprit emporté,
Je me vois dans le sein de la Divinité :
*Il ne faut que mourir pour être tout céleste.*

Cette « extase » n'est-elle pas comme une préparation à celle qui clôt le dernier chant des *Tragiques*?

Il semble, maintenant, que l'on aperçoive assez nettement ce que d'Aubigné doit à Ronsard, et ce qu'il ne doit qu'à lui-même; pourquoi, comme poète, les *Tragiques* même étant mis à part, il mérite plus d'estime qu'on n'a coutume de lui en accorder; comment enfin, le « poète du *Printemps* » nous prépare à comprendre le poète des *Tragiques*. D'Aubigné n'a pas prémédité les *Tragiques*. Ce poème s'est imposé à lui dans une hallucination de blessé, entre la défaite et la mort. Mais Agrippa était marqué pour son exécution par tout ce qui avait précédé. Toutes les cordes nouvelles dont vibrera sa lyre vengeresse se sont ajoutées d'elles-mêmes, une à une, à l'instrument déjà riche qu'il avait reçu de Ronsard, et qu'il a enrichi sans y songer. Passe maintenant le souffle de l'esprit, et la lyre, subitement accordée dans un ton plus grave, résonnera de toute la vigueur de ses nerfs d'airain. C'est le cas de remarquer que d'autres morceaux que l' « extase » seront repris et transposés dans les *Tragiques*. La belle image des deux « bessons meurtriers » qui se débattent sur le sein ensanglanté de la patrie, leur mère commune, est déjà essayée dans un sonnet avant de trouver sa forme supérieure au livre des *Misères*. De même le morceau sur la mort du duc d'Alençon. Ainsi, le germe des *Tragiques* était en d'Aubigné pour ainsi dire avant qu'il les eût conçus, et le « beau monstre » fut l'enfantement, conscient ou inconscient, de sa vie entière. Encore n'est-il pas sûr que d'Au-

bigné, même à ses heures de courtisan, n'ait pas senti que ses poèmes d'occasion n'étaient que des exercices d'assouplissement en vue de quelque grand œuvre. On pourrait l'affirmer, si, comme nous sommes tenté de le croire, son sonnet sur le trio d'amateurs-poètes, Vatel, Amadis et Agrippa, est antérieur à 1577. La fin en serait alors prophétique :

Ainsi nos jeux mignards, essais de nos esprits,
Préparent pour un jour nos courageux écrits
A décocher du fond d'une petite fronde

Le caillou qui saura déchirer les lions,
Les hydres, les Pythons, conçus d'infections,
*Et des fiers Goliaths désengeancer le monde.*

C'est cette lutte du nouveau David contre les Goliaths que nous montreront les *Tragiques*.

## CHAPITRE II

### LE POÈTE DES « TRAGIQUES »

...« Je dirai en ce lieu
« Ce que sur mon papier dicte l'esprit de Dieu. »
(*Tragiques*, Livre III, Chambre Dorée.)

Lorsque, au printemps de 1576, le courtisan d'Aubigné s'évada du Louvre avec le Béarnais, pour lui commença une vie nouvelle; j'allais dire sa *vita nuova*, en songeant aux *Tragiques*. Il prenait déjà par ce fait, et sans s'en douter, le chemin de son grand poème. Libéré de ces murs « infects » où il avait froissé son écharpe blanche, à pleins poumons, maintenant, il humait l'air huguenot.

Ce fut une ivresse. Ce fut aussi une mortification, et, chez ce passionné, un remords violent, un retour, plus violent encore, à la religion délaissée. Le souvenir de son père, le serment d'Amboise, le ressaisirent d'une prise qui ne devait plus le lâcher. Maintenant il envie le sort d'un compagnon d'école, élève comme lui de Béroalde, le martyr Gastine, brûlé pour sa foi sept ans auparavant. En quels termes, sous peu, ne va-t-il pas répudier ses vers,

ces passe-temps de jeunesse, dans lesquels peu s'en faut qu'il ne voie de criminelles folies :

Quand j'étais fol heureux, si c'est heur et folie
De rire ayant sur soi sa maison démolie....

Ces heures-là sont passées. Il va parler à ses vers, comme il parlerait à des soldats sous le feu :

Çà, mes vers bien aimés, ne soyez plus de ceux
Qui, les mains dans le sein, tracassent paresseux
Les stériles discours....

L'action le réclame. Il court, il se multiplie,... et il tombe percé de blessures au furieux combat de Castel-Jaloux (1577).

Alors, dans les transports du désespoir au moins autant que de la fièvre, le religionnaire, qui se croit perdu, ne veut point rendre l'âme sans avoir du moins exhalé vers le ciel un suprême cri de souffrance : et, avec la lucidité aiguë des mourants, il mande le juge du lieu (le détail est à noter), et lui dicte les premières tirades des *Tragiques*, pendant que son sang s'échappe de cinq plaies. Sans doute, après cette crise le forcené va mourir? Il guérit. Ses blessures se ferment; il remonte à cheval et recommence à battre l'estrade ; mais il porte en son esprit le germe du poème conçu dans le délire, et partout maintenant, au camp, « dans les tranchées », il l'échauffe, il le développe. Le danger dont il est sauvé lui apparaît comme un avertissement de Dieu; son salut, comme un acte intentionnel de la Providence; son poème, comme la vocation à laquelle il était réservé. Ce sera l'*ex-voto* de sa

délivrance, en même temps que le martyrologe de ses frères, et la pierre de fronde enfoncée au front du Goliath romain. Ainsi s'approfondit, se creuse le plan des *Tragiques*, dans le vif et le sanglant de la vie individuelle. Une fois dans ce train d'idées, la pensée de d'Aubigné ne s'arrête plus, car il ne fait rien à demi. Il est sûr maintenant que Dieu a sur lui des intentions. Il collabore donc à son plan préfix. Il envisage sa vie passée, et s'aperçoit qu'elle est pleine d'incidents quasi-miraculeux dont la signification lui avait jusque-là échappé. Ce n'est plus seulement la foi calviniste qui le tient, c'est le « biblisme », c'est-à-dire une application perpétuelle des livres saints aux accidents de notre mortelle existence, un sens de prédestination imposé à ses divers hasards : Dieu est ainsi personnellement mêlé à la vie d'Agrippa, comme Agrippa est mêlé personnellement aux secrets de Dieu. Les dangers qu'il a courus, avant celui de Castel-Jaloux, sont autant de signes évidents. N'y a-t-il pas celui de Talcy, celui de la Cour? A-t-il oublié qu'à Talcy, navré de plusieurs blessures, il fut jadis ranimé, grâce aux soins et à l'amour de Diane, croyait-il alors; quel n'était pas son aveuglement!

Ne chante que de Dieu, n'oubliant que lui-même
T'a retiré : voilà ton corps sanglant et blême
Recueilli à Talcy sur une table, seul,
A qui on a donné pour suaire un linceul...
Ta main m'a délivré : je te sacre la mienne !

Quant à la Cour, où son âme faillit sombrer, n'en fut-il pas du salut de d'Aubigné comme de celui de

Jonas, qui trouva dans l'abîme même et au ventre d'un monstre l'abri au lieu de la mort?

Je m'enfuyais de Dieu, *mais il enfla la mer,*
*M'abîma plusieurs fois sans jamais m'abîmer....*
Le danger m'a sauvé en sa panse profonde
Un monstre de labeur à ce coup m'a craché
Aux rives de la mer tout souillé de péché.

Aussi sa gratitude a-t-elle quelque chose de débordant. Il exerce de jour « son fer et son courage », et « sa plume de nuit ». Les *Tragiques*, qui s'écrivent comme ils peuvent, aux soubresauts des campagnes, sont désormais l'idée fixe, et l'œuvre maîtresse de d'Aubigné, la seule qu'il avoue antérieurement à l'*Histoire*, parce que seule elle satisfait son âme de croyant, de partisan, et qu'elle lave ses fautes antérieures : il y ramène tout, il en parle par voie d'allusion, il en cite des vers dans ses lettres, il en récite des morceaux, en chevauchant. On en trouve deux vers dans une *Méditation* de date incertaine (vers 1580 probablement), des fragments dans une importante *Lettre* à Catherine de Bar [1], qui est de 1600; il en placera d'autres dans son *Histoire Universelle*, d'autres, après 1610, dans une lettre à Louis XIII. Il s'entretient enfin de ce poème avec le Béarnais, il le lui conte, il le lui soumet; il fait d'Henri son juge, comme son témoin. Par là se confirme, une fois de plus, l'intimité du maître et du serviteur.

Il est clair, en effet, que, si Henri de Navarre n'est pas l'inspirateur direct des *Tragiques*, il leur donne

1. Sous le titre de *Traité des douceurs de l'affliction.*

un entier acquiescement. Contre qui cette sainte colère, sinon contre ses ennemis? En faveur de qui cet enthousiasme et ces prophéties, sinon en sa faveur? N'est-il pas, lui aussi, le « prédestiné » du parti, le « Moïse » sauvé du massacre, l'élu du miracle? Comment son écuyer lui eût-il laissé ignorer des vers tels que ceux-ci :

Henri, qui tous les jours vas prodiguant ta vie
Pour remettre le règne, ôter la tyrannie,
Ennemi des tyrans, ressource des vrais Rois,
Quand le sceptre des lys joindra le Navarrois,
Souviens-toi !...

Ce poème, qui sera la geste huguenote, se trouve donc, à l'origine, placé sous la protection d'Henri, suspendu à l'espérance d'Henri. N'oublions pas que, sûrement repris et retouché après la mort mort d'Henri IV, remanié peut-être aussi entre la « mutation » du roi et sa mort, il n'en a pas moins été bâti, et même achevé de très bonne heure. D'Aubigné dit formellement, dans l'avis *Aux Lecteurs*, qu'en 1577 « il traça comme pour testament cet ouvrage, lequel encore quelques années après il a pu polir et emplir ». Il n'y a aucune raison de mettre en doute cette affirmation, ni cette autre, que « ce prince, étant encore roi de Navarre, avait déjà lu *tous* les *Tragiques* plusieurs fois ». Et ceci renforce singulièrement le passage de son *Histoire* [1] où d'Aubigné range les *Tragiques* parmi les ouvrages qui hâtèrent le déclin de la Ligue. Le poème était donc achevé de bonne heure; il était même connu,

1. *Hist. Univ.*, t. III, livre III, chap. XXIII.

du moins en manuscrit. Peut-être même des fragments en coururent-ils imprimés. Il était approuvé d'Henri, non seulement dans son inspiration générale, mais dans ses idées politiques, puisqu'Henri manda un jour d'Aubigné par devers du Fay et du Pin pour contrôler celles-ci, et que finalement il les approuva [1]. C'est que la profession de foi religieuse y enveloppe une profession de foi politique. Sous les prophéties, il y a un acte bourbonien. Ceci explique à la fois et l'oubli où sembla tomber le poème chez l'auteur lui-même après l'avènement d'Henri IV, et sa résurrection après la mort d'Henri IV, tout hérissé de foudres ajoutés, et tout bardé d' « apophéties », c'est-à-dire de prophéties après coup. Quelle nécessité de raviver les haines lorsque le Béarnais devenait le roi de France? Ne fallait-il pas laisser dormir la Saint-Barthélemy après l'Édit de Nantes? Trente ou quarante ans, le manuscrit des *Tragiques* moisit au fond d'un coffre. Alors seulement d'Aubigné éclata et lança ses vieux tonnerres, augmentés de tonnerres neufs, lorsqu'il vit les ministres infidèles, corrompus par l'or de Marie de Médicis, et qu'il crut à un retour offensif du « papisme ». De là ses apostrophes aux « fils dégénères », parmi lesquels il pouvait déjà compter un fils de Coligny, et, bientôt après, son propre fils.

Or les *Tragiques*, chose étrange, mènent d'Aubigné droit à l'histoire. C'est à ce poème qu'il doit l'idée de l'*Histoire Universelle*, à moins qu'il ne la doive peut-être directement, comme il l'a dit plusieurs fois, à

1. Préface en prose des *Tragiques*. « *Aux Lecteurs*. »

son maître lui-même. Quoi qu'il en soit, l'*Histoire* est à son tour désignée, dès le IV[e] Livre, comme la justification et pour ainsi dire le commentaire perpétuel des *Tragiques*. Et le nouveau plan, au lieu de contrarier le premier, n'en met que plus à l'aise le poète qui va pouvoir à cœur joie, — sûr maintenant de se compléter ailleurs, — mettre en liberté son imagination fulgurante, et développer toutes ses facultés de visionnaire et de prophète.

Car d'Aubigné est une sorte de « voyant ». Il l'est par ferveur religieuse, exaltation de la foi ; il l'est aussi par nature. De tout temps il a frayé avec l'invisible. Il eut sa première hallucination à six ans : « Une femme fort blanche, qui, lui ayant donné un baiser froid comme glace, se disparut ». Le merveilleux, nous l'avons vu, l'attira plus tard sous toutes ses formes. L'hallucination chrétienne, si l'on peut ainsi dire, lui est comme une seconde nature. Il a des extases, il a des visions. La conception des *Tragiques* relève de la vision ; l'exécution suppose un état quasi-permanent de lyrisme fanatique et de « ravissement » simultanés. Le point de départ est une vision plus précise et très longue, — elle dura sept heures, ce qui est fabuleux, — que l'on taxerait de simple délire, si l'on ne songeait à l'œuvre extraordinaire qu'elle enfanta. C'était au lendemain du combat de Castel-Jaloux :

> Parmi ces âpres temps, l'esprit, ayant laissé
> Aux assassins mon corps en divers lieux percé...
> Bien qu'impur fut mené dans les régions pures.
> *Sept heures lui parut le céleste pourpris*
> *Pour voir les beaux secrets et tableaux que j'écris :*

**Soit qu'un songe au matin m'ait donné ces images,**
**Soit qu'en la pâmoison l'esprit fit ces voyages,**
**Ne t'enquiers (mon lecteur) comment il vit et fit,**
**Mais donne gloire à Dieu en faisant ton profit.**

Ce passage essentiel nous révèle le tempérament de ce poète d'un nouveau genre, prophète autant que poète, et voyant autant que croyant. L'admirable, c'est que le solide terrain des faits, au lieu de l'assujettir à la terre, est l'énergique tremplin qui le fait rebondir aux cieux. Si clairement, dans l'histoire de son église sous la croix, il voit inscrits à l'avance les traits providentiels de son avènement. De fait, cette foi persécutée à son berceau, mal étouffée par les premiers bûchers, survivant au massacre de 1572, conservant son chef et son héros à travers mille dangers, capable maintenant de gravir les degrés du trône, de commander à la France et d'abattre le colosse catholique, toute cette épopée, en soi étonnante, ne devait-elle point se dérouler aux yeux d'un d'Aubigné comme si Dieu poursuivait par elle le triomphe de la vraie religion ? Aussi prophéties sacrées, symboles, allégories, lui seront-ils arsenaux inépuisables, lui fourniront-ils armes à toutes brèches. Les « visionnaires » surtout, un Ézéchiel, un saint Jean à Pathmos, un Ésaü, un saint Paul en ravissement, lui offrent ses textes de chevet.

Car il écrit vraiment l'Apocalypse protestante. Les temps sont accomplis. La « Bête » doit disparaître ; cette « Bête », c'est l'Antéchrist ; et cet Antéchrist, c'est le pape. Le poète inspiré, nouvel archange, va combattre cette Bête avec l'épée flamboyante, le « coutelas ondé » de la parole divine. Et c'est pour

cela, sans doute, qu'il s'arrête au chiffre sept, pour le nombre de ses chants : sept livres, qui sont comme les sept sceaux du Livre que l'Ange remet à saint Jean pour les rompre. Si pénétré est-il d'hébraïsme, qu'il a d'abord baptisé le dernier livre *Dan*, d'un mot hébreu qui signifie jugement. Il l'a remplacé, ensuite, par le mot *Jugement*, pour que « tout dans son ouvrage parlât français ». Mais ce français est lui-même tout biblique ; et il faut le lire comme il fut écrit, sous l'impression directe des livres sacrés.

*
* *

Les sept livres sont intitulés *Misères*, *Princes*, *Chambre Dorée*, *Feux*, *Fers*, *Vengeances*, *Jugement*. Ils peignent les *misères* de la France sous la guerre civile, l'ignominie des *princes* Valois, l'infamie de la *chambre suprême* de la Justice, les *bûchers* partout et inutilement allumés, les *épées* tirées hors du fourreau par les victimes, les *vengeances* antérieures exercées par Dieu sur les nations et les monarchies criminelles, le *jugement* des bourreaux et l'entrée des martyrs dans la céleste félicité.

Le premier vers des *Misères* donne le diapason. Le poète engage une lutte corps à corps, haletante, forcenée, avec le monstre :

Puisqu'il faut s'attaquer aux légions de Rome,

son courage de feu, son « humeur aigre et forte » feront, au travers des sept monts, « brèche au lieu de porte ». Sous les autels des idoles, n'aperçoit-il pas « le visage meurtri de la captive Église », qui

l'appelle à sa délivrance? Il court, il vole, quoiqu'il s'avance là « par un chemin tout neuf ».

Que les astres du ciel, les regards perçants des Prophètes, la force du Tout-Puissant viennent à son secours : loin de lui les invocations profanes et les oripeaux des Muses :

Au lieu de Thessalie aux mignardes vallées,
Nous avortons ces chants au milieu des armées.

Le poète a chaussé « la botte en jambe et non pas le cothurne ». Sa Melpomène, ce sera la muse des tombeaux. Il l'éveille; la voici qui surgit « des tombeaux rafraîchis »,

Affreuse, échevelée, et bramant en la sorte
Que fait la biche après le faon qu'elle a perdu.

La bouche lui saigne; « elle éparpille en l'air de son sang deux poignées », et bruit ces mots d'une voix enrouée :

O France désolée, ô terre sanguinaire,
Non pas terre, mais cendre!...

La France apparaît à son tour; elle porte entre ses bras deux jumeaux, deux frères ennemis, symboles des deux religions rivales. Le plus fort brutalise le plus faible et « fait dégât du doux lait qui doit nourrir les deux »; à la fin le plus faible se défend, et sa juste colère

Rend à l'autre un combat dont le champ est la mère.

Cette mère, de désespoir « mi-vivante mi-morte », essaie en vain de les réconcilier; réduite aux abois, elle s'écrie :

Or, vivez de venin, sanglante géniture,
Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture!

A ce premier tableau, qui forme la plus tragique des expositions, succède une apostrophe aux mauvais rois, bourreaux de leurs peuples. Quelles atrocités ne sont pas commises sous les rois qui fomentent la guerre civile! Celle que peint d'Aubigné n'est point l'horreur classique réchauffée de Lucain, c'est l'horreur française dont il fut spectateur et acteur. « L'homme est en proie à l'homme, un loup à son pareil, » voilà pour le sexe fort. Pour les femmes,

Le blanc les fait trembler[1], et les tremblantes mères
Croullent (*serrent*) à l'estomac leurs pouppons éperdus
Quand les grondants tambours sont battants entendus.

Quant au paysan, à ces « aimés laboureurs » qui ouvragent si bellement le sein de la terre, pillés, brutalisés, pantelants, ils cherchent des cavernes pour s'y « assérer », et la mère commune, « pleurante de souci », vient consoler ses petits en leur ouvrant toutes ses retraites :

Cachez-vous sous ma robe, en mes noires forêts;
Et, au fond du malheur, que chacun de vous entre,
Par deux fois mes enfants, dans l'obscur de mon ventre!

Mais ce geste pathétique de la Terre n'empêche pas le reître de torturer les misérables : et la liste des « choses vues » par d'Aubigné s'allonge, lamentable, hideuse : Enfants massacrés, mère mourante

1. (L'écharpe blanche était l'insigne huguenot.)

qui a « traîné, roulé son corps sur ses seins dissipés », pour tendre à son nourrisson expirant des « peaux sans humeur » ; une autre qui, affamée, convoite le sang de son enfant et renouvelle le festin de Thyeste, aucune horreur ne nous est épargnée. Car c'est le but du poète de nous soulever le cœur de dégoût et d'indignation.

Quel contraste avec la vie sous les bons rois, sous les rois d'autrefois ! Saisissante antithèse que ces superbes « entrées » offertes à des souverains paternels par leurs bonnes villes. Les cités rivalisaient alors avec ces bonnes nourrices

De qui le sein fécond se prodigue à l'ouvrir,
Veut montrer qu'il en a pour perdre, et pour nourrir...
... A leurs Rois triomphants,
Triomphants par la paix, ces villes nourricières
Montraient au ciel serein leurs trésors enfermés,
Et leur lait et leur joie à leurs Rois bien-aimés.

Ici le poète se pose la question attendue : Quelle cause a rendu la France à ce point différente d'elle-même ? Elle seule, répond-il, est coupable. Sa prospérité l'a fait croupir dans l'impiété ; Dieu la châtie. Il la frappe de sa verge de fer, parce que ses superstitions la « poussaient aux idoles ». C'est pourquoi il a permis que l'Enfer nourrît deux « pestes » formées par sept fois « des pires excréments », lesquelles se sont abattues sur la France pour la dévorer. Nous touchons au cœur du sujet.

La première de ces deux « pestes », c'est Catherine de Médicis. C'est la « femme fatale », la Jézabel des *Tragiques*. En elle se trouvent violées toutes les lois humaines et divines : la loi salique, soutien

de la nation ; la loi morale, puisque la vie de Catherine ne fut qu'ordures, superstitions, poisons et lâchetés. C'est Canidie, c'est Erynne, c'est Alecto, c'est la « vivandière d'Enfer ». Elle a fait litière de la France et perdu la dynastie des Valois. Deux cent cinquante vers d'injures épiques, la plupart d'ailleurs aussi peu historiques qu'elles sont superbes, suffisent à peine à l'invective du Michelet protestant.

Après Jézabel, c'est Achitophel, ou le cardinal de Lorraine, « peste » moins copieuse et qui prêtait moins au développement, suffisamment marquée cependant au passage, pour qui sait lire le vieux français :

Adultère, paillard, bougre et incestueux.

Catherine et le « cardinal sanglant », voilà les deux boutefeux de la nation, et de l'Europe. Tous deux étrangers, tous deux suppôts du pape, « engeance de Loyole » et « vermine espagnole », ce sont les « Bestes » dont le principal soin

Est de mettre à jamais au tyrannique poing
De la Beste de Rome un sceptre qui commande.

Le politique, qui parle ici, rougit de voir « la pantoufle crotter les fleurs de la couronne ». L'Apocalypse pure reprend aussitôt avec le loup-Romain Néron, continué par le pape-Antéchrist. Et cette partie du poème, très ample et capitale, se clôt sur une admirable prière en stances, où le poète montre à Dieu l'héroïque résignation des victimes, et le supplie de venir « frapper Babel ».

Le second livre, *Princes*, met en scène la famille royale et la Cour. D'Aubigné débride toutes les plaies, met à vif tous les chancres. Ce n'est plus seulement de la satire : Juvénal est dépassé. C'est l'assaut furieux contre les vices et les vicieux, désignés par leur nom, marqués au fer rouge. Malheur à ceux qui ont donné sujet à ce livre :

> Lisez-le ! vous aurez horreur de votre horreur.

Lui-même, le justicier, a honte de ce qu'il écrit :

> J'en ai rougi pour vous, quand l'acier de mes vers
> Burinait votre histoire aux yeux de l'univers.

En vain les flatteurs essaient-ils de faire prendre le change sur leurs vices :

> L'écume de leur pus leur monte jusqu'aux yeux.

Quant à lui, il est allé chercher la vérité aux déserts, dans les îles des bannis. Il l'amène, elle parlera :

> La voici par la main. Elle est marquée en sorte
> Qu'elle porte un couteau pour celui qui la porte :
> Que je sois ta victime, ô céleste Beauté,
> Blanche fille du Ciel, flambeau d'éternité !

Il se rue aussitôt sur le cortège ordinaire des rois corrompus, sur ces « chiens » et ces « singes » malfaisants que leurs maîtres préfèrent aux « lions », symboles de fierté grondeuse et de magnanimité. Après quelques longueurs, il oppose, une fois de plus, le Roi et le Tyran :

> Ceux-là règnent vraiment, ceux-là sont de vrais Rois
> Qui sur leurs passions établissent des lois...
> Non les hermaphrodits, monstres efféminés....

Ici les oreilles chastes n'ont qu'à se détourner. Malheureux, dit le poète, ceux qui vécurent

Sous une femme hommasse et sous un homme femme.

Catherine, mère « douteuse », est de nouveau flagellée à l'occasion de ses fils; mais ce sont ceux-ci naturellement, et en particulier Henri III, qui font les frais de cette exécution terrible. Quelle page immortelle que ce portrait où chaque vers grave une infamie à l'eau-forte :

Avoir ras le menton, garder la face pâle,
Le geste efféminé, l'œil d'un Sardanapale;
Si bien qu'un jour, des Rois ce douteux animal,
Sans cervelle, sans front, parut tel en son bal....
Si (*tellement*) qu'au premier abord, chacun était en peine
S'il voyait un Roi femme ou bien un homme Reine.

Après le Roi, le poète accommode ses mignons, puis le duc d'Alençon, puis les princesses, déguisées en clientes de la rue du Grand-Hurleur. Il stigmatise les processions ignobles des « fols capuchonnés » et autres pratiques, d'une horreur aujourd'hui trop prouvée. Et quand le lecteur, écœuré d'ulcères, de sodomies et d'avortements, lui demande pourquoi cet étalage d'ordures, il répond :

Mieux vaut à découvert montrer l'infection
Avec sa puanteur et sa punition.

Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'arrivé à ce point une subite émotion ne l'étreigne. « Ici je vais laver ces papiers de mes larmes. » Il évoque, par un de ces contrastes où sa forte imagination se complaît, les impressions d'un jeune gentilhomme qui, arrivé pur de sa province, débute à la Cour, dont il

découvre une à une les impuretés. L'adolescent scandalisé (cet adolescent, n'est-ce pas d'Aubigné lui-même?) a un songe, où il entend successivement la voix du siècle, sous la forme d'un discours de la Fortune, et la voix de la conscience, ou discours de la Vertu. Vieille allégorie sans doute, et réchauffée tantôt de l'apologue de Prodicus, tantôt du songe de Scipion, tantôt d'un discours célèbre de Claudien. Et pourtant ces pages trop abondantes, — environ trois cent cinquante vers, — nous sourient d'un charme singulier, surtout à cette place. Rien de gracieux comme le portrait du jeune homme; de piquant et d'aisé comme les propos finement satiriques de la Fortune; d'achevé comme le portrait du parfait courtisan, où le poète égale en se jouant du Bellay et Régnier; rien de simple, de noble, de substantiel comme le portrait de l'honnête homme, si différent du Fœneste de cour : « Retire-toi dans toi; parais moins, et sois plus ». Rien de grave, enfin, comme la conclusion morale : hommes de probité, votre silence vous fait complices. « Vous êtes compagnons du méfait pour vous taire. » Aussi serez-vous châtiés, quoique innocents. Le livre se clôt sur une image exquise :

...... Comme lorsque l'éclat
D'un foudre exterminant vient renverser à plat
Les chênes résistants et les cèdres superbes,
Vous verrez là-dessous les plus petites herbes,
La fleur qui craint le vent, le naissant arbrisseau,
En son nid l'escurieu (*l'ecureuil*), en son aire l'oiseau,
Sous ce dais qui changeait les grêles en rosée,
La bauge du sanglier, du cerf la reposée,
La ruche de l'abeille et la loge au berger,
Avoir eu part à l'ombre, avoir part au danger.

Après les Princes, les Juges. Le troisième livre nous transporte au Palais de Dieu, et nous déroule du haut de cet empyrée un double spectacle : d'une part, la justice humaine représentée par la Chambre Dorée,

> De justice jadis, d'or maintenant parée ;

de l'autre, la Justice divine, ou Thémis et son cortège. Au centre de cette double scène, Dieu se réveille, et manifeste les premiers signes de sa colère. D'Aubigné clôt ce livre sur une apostrophe aux mauvais juges et une malédiction.

L'allégorie joue ici un rôle considérable, et, il faut l'avouer, abusif. Ce n'est pas que l'invention, la verve, fassent jamais défaut au poète. Il a déjà assez prouvé qu'il est intarissable. Mais, malgré le bonheur de ses trouvailles, on ne saurait s'attacher beaucoup à ce défilé interminable de défauts personnifiés. Si d'Aubigné prête à Dieu un geste à la Michel-Ange, en lui faisant mettre l'ongle au Palais de Justice pour éprouver les matériaux dont il est fait (son mortier fut détrempé au sang des innocents), il nous fatigue en revanche en faisant apparaître successivement dans la Chambre dorée l'Hypocrisie, la Vengeance, l'Envie, la Stupidité, l'Ignorance, la Luxure, l'Insolence, la Paresse, et trente autres allégories non moins vieilles qu'ennuyeuses. C'est un « triomphe » à rebours, et l'on a besoin de se rappeler la vogue en France de ces « Triomphes » imités de Pétrarque, ou de ces « Vices » traités à la Mantegna, pour comprendre, sans les excuser d'ailleurs, ces complaisances imprévues de d'Au-

bigné pour une littérature d'Académie. C'est un soulagement de noter au passage l'hommage rendu à quelques magistrats intègres, Harlay, de Thou, Gillot et Thurin; comme aussi de retrouver le pathétique simple de d'Aubigné, si mâle, si poignant, dans le célèbre passage sur les cendres des brûlés :

Les cendres des brûlés sont précieuses graines,
Qui après les hivers noirs d'orage et de pleurs
Ouvrent au doux printemps d'un million de fleurs
Le baume salutaire, et sont nouvelles plantes
Au milieu des parvis de Sion fleurissantes.

Cependant Thémis s'avance dans le ciel, et à sa suite le cortège des bons juges : ceux de l'Ancien Testament, ceux de l'antiquité grecque et romaine, un Charlemagne (on cherche en vain saint Louis, pourquoi cette omission?), suivis eux-mêmes du cortège des victimes. Les martyrs, dont quelques-uns seulement sont nommés ici, acclament Dieu qui va bientôt juger leurs juges. Ainsi s'avance le troupeau

De ceux qui on gagné leur procès en mourant.

Thémis fait rouler son char sur les juges prévaricateurs; de leurs boyaux crevés jaillit l'or criminel, tandis que le poète s'écrie d'une voix tonnante :

Rendez-vous la justice, ou si vous la vendez?

Ce défilé des martyrs, à peine ébauché tout à l'heure, remplit maintenant tout le livre des *Feux*. Les voici entrant dans le vaste ciel par la porte sacrée, tous portant l'écharpe blanche, tous purifiés à la flamme des bûchers :

Les feux qui vous brûlaient vous ont rendus candides.

Ces vaillants chevaliers, « non de la table ronde », apparaissent ceints de gloire. D'Aubigné voudrait les énumérer tous, car c'est un martyrologe qu'il écrit ici, et dans le sacrifice tous sont héros au même titre. Mais ils sont trop. L'*Histoire* recueillera tous les noms qu'il pourra rassembler. Le poème ne peindra que les plus connus. Champ encore immense! De Jean Huss à Bernard Palissy, en passant par les Albigeois, les martyrs anglais, Jane Gray, les « quatorze de Meaux », la demoiselle de Graveron, Anne du Bourg, les victimes de 1572, les héroïnes anonymes et les petits enfants martyrs, que de sang innocent répandu, que de tortures endurées, que d'éloquentes proclamations de la vertu de la foi! D'Aubigné, pris jusqu'au fond des entrailles à ce spectacle, modère ici ses violences; il témoigne, il raconte. Sa profonde compassion, nuancée d'admiration et d'envie, a des simplicités qui émeuvent plus que l'art le plus savant. Aussi ce croyant, qui avait l'étoffe d'un martyr, aurait-il écrit ici ses plus nobles pages, si une contemplation plus haute que celle des victimes elles-mêmes, c'est à savoir celle de l'éternelle félicité, ne lui en avait encore inspiré de supérieures, à la fin de son dernier chant.

Entre tant de beautés pathétiques le choix hésite, car il s'agit ici de bien autre chose que de littérature. Pourtant il semble que l'on s'attache, et que d'Aubigné lui-même se soit attaché, avec une prédilection plus tendre, au spectacle de l'héroïsme dans la faiblesse, chez les femmes et les enfants :

Les cordes des geôliers deviennent leurs carcans (*colliers*)
Les chaînes des poteaux leurs mignards jaserans.....

L'attendrissement du farouche poète se trahit à des délicatesses ravissantes : ici, c'est Jeanne Gray offrant sa tête au bourreau : Sa grâce n'abandonne point son front ;

...Elle prend le bandeau,
Par la main on la mène embrasser le poteau ;
Elle demeure seule, en agneau dépouillée....

Là, c'est une enfant de neuf ans, épuisée de tortures, qui rend l'âme en donnant gloire à Dieu :

Dieu ne refusa point la main de cet enfant.
Son œil vit l'œil mourant, le baisa triomphant ;
Sa main lui prit la main, et sa dernière haleine
Fuma au sein de Dieu, qui, présent à sa peine,
Lui soutint le menton, l'éveilla de sa voix....

Devant ces souffrances endurées en son nom, devant ces petits martyrs qui, « de chansons nouvelles »

S'en couraient à la mort au sortir des mamelles,

Dieu lui-même, le Dieu-tonnerre de d'Aubigné n'est plus qu'un homme : il *sanglote*, et s'enfuit cacher ses larmes au plus profond des cieux.

Les deux livres suivants, *Fers* et *Vengeances*, nous acheminent avec quelque lenteur au dénouement. Le lecteur pressé est tenté de tourner les pages. Mais d'Aubigné trouve dans ces retardements une délectation. Il savoure sa haine. Le châtiment divin sera d'autant plus terrible qu'on l'aura davantage attendu.

Aussi entre-t-il dans les *Fers* une entente de l'effet que l'on qualifierait volontiers d'artifice, si la sincérité n'était l'étoffe dont tout est tissé dans les *Tragiques*, même les procédés. La « machine » poétique, ici, c'est Satan. Mais l'on sait que la croyance à un Satan personnel fut, est encore peut-être un dogme protestant. Ce Satan-Protée soumet à Dieu son dessein : éprouver l'Église par la tentation des biens matériels, pour que la démonstration de sa vertu soit complète. Dieu y consent, et Satan va aider Catherine à construire les Tuileries.

Les anges de leur côté s'émeuvent, et, pour consacrer les souffrances des martyrs, ils tracent sur la voûte du palais céleste, en tableaux merveilleux, les combats soutenus sur la terre par les défenseurs de l'Église. Le ciel apparaît ainsi comme la coupole d'une formidable Sixtine; il devient un « déguisé historien des terres ». Conception qui semblerait étrange, si d'Aubigné ne nous affirmait à plusieurs reprises que telle fut sa vision à Castel-Jaloux, et qu'ici il ne fait qu'écrire sous la dictée de l'ange. Ceci relève du visionnaire et de l'annonciateur.

La suite relève de l'historien-poète. Les guerres de religion, rapidement évoquées à cette place, défilent. C'est Wassy, c'est Jarnac, c'est Moncontour. D'Aubigné consacre en passant la douce figure de Renée de Ferrare, qui ouvrit un asile à sa fugitive enfance. Voici le Baron des Adrets, Jeanne d'Albret, Coligny, et, naturellement, la nuit sanglante, centre du poème comme elle sera celui de l'*Histoire*. C'est là que se trouvent les vers fameux relatifs à l'acte prétendu de Charles IX :

Ce Roi, non juste Roi, mais juste arquebusier,
Giboyait aux passants trop tardifs à noyer;

et ceux-ci, plus atroces peut-être, sur les dames du Louvre le lendemain du massacre :

Les Dames mi-coiffées
A plaire à leurs mignons s'essayent échauffées,
Remarquant les meurtris, les membres, les beautés,
Bouffonnant salement sur leurs infirmités...

Après le massacre de Paris, les massacres de province. Les fleuves, rouges de sang, charrient des cadavres, si bien que le vieil Océan, courroucé, est tenté de faire refluer loin de lui ces souillures : mais la vue des anges qui recueillent ce sang comme celui d'un Graal change son sentiment, et il ouvre aux martyrs sans tache le gouffre paternel de ses flots purs.

Les *Vengeances*, qui ne sont pas encore « la vengeance », nous offrent un tableau des vengeances divines exercées depuis Caïn jusqu'aux sinistres conseillers de la Saint-Barthélemy. Ici encore, ici surtout, on a hâte d'aboutir. Quoiqu'il s'agisse constamment de l'Église, peinte allégoriquement sous les noms de ses divers persécuteurs, le lecteur fatigué demande grâce au poète infatigable. Caïn, Athalie, Nabuchodonosor, les Empereurs persécuteurs proclament successivement, par leurs morts épouvantables, les vengeances du Très-Haut. Et, chez les modernes, des exemples moins probants suggèrent plus d'une restriction. L'idée théologique, ici, paraît étroite et mesquine, elle semble même manquer son but. Est-il vrai que tous les crimes reçoivent, et cela

sur cette terre même, la punition qu'ils ont méritée? Est-il authentique que les du Prat, l'Aubespin, Poncher, Pierre Duchâtel, etc., aient eu des morts peu naturelles, où il faille voir la main de Dieu? Cette « main de Dieu », en tels faits, est-elle un dogme démontré? Le croyant se double ici d'un esprit crédule; mais nous serions bien étonnés que d'Aubigné se montrât philosophe à la Voltaire, et encore plus libre penseur.

Enfin d'Aubigné éprouve une crainte assez justifiée :

J'ai crainte, mon lecteur, que tes esprits lassés
De mes tragiques sens, ayent dit : « c'est assez! »

Il se décide donc à nous montrer la vengeance de Dieu. Elle est contenue dans le dernier livre, intitulé *Jugement*.

C'est bien un Jugement, en effet, que nous présente d'Aubigné; non toutefois sans s'être livré à un accès de biblisme qui dépasse tous les autres en virtuosité vengeresse, car il mesure cinq cents vers. Mais ce n'est pas tout à fait celui auquel le poète nous avait préparés : ne nous en plaignons pas.

Par une inconséquence admirable, ou plutôt par la force de son essor lyrique, le poète échappe tout à coup à ce que son thème a d'étroitement religionnaire; son Dieu n'est plus le Dieu de Calvin. Le groupe des persécuteurs, comme celui des martyrs, s'élargit subitement jusqu'aux confins de l'humanité. Il ne s'agit plus ici d'un simple règlement de comptes entre deux religions, où plutôt deux fractions de la même religion! C'est la vaste terre qui,

rompant tous ses tombeaux, envoie là-haut ses justiciables pour être récompensés ou punis selon qu'ils ont vécu. Le Dieu rémunérateur-vengeur qui s'offre à nos yeux éblouis est le grand Dieu de l'Univers chrétien, père et maître, créateur et Roi, embrassant d'un geste toute l'étendue, ranimant le monde ou le dissolvant en poussière, l'alpha et l'oméga des choses, la lumière en qui rayonnent les cieux éternels, « ce beau pays des âmes ». En d'autres termes, où nous attendions les représailles d'un Jéhovah protestant, nous trouvons un Jugement dernier, si grand, si colossal, qu'il dépasse, qu'il éclipse tout ce qui a été jamais écrit, peint ou sculpté, sur ce formidable sujet.

A la voix du poète, touché ici sûrement de la baguette de l'archange, Dieu « baisse ses hauts Cieux pour descendre ». La Terre ouvre son sein; les morts se réveillent :

Tous sortent de la mort comme l'on sort d'un songe.

La trompette retentit. Dieu paraît :

Le ciel neuf retentit du son de ses louanges;
L'air n'est plus que rayons, tant il est semé d'anges.
Tout l'air n'est qu'un soleil : le soleil radieux
N'est qu'une noire nuit au regard de ses yeux.

Les méchants tremblent; les bons tressaillent de joie, car

Ils sont vêtus de blanc et lavés de pardon.

Une immense transfiguration s'accomplit. Les Éléments, transformés en accusateurs, accablent les

méchants qui se sont servis d'eux comme d'instruments de torture. L'Antéchrist est confondu pour la gloire de Lazare; mais cet Antéchrist n'est-il pas le symbole de toutes les religions d'orgueil, et ce Lazare, celui de toutes les religions d'humilité? Dieu parle, et ne parle que de bons et de méchants, comme le Christ; il prononce les propres paroles du Christ sur ceux qui l'ont accueilli ou rejeté quand il avait faim, quand il avait froid. Et le Christ-Lazare se confond ici avec le Lazare-Humanité. Dieu cependant a prononcé sa sentence. C'est la fin des temps. C'est la *mort du Ciel*. Sublime est cette peinture du ciel mourant, sans analogue dans notre langue avant Lamartine. Et, tandis que les réprouvés appellent en vain la mort, car la mort elle-même est morte, l'hymne des rachetés résonne, triomphe d'allégresse sainte, triomphe de la foi du poète, triomphe de la beauté incomparable de son verbe. Éperdu lui-même d'illumination et d'extase, il sent son âme quitter son corps, « aspirée » par lieux saints, et il « se pâme au giron de son Dieu ».

*
* *

Un tel poème n'a de place dans aucune poétique. Il les déborde toutes, à peu près au même titre que la *Divine Comédie*, que d'ailleurs d'Aubigné ne semble pas avoir connue. Lui-même, sur la fin, déborde son propre sujet, tant l'envergure de son vol l'emporte haut, en un point d'où les religions secondaires apparaissent comme absorbées dans les destinées

générales de l'humanité. Ce qui surprend, dans cette fresque gigantesque, c'est que rien, même de ce qui nous fatigue aujourd'hui, n'est exécuté de sang-froid. Les longueurs mêmes sont enflammées. Le rugissement est continu. Tout autre se fût ménagé des repos, des épisodes pour reprendre haleine. Mais ici énumérations, allégories, subtilités théologiques, digressions historiques, tout est emporté de la même violence. C'est comme un ouragan d'inspiration qui passe sur l'immensité du sujet, emportant du même train dans son tourbillon l'or et le caillou, la paille et la poutre. Cette force déchaînée ne porte elle-même aucune trace d'effort. Elle paraît l'élément naturel de d'Aubigné. Mais comme, nulle part, elle ne s'avère chez lui avec cette persistance, il faut bien que ce qu'il dit de la conception et de l'exécution rapide de ce poème sous sa forme première soit vrai, et qu'il ait éprouvé une sorte d'accès de délire poétique qui a duré deux ou trois années. Si incroyable que cela paraisse, il n'y a pas d'autre explication aux *Tragiques*, en leur intime constitution.

L'accès passé, il est curieux de remarquer que d'Aubigné a fait lui-même quelques réflexions sur ce monstre « avorté au milieu des armées ». Et celui qui livra au public ce « larcin de Prométhée », l'éditeur anonyme de 1616 (d'Aubigné caché derrière son imprimeur), donne à ce sujet quelques indications qu'on voudrait moins sommaires. Elles trahissent un vague embarras. L'auteur y reconnaît un style « trop concis, moins poli que les œuvres du siècle », avec, cependant, « quelques rythmes à la règle de son siècle », ce qui manque assurément de

clarté. Il convient d'avoir été « moins parfait par négligence », et il défend avec raison contre son repreneur « certains mots qui sentent le vulgaire ». Il aime la vieille langue, et s'y tient. Il admet que les livres 6 et 7, « d'un style élevé, tragique, pourront être blâmés pour la passion partisane. Mais ce genre d'écrire a pour but d'émouvoir. » Peu après, il nous est montré parlant « en riant » de ses « apophéties ». Cet « en riant » est d'un homme d'esprit, désireux de ne point passer pour dupe de ses propres artifices littéraires ; le mot a sa saveur. Mais, au total, malgré la *Préface* en vers qui suit la préface en prose, et où d'Aubigné, dans un lyrisme copieux et souvent obscur, se promet l'immortalité, on ne voit pas qu'il ait eu le sentiment bien net de la valeur exceptionnelle et de l'originalité absolue de son poème. Et ceci ne nous étonne nullement.

On ne s'étonne pas davantage de voir le groupe des critiques rester coi. Quand les vents de l'esprit soufflent en tempête, la critique se gare et attend que la trombe ait passé. Une conspiration de silence semble s'être établie. Il fut sans doute de bon ton d'ignorer un poème dont les hardiesses allaient jusqu'à l'incongruité ; en quels termes eût-on pu parler à la cour du livre des *Princes*? Autour de d'Aubigné, cependant, une discussion, combien timorée ! semble avoir été engagée entre Rapin, l'auteur et quelques amis, « très doctes personnages ». Elle portait, — tout Boileau est là en germe, — sur l'invention des « tableaux célestes », que Rapin blâmait, « disant que nul n'avait jamais entrepris de peindre les affaires de la terre au ciel, bien les célestes en terre ». C'est chose

presque comique de voir que d'Aubigné s'est défendu de cette contravention aux règles (déjà en 1616!) en alléguant Homère, Virgile, le Tasse, etc. Et il serait bien curieux de lire les lettres, aujourd'hui perdues, qu'écrivit à d'Aubigné sur ce sujet « monsieur de Sainte-Marthe », l'un des arbitres, lequel approuva finalement l'invention, après avoir vu « la tissure de l'œuvre pour en juger ».

On voit, à cet incident, combien les esprits étaient peu préparés à estimer les *Tragiques* à leur prix. Ce poème renfermait des beautés trop déconcertantes, des nouveautés trop rudes, et secouait trop violemment le lecteur. Ton, style, images, couleurs, tout était neuf, cru, brutal. Le poète ne se contentait pas de rudoyer le lecteur, il l'éblouissait : et celui-ci, d'instinct, se bouchait les yeux.

C'était pourtant une poésie magnifique, et vierge, qui s'offrait à sa vue trop faible. La concision, que d'Aubigné se reproche à tort (car là ne peut jamais être l'excès; il est dans les développements prolixes, mais d'Aubigné est à la fois prolixe et concis) cette qualité maîtresse du poète rehausse d'une vigueur inusitée les éclats de sa rare imagination. Dans ce jaillissement de trouvailles disparates, le chaos même a quelque chose de génial. Les beautés se heurtent jusqu'à se gêner et s'étouffer. Et elles sont de tout ordre. Tantôt séraphiques, telle la blanche Piété :

...De ses luisantes ailes
Elle accrut la splendeur des voûtes éternelles;

tantôt pittoresques, et d'une belle truculence, telle

cette fille de la Discorde, la Formalité, qui « difforme tout » :

> Erreur d'autorité, qui par normes énormes
> Ote l'être à la chose au contraire des formes;

tantôt graves, saisissantes de simplicité tragique, comme ces vers sur les « noces vermeilles » de la Saint-Barthélemy :

> Ces lits, pièges fumants, non pas lits, mais tombeaux,
> Où l'amour et la mort troquèrent de flambeaux;

tantôt fortes de pensée à la Lucrèce, ou cornéliennes avant Corneille :

> Ce corps est un logis, par nous pris à louage....
> L'ennemi mourra donc, puisque la peur est morte....

Mais, si de tels traits se détachent d'eux-mêmes, et font flèche dans la mémoire, souvent aussi c'est le morceau, la page entière dont le bloc s'impose à l'admiration, dans sa cohésion superbe. Juvénal, avec sa violence de sang-froid, pâlit auprès de cette apostrophe furibonde à Catherine morte; plus loin sommes-nous encore des prétendues hardiesses du songe d'Athalie :

> Les chiens se sont saoulés des superbes tetins
> Que tu enflas d'orgueil, et cette gorge unie,
> Et cette tendre peau fut des mâtins la vie...
> Vivante, tu n'avais aimé que le combat;
> Morte, tu attisais encore le débat
> Entre les chiens grondants qui donnaient des batailles
> Aux butins dissipés de tes vives entrailles....

Cette véhémence fougueuse, sans modérer son élan, sait d'ailleurs approprier ses couleurs et son verbe aux objets les plus différents : à la page pré-

cédente se lisent des vers comme ceux-ci, sur les eaux « justicières » qui sauvèrent Moïse et engloutirent le Pharaon :

> Eaux, qui devintes sang et changeâtes de lieu,
> Eaux, qui oyez très clair quand on parle de Dieu,...
> Ce fut vous, saintes eaux, eaux qui fîtes de vous
> Un pont pour les agneaux, un piège pour les loups.

Aussi le pathétique de d'Aubigné est-il de l'espèce la plus touchante, lorsqu'on sent cette rude voix se mouiller de compassion. En maint endroit des *Misères* son cœur palpite de tendresse; dans le passage des *Vengeances* consacré aux saints innocents, on croit sentir l'émotion d'un père.

> Ces menottes montraient par signe aux inhumains :
> « Cela n'a point péché, cette main n'a ravie
> « Jamais le bien, jamais rançon, jamais la vie.... »

Il ne faut donc pas croire les *Tragiques* exempts de contrastes imprévus. L'homme se sent sous le justicier, avec la grâce virile des forts, et parfois cette exquise délicatesse dont nous avons montré ailleurs qu'il n'était pas incapable. N'oublions pas que le vers charmant « une rose d'automne est plus qu'une autre exquise » est un vers des *Tragiques*, et que le poète l'applique à l'automne de l'Église, de *son* église, dont il a naguère salué le printemps.

C'est pourtant dans la passion, dans l'expression des sentiments violents ou courroucés, dans le biblisme enfin, et dans ce qu'on peut appeler son mystique fanatisme, que d'Aubigné triomphe. Sa pratique des Saintes Écritures, l'assimilation complète qu'en a tirée son puissant cerveau, font de lui

un traducteur unique de la Bible et de ses effrayantes beautés. Seul parmi tous les écrivains religieux, il n'affaiblit point son modèle; il y ajouterait plutôt, dans le même sens, avec un redoublement de ferveur, de furie, de *terribilità* : point magnifique comme Bossuet, point onctueux comme Racine ou Fénelon, mais âpre, dominateur, « juif », et plus « mosaïste » que Moïse lui-même, comme à certains moments il paraît plus calviniste que Calvin. Il a des paraphrases qui semblent être de la Bible continuée, des prosopopées dignes de la seule Apocalypse. Si l'on ajoute à cela un parler réaliste, une crudité savoureuse qui ne s'arrête pas toujours à la limite du répugnant, et je ne sais quel frisson de chair mêlé aux choses de l'âme, on aura l'idée assez exacte, sinon complète, de la nature exceptionnelle du génie poétique de d'Aubigné. Voici, par exemple, Caïn, fuyant avec son remords :

Il avait peur de tout; tout avait peur de lui....
Vif, il ne vécut point; mort, il ne mourut pas ;
Il fuit, d'effroi transi, troublé, tremblant et blême;
Il fuit de tout le monde, et s'enfuit de soi-même...
Il possédait le monde et non une assurance :
Il était seul partout, hormis sa conscience,
Et fut marqué au front, afin qu'en s'enfuyant
Aucun n'osât tuer ses maux en le tuant!

Voici maintenant la mort du ciel, au dernier jour du monde. Le soleil va s'éteindre :

Le soleil vêt de noir le bel or de ses feux;
Le bel œil de ce monde est privé de ses yeux.
L'âme de tant de fleurs n'est plus épanouie;
Il n'y a plus de vie au principe de vie;

Et, comme un corps humain est tout mort terrassé
Dès que du moindre coup au cœur il est blessé,
Ainsi faut que le monde et meure et se confonde
Dès la moindre blessure au Soleil, cœur du monde!...

A cette majesté, à cette ampleur, quand l'extase vient ajouter sa sainteté divine, le poème s'épanouit en vision d'une ineffable pureté, et se couronne vraiment de fleurs célestes. Telle est la fin :

Saint, saint, saint le seigneur, ô grand Dieu des armées!
De ces beaux cieux nouveaux les voûtes enflammées,
Et la nouvelle terre, et la neuve cité,
Jérusalem la sainte, annoncent ta bonté...
Là nous n'avons besoin de parure nouvelle,
Car nous sommes vêtus de splendeur éternelle;
Nul de nous ne craint plus ni la soif ni la faim :
Nous avons l'eau de grâce et des anges le pain....

Et ainsi plusieurs pages, jusqu'au moment où, ravi, hors de lui-même, le poète s'arrête, ne trouvant plus de mots humains dignes d'exprimer le divin, au sein duquel il s'abîme.

Mes sens n'ont plus de sens, l'esprit de moi s'envole
Le cœur ravi se tait, ma bouche est sans parole....

Sans parole aussi, en un sens, est le lecteur qui, parvenu à ce point de la Divine Comédie française, manque de termes pour exprimer son admiration, et résume son jugement en répétant le cri célèbre : *Onorate l'altissimo poeta !*

*
* *

De cette hauteur, le poète est pourtant tombé, le jour où il a écrit cet autre poème biblique, qui s'in-

titule *la Création*. L'antithèse est singulière. C'est sur son propre terrain que d'Aubigné est tout à fait inférieur à d'Aubigné. Mais qu'est-ce que la *Création*? quelle place tient-elle dans son œuvre?

La *Création* est un long, sinon un grand poème : il a quinze chants, et compte environ quatre mille vers. Mais ce n'est nullement un pendant aux *Tragiques*; et nous dirions volontiers que sa place dans l'œuvre du poète est nulle. Aussi bien était-il inconnu jusqu'au dernier éditeur des manuscrits conservés à Bessinge, M. Réaume. On y voit un d'Aubigné adaptateur très sage de la Genèse, faisant des vers pieux comme d'autres font des thèmes, débitant avec une sorte de componction monotone les travaux de la Création, bref, fabriquant une longue homélie, qui ressemble à une gageure, ou à une mortification. D'Aubigné plat, cela paraît un peu bien extraordinaire. Cela est pourtant. La *Création* se charge de cette démonstration, qui est d'une longueur terrible. On trouve là les éléments et les bêtes, les minéraux et les poissons, les os, les membres et les muscles. Tout cela gris, terne, comme un catéchisme versifié. La coupe est d'ailleurs celle du quatrain, monotone s'il en fut. Le tout dégage, avec un ronron de patenôtres, un incommensurable ennui.

Qu'est-ce à dire? Nous ne savons trop. Ces défauts sont si opposés à la nature du poète, que, si ses papiers corrigés par lui-même n'attestaient sa main, on se refuserait à les lui attribuer. Mais alors, quand, dans quelle intention cette œuvre fut-elle écrite? Les lauriers de du Bartas empêchaient-ils

d'Aubigné de dormir ? C'est peu probable. La *Création* fut-elle composée avec une intention de publicité ? C'est moins probable encore. Faut-il n'y voir qu'un passetemps pieux de la vieillesse de d'Aubigné, pendant ses longs loisirs à Genève ? Il a pu, croyons-nous s'imposer cette tâche par dévotion, par humilité, comme fit Corneille lorsqu'il traduisit l'*Imitation*. Et c'est le cas de rappeler que, si d'Aubigné fut un chrétien qui pratiqua peu l'amour de ses ennemis et le pardon des injures, sa fervente piété est indéniable ; les pratiques protestantes tinrent toujours une large place dans sa vie. Témoin les *Méditations*, écrites dans le secret de son cabinet et pour lui-même. Témoin encore ces sentences chrétiennes, ces vers édifiants que l'on voit partout jetés sur les marges de ses cahiers, de ses brouillons. La foi était chez lui étroitement mêlée à sa vie quotidienne. Si donc il s'était imposé la tâche de reproduire en vers les merveilles du Créateur, simplement, humblement, non par gloriole littéraire, mais pour s'obliger de penser à Dieu et pour repousser l'ennui et les mauvaises colères, la médiocrité de la *Création* s'expliquerait, et aurait même son prix de document. Sans compter que ce poème, c'est sans doute le père ou le grand-père qui l'a écrit, plutôt que le poète. On devine, à divers indices[1],

1. Sur la feuille de garde d'un des manuscrits de Bessinge (vol. IX) on lit ces mots, tracés par une main enfantine : PATER, TU ES FŒLIX QUONIAM DEUM COLIS. A gauche, la signature MARIE D'AUBIGNÉ. — Sur un brouillon d'anecdotes concernant sa vie (vol. III) on lit : « Il fit faire soixante lieues à ses filles pour chanter des psaumes sur un lieu où il fut délivré d'un grand péril ». (Voir plus haut, p. 37.)

quelle place l'instruction chrétienne tint à Maillezais, ou à Mursay, dans l'éducation des enfants, et non moins au foyer du Crest, avec Renée Burlamachi, ou avec les petits-enfants que ses filles amenaient quelquefois à l'aïeul. Quoi qu'il en soit, jamais Agrippa ne fait nulle part allusion à ce poème. Lui qui, par testament, recommande spécialement certains manuscrits à Tronchin son légataire, et va jusqu'à souhaiter une nouvelle édition de ses *Tragiques*, est muet sur la *Création*. Ce silence est pour nous un jugement. Soit qu'il estimât l'œuvre faible, soit qu'il n'y vît qu'un exercice de dévotion, ou un manuel d'éducation, d'Aubigné la traite comme si elle n'était pas, lui qui, à plusieurs reprises, mentionne avec faveur ses « épigrammes latins ». Il n'attend donc rien de cette chose didactique; et il n'y a en effet rien à en tirer. Le vrai titre de gloire de d'Aubigné poète, ce sont bien les *Tragiques*. A ce poème seul il promettait l'immortalité, dans sa *Préface* en vers :

Tu es né légitimement,
Dieu même a fourni l'argument :
Je ne te donne qu'à l'Église.

Tu as pour support l'équité,
La vérité pour entreprise,
Pour loyer, l'immortalité.

## CHAPITRE III

### L'HISTORIEN ET LE POLITIQUE

« A la postérité. »
(Dédicace de l'*Histoire Universelle.*)

« Nil gratiæ detur, nil offensæ. »
(*Œuvres*, I, 200.)

Si les *Tragiques* sont le chef-d'œuvre de d'Aubigné, l'*Histoire Universelle* en est le grand œuvre. Vers elle convergent vingt années d'efforts obstinés. Du haut de sa masse, l'imposant in-folio, avec l'armée de ses deux mille colonnes serrées[1], semble réduire au rôle d'épisodes les autres écrits du belliqueux écrivain : ils ne paraissent plus que les « enfants perdus » de sa plume. C'est qu'en effet, dans la pensée de d'Aubigné, le reste n'est qu'escarmouche. Ici seulement est la guerre savante et tenace, la lutte de fond et de tactique pour ces deux causes saintes : la justice et la vérité.

D'Aubigné le déclare bien haut, et dans sa dédicace, et dans sa Préface : cet ouvrage « n'est dédié à aucun qu'à la Postérité ». Quand il l'a terminé, il

1. Édition de 1626. C'est celle que nous avons suivie.

chante victorieusement son : *exegi monumentum*. C'est la pyramide qu'il a entendu dresser sur le tombeau du grand Henri et sur le sien propre. Car il n'est pas homme à s'oublier, même dans l'abnégation. L'abnégation des héros, c'est la gloire. D'Aubigné donc, à tous les fils de son impétueuse verve, préfère l'enfant de son patient labeur. Il l'aime en proportion de ce qu'il lui a coûté. Or il dut lui coûter infiniment. Quel tempérament d'écrivain répugna davantage à traîner le « pesant chariot » de l'histoire? Il s'y attela pourtant, malgré la difficulté, sinon à cause d'elle. Dans chaque page, il aurait à se contenir, à se vaincre. Pour un d'Aubigné, quel attrait! Et, derrière la difficulté, il voyait l'utilité. Il devenait urgent que l'histoire de son temps, vue du camp huguenot, fût, une fois au moins, retracée par « quelqu'un de la maison ». Qui serait ce quelqu'un, si ce n'était d'Aubigné?

Longtemps il hésita. L'idée lui en vint-elle spontanément? Cela n'est pas certain. Peut-être en faut-il voir le germe dans une plaisanterie que lui lança son maître, le madré Henri. Comme il parlait de « son histoire », au cours d'une partie de chasse (c'était en 1577), son écuyer lui répondit rudement : « Sire, commencez de faire, et je commencerai d'écrire ». Henri, bientôt, « commença de faire ». Mais ce qu'Agrippa conçut d'abord, nous l'avons vu, ce sont les *Tragiques*. Les *Tragiques*, à leur tour, firent naître ou renaître l'idée de l'*Histoire*, et cette idée s'élargit, s'agrandit, avec le rôle même de d'Aubigné. Quand le roi de Navarre devint le roi de France, les étapes du point de départ au point d'arrivée

offraient déjà la plus riche matière à un historien « de la religion ». Nous ne pouvons douter qu'à cette date de 1589 le plan d'une grande histoire d'Henri, qui serait par surcroît celle de la « religion », ne fût déjà ébauché. Et sans doute Henri, auditeur attentif et fauteur des *Tragiques*, savait le labeur de son fidèle partisan. Ne le voyons-nous pas, au lendemain de la bataille d'Arques, le prendre par la main et parcourir avec lui le champ de bataille en marquant les points précis des rencontres et le détail des forces engagées? C'est l'époque où d'Aubigné écrit à l'ennemi, Mayenne, pour le prier de lui expliquer, stratégiquement, comment il a pu perdre la bataille d'Arques. Nous saisissons ici l'historien puisant aux sources et se documentant sur le vif.

La paix faite, les tranquilles années du gouvernement de Maillezais, jusqu'à la mort de Suzanne de Lezay, durent être pour Agrippa celles d'une élaboration générale de son *Histoire*; et les années qui suivirent la mort de sa femme, jusqu'au premier et au second Édit de Nantes, celles d'un labeur acharné, et comme furieux. D'Aubigné y trouvait diversion, consolation, voire revanche. Sur ces entrefaites, il faillit se voir interdire de persévérer. En 1601, dit l'imprimeur de l'*Histoire Universelle*, « le roi Henri le Grand fut induit par un Jésuite à défendre à M. d'Aubigné le travail de l'*Histoire*. M. le Cardinal du Perron, au contraire, poussa sa Majesté à permettre, et puis à commander expressément la poursuite de ce labeur, en usant de ces termes, qu'il ne connaissait aucun autre qui pût fournir aux parties nécessaires pour un tel ouvrage. » Notons en passant

ce loyal témoignage rendu à du Perron, si maltraité dans les écrits polémiques d'Agrippa. Ce fut du Perron qui eut gain de cause, et sans doute assez facilement. Bientôt le Synode de Gap (1603) adressa son appel à tous les consistoires de France [1], et fit affluer en Saintonge les documents des églises. D'où recrudescence d'effort et de travail, entre 1603 et 1610. L'*Histoire* était fort avancée lorsque l'assassinat du roi fit tomber la plume des mains de d'Aubigné. Il la reprit néanmoins pour coudre aux événements de 1601, en manière d'épilogue, la mort d'Henri IV. Une lettre nous prouve qu'en 1612 le manuscrit de la première rédaction était terminé. Il tardait cependant à imprimer, sous un régime nouveau, suspect, dont il n'attendait rien de bon. Enfin, il prit son parti d'imprimer chez lui, dans sa maison de Maillé, en quelque sorte clandestinement. Le premier volume porte la date de 1616. Le second, paru avec le premier en 1618, se vit refuser le privilège. Tous deux furent brûlés dans la cour du Collège Royal, en exécution de la sentence du Châtelet, en 1620, l'année où parut le troisième et dernier. Ainsi prenait le chemin du bûcher une œuvre peut-être suggérée par Henri de Navarre, en tout cas encouragée et jusqu'à un certain point « commandée » par lui, et que l'auteur s'était par degré

1. Registre manuscrit du 17e Synode, n° 28 des *Faits généraux*. Les « provinces » y sont chargées « de rechercher les mémoires des actes plus mémorables advenus depuis cinquante ans, et les faire tenir à M. d'Aubigny, en Poictou, lequel escrit l'histoire de nostre temps. » (Bibl. Nationale, fonds français, 10 616, f° 163.)

habitué à considérer comme l'exécution de la volonté expresse de son roi. C'est alors qu'il prit lui-même le chemin de l'exil.

*
* *

Du moins pouvait-il se rendre ce témoignage, quand il galopa hors de France avec son *Histoire* en croupe, qu'il avait accompli une des grandes œuvres du siècle. Et dans cette œuvre elle-même il pouvait vanter à juste titre trois mérites : la volonté, l'exactitude, la probité. La probité est un mérite qu'on ose à peine louer chez un d'Aubigné ou chez un de Thou, tant elle est inséparable de leur caractère, tant elle est leur caractère même. L'exactitude, poussée jusqu'au point extrême où d'Aubigné en eut le scrupule, est déjà chose plus exceptionnelle, car elle implique des exigences d'esprit que connaissent rarement à cette date les hommes de plume et les juges de cabinet, à plus forte raison l'homme d'action, qui de sa table de travail considère son épée pendue au crochet. Mais ce qui étonne surtout, c'est l'effort de volonté dont témoigne l'*Histoire Universelle*. D'Aubigné avait à se conquérir de haute lutte sur la passion. N'y parvenir point, c'était ruiner d'avance ses avantages, c'est-à-dire la science militaire du sergent de bataille, l'information précise du conseiller intime, les fermes déductions du politique. Tant de titres étaient perdus sans la possession de soi-même. C'est ce que comprit à merveille d'Aubigné, cœur tumultueux et violent, esprit d'ailleurs capable de cette

sérénité supérieure qui plane au-dessus des faits, et qu'il s'agissait maintenant de faire descendre dans les faits. Que d'Aubigné, dans cette lutte contre lui-même, ait poussé la victoire jusqu'aux limites où elle atteint la perfection de l'histoire, nous n'oserions l'affirmer, car, pour être historien accompli, il ne suffit pas d'un héroïque vouloir : mais que ce triomphe de la volonté sur la passion soit le premier, et le plus rare titre de son livre, c'est ce que l'on peut avancer sans crainte d'aucun démenti.

Mais la chose est si surprenante en soi, que son temps n'y voulut pas croire. On aima mieux préjuger de l'*Histoire* que la lire. *A priori*, elle était condamnée sur le nom seul de son auteur. D'Aubigné se débattait, protestait, réclamait des juges, des lecteurs impartiaux. En vain. Cependant l'idée qu'il se fait de l'*Histoire* éclate dans ses plaintes, et mérite d'être signalée.

Pourquoi, écrit Agrippa au secrétaire d'État Loménie, le condamnerait-on sur « la fureur de ses vers de jeunesse »? Celle-ci prouve-t-elle qu'il « ignore le devoir de l'histoire »? Non, non; il « sert de bonne encre la royauté, après l'avoir servie de son sang ». Mêmes protestations auprès de M. de Sceaux, autre secrétaire d'État. Son « équanimité » est telle, qu'il va jusqu'à s'interdire les termes de « papistes » et de « huguenots »; à plus forte raison proscrit-il toute apologie. Ne fait-il pas appel au jugement d'un Jésuite, le Père Fulgence? ne déclare-t-il pas s'en remettre à ses décisions? A toute occasion, dans ses préfaces, dans ses lettres, il affirme sa volonté de n'être que l'impartial greffier des faits, « n'étant

mon métier que d'écrire sans juger des actions, comme les prémisses d'un argument, duquel celui qui lit amasse la judicieuse conclusion ». Ferme sur le fait, il s'abstient sur le droit, voulant narrer, non juger; déposer, non accuser ou absoudre. Au surplus, il réclame « un Censeur, qui rende compte de son jugement non à ses espérances et craintes, mais à la conscience seulement ».

Ce Censeur idéal ne se trouva pas, et pour cause. Une fois de plus, sa voix clama dans le désert. Aussi bien n'était-ce pas d'inexactitude qu'il était coupable aux yeux des nouveaux maîtres de la France, mais du fait d'avoir écrit une telle Histoire. N'était-ce pas assez que de Thou eût consigné, — en latin, il est vrai, et dans un esprit assez différent, — la mémoire d'un temps qu'on voulait voir oublié? Et de Thou lui-même, malgré les preuves évidentes de son incomparable intégrité, n'avait-il pas été condamné en cour de Rome? Ne suffisait-il point au Montluc huguenot du scandale des *Tragiques*? Encore ces chaleurs lyriques se couvraient-elles d'un voile de fiction. Mais ceci n'était plus poésie, et se prétendait vérité. Cette prétention de « servir la Royauté » par ce moyen paraissait insupportable. Une antithèse trop apparente du héros mort avec son héritier, s'imposait avec insistance, se marquait malgré tout aux préfaces, aux épilogues. De même, l'antithèse des serviteurs d'autrefois avec ceux d'aujourd'hui. Certaines pages de l'*Histoire Universelle* ne pouvaient être lues sans irritation par un d'Épernon, un Concini, un Luynes. Pourquoi d'ailleurs réchauffer les cendres d'un passé mort, au moment

où quelque étincelle de guerre civile se rallumait, à la générale inquiétude d'un pouvoir faible? Enfin, malgré les efforts de l'auteur, l'ouvrage fleurait le partisan. Et son impartialité affichée déguisait mal une conviction hautaine, celle de la supériorité de la religion huguenote, et des grands desseins de la Providence dans la faveur singulière de son avènement.

Il serait vain, en effet, de contester que cette histoire se présente implicitement comme une apologie de la Cause. A cela rien de surprenant. Mais cet écueil, qui serait fatal à tout autre, ne fait courir à d'Aubigné historien que des risques relatifs. Si haute est sa foi, si généreuse sa conviction, que nulle mesquinerie ne trouve place en son œuvre, et qu'elle revêt, au contraire, un caractère d'incontestable grandeur. Si le huguenot s'y avère avec une sorte de naïveté triomphante, c'est toutefois un croyant qui parle, plus qu'un partisan; un théologien plus encore qu'un politique. Un grand idéal moral et religieux, émané des livres saints, apaise d'un esprit de méditation une matière de combat. Même, parfois, le point de vue catholique, le point de vue protestant, s'absorbent dans le point de vue humain, et chrétien. Les « grandes et terribles leçons » que Bossuet adressait aux rois de la terre ont ici leur anticipation inattendue : « le vrai fruit de l'histoire est de connaître, en la folie et faiblesse des hommes, le jugement et la force de Dieu ». Une gravité sans exemple à cette date, sauf chez de Thou, dicte cette phrase : « Rendons vénérable notre genre d'écrire, puisqu'il a de commun avec le théologien d'instruire l'homme à bien faire et non à bien causer ».

Théologien plus qu'historien, d'Aubigné l'est encore, l'est surtout dans le dessein même de son grand œuvre, puisque celui-ci repose tout entier sur l'interprétation d'un plan providentiel relatif aux Réformés. C'est ce plan qui impose à d'Aubigné les limites de son *Histoire*. Elle sera rigoureusement bornée entre la naissance d'Henri et l'achèvement de l'œuvre de pacification. La mort du roi ne fournira qu'une postface, appliquée comme providentiellement, elle aussi, au plan de l'œuvre elle-même. Et ce plan reproduit, en événements terrestres, quelque chose d'analogue à ces « tableaux » que nous avons vus apparaître à l'auteur des *Tragiques* et figurés par lui sur la voûte du ciel. Seulement, ici, nous sommes sur le terrain solide des faits : terrain si exactement étudié, qu'on ne nous en épargne aucune pierre, aucune broussaille. Cela plaît ainsi à d'Aubigné, tant pour son naturel besoin d'exactitude, qu'à cause du rôle personnel qu'il a joué dans ce grand drame.

Ce rôle lui-même était un écueil d'autre sorte. Ses ennemis disaient avec malice : « Cette histoire est vraiment sienne, pour ce qu'il ne s'y est pas oublié ». Il ne pouvait guère s'y oublier. Son action dans les guerres de religion a été incessante, parfois capitale. Ne pas se nommer eût été une affectation. D'Aubigné s'est donc nommé partout où il l'a cru nécessaire, et surtout aux pages où il assumait une responsabilité. Ailleurs, il se déguise sous un terme général, ou il laisse son éditeur signaler d'un *aleph* sa présence. Mais il serait faux de croire qu'il ait versé dans la grande histoire d'Henri ses propres

petits mémoires. La preuve, c'est qu'il a dû, pour donner une idée plus complète de ses actes, écrire sa *Vie* à part. Dans l'*Histoire* il se fait, nous semble-t-il, sa juste part, ni trop large ni trop restreinte. Un dernier motif devait le pousser à se la faire : la foi à sa mission auprès d'Henri. Nous avons touché ce point ailleurs. Il l'accuse ici avec la plus énergique netteté : « Je ne décris point ces choses en apprentif, mais comme ayant été choisi de Dieu pour instrument de la liberté de mon prince ». Fort de cette investiture, il déroule son immense récit, calme, sûr de sa bonne foi, la proclamant à voix haute, et jetant cet appel, comme un défi altier : « Si je prévarique, j'ai mon lecteur pour juge ».

Il n'a point prévariqué. Nul ne l'a pu convaincre de ce qu'il fit avouer un jour à la Popelinière, « d'avoir altéré sciemment la vérité ». C'est cet amour de la vérité, joint au sentiment de la majesté de l'histoire, qui encore aujourd'hui, en dépit de la conception mystique de son plan, frappe, saisit, étonne. Sans doute cette interprétation du plan de Dieu reste toujours, pour un esprit critique, la partie faible et pour ainsi dire enfantine de l'œuvre. Mais il s'en faut que cette exposition « confessionnelle » des prémisses et de la conclusion atteigne les faits eux-mêmes dont cette histoire regorge. Si dans la présentation ou l'appréciation des événements on voit bien, çà et là, que certains ont été vus d'un œil un peu particulier, et tirés inconsciemment vers une leçon qui n'est peut-être pas normale à leur nature, en général la grande masse des évé-

nements et des faits échappe à toute altération même inconsciente, et nous est dépeinte sous sa vraie physionomie, avec les couleurs mêmes de la vérité. D'Aubigné prenait son point de départ trop haut pour être tenté je ne dis pas de falsifier l'histoire, mais même de la solliciter. Ne parlait-elle pas d'elle-même assez éloquemment? D'ailleurs, si la leçon, chemin faisant, se retournait à l'occasion contre ses propres coreligionnaires, la rude impartialité de l'Alceste huguenot était-elle moins à son aise pour la marquer d'un trait incisif? Un esprit ainsi prédisposé ne pouvait que s'assujettir aux faits avec allégresse; écrire sous leur dictée, c'était encore écrire sous la dictée de Dieu. Si bien que, par un phénomène à peu près unique, c'est la foi de l'auteur qui est le plus sûr garant de sa véracité.

* * *

Mais il a d'autres cautions que sa foi. Ici nous descendons du principe à l'application, et nous abordons la question, si capitale en histoire, de l'exécution et de ses moyens. Que vaut l'information de d'Aubigné? Comment s'est-il documenté? A quelles sources a été puisée cette histoire?

Le premier document de d'Aubigné, et sans doute le meilleur, c'est d'Aubigné. Il est dans beaucoup de cas sa propre source, et une source qu'on ne peut récuser. Nul ne fut mêlé plus directement aux événements ou aux hommes publics; lui-même est « d'État ». A tout âge, il a eu connaissance de secrets royaux.

Son père n'était-il pas chancelier du roi de Navarre? Lorsque, à vingt ans, il jeta au feu, devant le seigneur de Talcy, des pièces dangereuses, avec cette parole : « Je les ai brûlées, de peur qu'elles ne me brûlassent », il savait bien le contenu de ce vieux sac en « veloux fané », où dormaient les secrets de la conjuration d'Amboise. D'Aubigné ne peut donc être taxé d'exagération quand il déclare dans sa Préface générale : « J'ai eu quelque avantage naturel à mon entreprise, n'ayant pris les armes qu'un an avant qu'elles fussent permises à mon Roi... Aux batailles, grands combats et sièges de remarque, honoré de lui entre trois ou quatre pour l'accompagner au placement des armées, aux reconnaissances ou aux piquets des tranchées : au temps de son repos, admis en ses conseils, dépêché aux plus chatouilleuses négociations;... sans compagnon en privauté;... quelquefois éloigné de sa faveur et de la Cour, et lors si ferme en mes fidélités, que même au temps de ma disgrâce il m'a fié ses plus dangereux secrets. »

Dépositaire de nombreux secrets d'État, d'Aubigné faillit même avoir en main toutes les pièces officielles relatives à la politique intérieure et extérieure d'Henri IV. Celui-ci lui avait fait espérer la communication des papiers de son ministre Villeroi, le négociateur de la paix de Vervins et du traité de Lyon (1598-1601). Rien ne pouvait être plus utile à d'Aubigné que les documents de ce diplomate de carrière, gendre et successeur du secrétaire d'État l'Aubespine, et alors installé dans la première charge du royaume. Henri, qui connaissait d'Aubigné par

cœur, et qui le craignait sans doute quelque peu, lui avait promis « les excellents et laborieux escrits de M. de Villeroy, à la charge de prendre loi de ses corrections ». Mais le caractère d'Aggripa devait répugner à la clause imposée. Villeroy n'admettait aucun blâme pour la Cour. Il fallut se séparer. Notre historien « quitta le profit pour la charge, lequel pour le service des hommes eût détruit celui de la vérité; aimant mieux être manque en quelques points qu'à être esclave en tous ». Ainsi ses « manques » eux-mêmes prouvent son intégrité.

Il ne faudrait pas, du reste, s'exagérer l'importance de ces lacunes. D'Aubigné, en général, a pris soin d'y pourvoir par des enquêtes parfaitement dirigées. Des diverses matières qu'il avait à traiter dans l'histoire de ce demi-siècle si confus et grouillant (1550-1601), la première et la plus importante, la matière militaire, est traitée avec un soin exceptionnel. Le détail en est d'un scrupule infini. Cette ubiquité d'information méticuleuse accuse la prodigieuse quantité de notes personnelles fournies à d'Aubigné par les intéressés, et passées par lui au crible. Il lui est arrivé de recevoir parfois « des mémoires si exprès », qu'il avait « les instructions des maréchaux de camp de l'un et l'autre parti ». Sur ce premier point, sa solidité saute aux yeux.

La matière politique, plus malaisée à traiter, n'est pas poursuivie avec une moindre diligence. D'abord les résultats des guerres, et l'on sait si elles furent nombreuses ! Pas un traité, un édit, une trêve, dont les clauses ne soient reproduites, et le plus souvent in extenso. Sur les affaires intérieures, sur les

séances du Conseil, les discours du trône, les manifestes politiques, d'Aubigné ne se borne pas à analyser : le plus souvent il cite. Ses extraits sont larges et de première main. Le même historien qui avait pu, côté huguenot, préciser le rôle de Coligny en citant des extraits inédits de sa correspondance avec le roi, va maintenant, côté Henri III, reproduire tout au long la harangue du roi aux États de Blois, au début de la Ligue (1577). Les textes sont ainsi produits dans les circonstances importantes, toutes les fois que la chose est possible. Si cela ne se peut, d'Aubigné résume une discussion orale; et s'il lui conserve parfois le ton et le tour oratoires, ce n'est que pour plus de vie; en ce cas il nous prévient qu'il ne rapporte pas exactement les paroles, mais leur sens. Et enfin, s'il est chiche de ces harangues, « c'est, dit-il, que nous n'oserions affirmer qu'il n'y ait rien du nôtre ». Ne mettre « rien du sien » dans son *Histoire* est donc sa constante préoccupation.

La matière ecclésiastique, non moins importante dans une histoire de guerres religieuses, n'est pas moins son fort. Il est superflu d'insister sur ce point. Même sans l'appel du Synode de Gap, il eût été armé de toutes pièces. Il en eut désormais un arsenal. C'est ici le lieu d'observer, en passant, que la matière protestante était toute prête pour l'histoire : l'étoffe s'en tissait, dès l'origine, au jour le jour, ne réclamant plus que la façon. Avec une lucidité et une prévoyance surprenantes, synodes et consistoires, ministres et anciens avaient, partout, tenu registre des moindres changements surve-

nus dans leurs corps constitués de fraîche date. Bientôt cet usage fut érigé en prescription formelle. Ainsi s'élaborait, au jour le jour, et sur tous les points du royaume, par l'enregistrement méthodique, l'histoire détaillée du parti. De là des archives formidables qu'un Crespin, un de Bèze, un de La Place, un La Planche, un La Popelinière, et tant d'autres, sans parler de d'Aubigné, purent utiliser dans leurs écrits souvent énormes, sans parvenir à les tarir. Aujourd'hui encore, malgré des siècles de dispersion et de mutilation, le fonds en apparaît comme inépuisable.

D'Aubigné était donc parfaitement armé pour traiter des affaires du dedans. Il l'était moins pour celles du dehors; mais qui donc l'était de son temps? C'est là surtout que les papiers de Villeroy l'eussent avantageusement servi. Du moins a-t-il le mérite d'une enquête fort difficile, poursuivie à grands frais de correspondance, et dont le résultat est, quoique incomplet, neuf et appréciable. Sans doute son histoire est un peu improprement intitulée « universelle ». C'était cependant un élargissement exceptionnel de l'histoire, que cette conception d'une France placée comme au centre des actes de l'Europe, et capable, sinon d'en commander tous les mouvements, du moins d'y provoquer une répercussion générale de ses mouvements propres. On ne saurait marquer d'un trait trop vif ce qu'il y a eu « d'européen » dans les préoccupations politiques et religieuses de d'Aubigné à propos de l'état intérieur de la France et de son rôle parmi les nations chrétiennes. Du point où

Henri IV avait élevé la patrie, d'Aubigné voyait au-dessus des frontières; son regard, par-delà le présent, sondait l'avenir. Il fut loin, certes, d'avoir pu étreindre tout ce qu'il aurait voulu embrasser. Encore est-ce beaucoup d'avoir fait un effort constant pour marquer la « liaison des affaires de France avec celles des voisins ». Chez ces « voisins », il avait des correspondants à lui. Des quatre coins de l'Europe lui arrivent des mémoires spéciaux, rédigés sur place par des hommes de guerre, des diplomates, des émissaires discrets. D'Aubigné leur adresse des questions précises, leur fournit un programme à remplir. Les débris de sa correspondance imprimée, les épaves de ses papiers, à Bessinge, prouvent quelle fut de ce côté son investigatrice activité. Et tout cela explique, durant les années d'expatriation à Genève, cette démangeaison de jouer pour finir, avec un Mansfeld par exemple, un rôle de premier plan sur l'échiquier militaire européen, dans les premiers groupements tumultueux de la guerre de Trente Ans.

En somme, de quelque côté qu'on l'envisage, l'effort de l'*Histoire Universelle* a été colossal; et la préparation, l'accumulation des matériaux, l'exigence de l'écrivain envers lui-même ont dans une grande mesure répondu à cet effort. Le souci d'exactitude a été poussé si loin, que d'Aubigné, non content de se corriger d'une édition à l'autre, provoquait ces corrections de toute part et fouaillait les indignes, les lâches, qui, détenant une parcelle de la vérité, mentaient à leur devoir en tardant à la lui livrer. Tant il est vrai qu'une seule

chose lui est à cœur, la vérité et encore la vérité.

Voilà sous quels auspices se présente l'œuvre que d'Aubigné dédia « à la Postérité ».

*
* *

Est-elle parvenue à son adresse ?

Jusqu'ici, incomplètement. Elle a plutôt intimidé que conquis ses lecteurs. Souvent utilisée, parfois citée, mais plutôt traitée en suspecte et surtout réputée indigeste, nulle part on ne la voit appréciée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour une source excellente, parfois unique, capable d'augmenter l'autorité d'un texte qui s'accorderait avec le sien, autorité elle-même en cas de divergence. Elle n'a jamais été jusqu'ici jugée en elle-même, et placée à son rang, soit crainte d'apologie chez les uns, soit méfiance chez les autres, soit difficulté d'embrasser cet énorme sujet, dont la justification et le contrôle exigeraient une vie humaine. Peut-être aussi porte-t-elle la peine de certains défauts qu'on ne peut nier.

Le plus marqué, c'est la lenteur et la lourdeur générale de l'œuvre. Elle est d'une lecture accablante. D'Aubigné ne se calomnie point lorsqu'il se représente traînant « ce pesant fardeau de l'histoire, où il n'était ni aisé ni à propos de faire des *balses* (?) entre les limons » ; on sent l'auteur courbé sur une tâche qu'il accomplit en dépit de sa nature. On y reconnaît sa force, sa volonté, sa conscience, plus que son style, sa couleur. Du reste, comment « écrire » d'un bout à l'autre une histoire si dispersée, et comme pulvérisée en innombrables

épisodes? Comme dans ces tournoyantes mêlées où la fumée et la poussière dérobent l'unité du combat, c'est une poussière d'histoire qui monte de ces pages drues et encombrées, poussière qui finit par aveugler le lecteur.

Ce n'est pas que l'ouvrage ne soit en lui-même, sinon très composé (le mot serait impropre), du moins bien distribué. Il offre une clarté générale de répartition. L'ordonnance est bonne, en ce qu'elle s'assujettit à la chronologie autant que possible, et qu'elle fait un tout distinct de chaque période des guerres, terminée par son traité. L'ensemble est réparti en trois tomes sous une rubrique suffisamment justificative : au premier, « la naissance d'un parti qui est devenu grand et fort de faibles et petits commencements » (1550-1670); au second, ce parti quasi éteint est tout à coup « ressuscité par merveilles, tant plus étranges à qui plus les considérera » (1570-1576); au troisième, le début de la Ligue, « le déploiement de toutes les forces de France, desquelles la division fera place à la victoire entière de Louis le Grand et à la paix de l'État » (1576-1601). Chaque tome se partage en cinq livres; chaque livre en un nombre variable de chapitres. Tel est l'ordre, le bel ordre si l'on veut; en réalité l'alignement. C'est la « composition » réduite à l'état de « revue » ou d'inspection détaillée, exigeante, telle que peut la passer un historien maréchal de camp.

D'ailleurs, le maréchal de camp se trahit à tout propos par des digressions sur sa matière préférée. C'est l'inconvénient de ces narrations multiples que

le point de vue de l'œuvre ne soit pas nettement établi dans une perspective unique, mais qu'il change d'une page à l'autre. Tantôt c'est le politique qui parle, tantôt le chroniqueur, tantôt le capitaine. Ces divers hommes tour à tour passent, repassent, et disparaissent pour reparaître, sans que l'un prime les autres, ou que chacun se tienne à un plan bien déterminé. De là je ne sais quelle confusion qui sent la *guérilla* et l'aventure. Et, si la ressemblance de l'image au temps lui-même n'en est que plus frappante, rien ne ressemble moins, par contre, à une œuvre d'art, et ne fatigue davantage.

C'est qu'en réalité trois ou quatre histoires sont brouillées, amalgamées, dans cette histoire. Mais sans doute d'Aubigné avait de bonnes raisons de ne les point vouloir isoler, car elles se compénètrent ; ou, s'il l'a voulu, il ne l'a pas pu. Quelle « composition », autre que chronologique, pouvait apporter un esprit naturellement touffu à un temps naturellement confus? L'accuser, c'est du même coup le justifier.

Nous lui pardonnons d'autant plus aisément qu'à tout instant des traits de mœurs éclatent, et que la vie de cette époque étrange jaillit à nos yeux, violente et crue. On glanerait dans ces deux mille colonnes de quoi peindre ce singulier siècle, tout ensemble héroïque et bas, galant et cruel, froid et passionné. Côté huguenot, côté catholique, peu importe à d'Aubigné : tout ce qui est digne d'être noté, il le note. Ici Condé, à Jarnac, la jambe brisée d'une ruade avant la charge, montre aux soldats « l'os de sa jambe en pièces, qui perçait la botte »,

et s'élance avec ces mots : « Vous souvenez en quel état Louis de Bourbon entre au combat pour le Christ et sa patrie! » Là, un vieillard, nommé La Vergne, comme Fabius au Crémère, combat, entouré de toute sa famille : de ses vingt-cinq neveux, quinze restent avec lui sur la place, « tous en un monceau, les autres dix presque tous prisonniers ». A Moncontour, un autre vieillard, l'ancien chef du père de d'Aubigné, Saint-Cire Puy-Greffier, s'écrie : « Frères et compagnons, voici comment il faut faire! » Et là-dessus, « couvert à la vieille française d'armes argentées jusqu'aux grèves et sollerets, le visage découvert et la barbe blanche comme neige, âgé de quatre-vingt-cinq ans, il donna vingt pas devant sa troupe, mena battant tous les maréchaux de camp, et sauva plusieurs vies par sa mort ».

Tels chefs, tels soldats. A la Roche-Abeille, on vit les Réformés « combattre d'une main et de l'autre porter à la bouche le pain qu'ils avaient amassé dans les logis ». Le geste de Malplaquet dit la fougue; celui-ci dit la discipline. A Coutras, toute l'armée huguenote s'agenouille, on croit qu'elle se rend; elle se relève pour entonner son péan, — un cantique, — et elle attaque. Ainsi fera Gustave-Adolphe à Lutzen. De temps en temps, un obscur soldat, un officier subalterne se signalent comme héros ou victimes d'exception. Et d'Aubigné de tirer leur nom des ténèbres pour les inscrire au livre d'or de l'histoire. A Regen, près Auxerre, un simple troupier, nommé Cœur-de-Roi, est « coupé en petits morceaux; son cœur fut vendu au plus offrant dans la

place d'Auxerre, là mis sur les charbons et mangé par ceux qui ne voulaient point (comme ils disaient) sentir le fagot ». Ailleurs, en même occurrence, on assomme comme hérétiques des chiens qui n'ont pas voulu de cette hideuse nourriture.

Après des traits de bourreau, des traits de paladin. D'Aubigné note un enseigne catholique, Mehier, « de qui le nom doit être ici, pour ce que ses compagnons rendant leurs drapeaux, il fit une écharpe du sien, et se fit mettre en pièces dedans ». Les femmes françaises sont pareillement à l'honneur. Au siège de Châtellerault, si les chefs catholiques, un Guise, un duc du Maine, un comte du Lude, se comportèrent brillamment, c'est qu'ils furent échauffés à bien faire par la vue d'une « notable haie de cavalerie : c'étaient soixante et quinze dames montées sur bons chevaux, tous bien empanachés, qui prirent leur place assez près du combat pour être fidèles et dangereux témoins des valeurs et des lâchetés ». Celles-là ne sont que spectatrices. D'autres sont combattantes, et se défendent en Clorindes : telle la dame de Neuvi-Bénégon, assiégée par deux mille hommes et quatre pièces d'artillerie, qui, des ruines de son château, s'élance, une demi-pique à la main, et descend dix pas dans la brèche pour en découdre. Prise, désarmée, elle est mise en liberté par ordre du roi. Telle autre, pareille à une Méduse en pleurs, rappelle à l'ordre des soudards par la seule vue de sa beauté. C'était au siège de Saintes. La femme du capitaine Louis, menée prisonnière par deux officiers de bonne mine, arrive parmi les soldats provençaux qui violen-

taient « huit ou neuf vingts garces ». « Cette beauté, à qui la peur avait mis les yeux en eau, arresta toute la folie du lieu où elle passa, fit de ces enragés des amoureux ou au moins admirateurs, et mit tout en tranquillité. » A ces traits nous ne connaissons pas seulement une époque, nous la voyons. L'innocence d'un Coligny, la modération d'un La Noue nous sautent aux yeux : Coligny, visité par un espion la veille de la prise des armes, est trouvé dans son jardin, tenant une serpe et « essigolant ses antes » (émondant ses arbres fruitiers); La Noue, souffleté dans la Rochelle, qu'il défendait, par le pasteur La Place, arrête ses gentilshommes prêts à châtier l'insulteur, et se contente de faire « emmener ce vieillard à sa femme, la chargeant qu'elle eût soin de lui ». Il y a ainsi dans d'Aubigné beaucoup de Plutarque, du plus authentique, et du meilleur.

Il y a plus encore. Il y a parfois, tranchons du mot, un vrai historien, au sens le plus élevé. Non pas continuellement, ni sans défaillance, certes, mais par endroits, à des places choisies et marquées. Malgré l'inconvénient d'une narration aussi morcelée, d'Aubigné n'en a pas moins sonné au rassemblement, partout où il a senti qu'il abordait les étapes de l'histoire. A l'occasion, il a su condenser et « masser ». Les moments décisifs du siècle sont par lui saisis, arrêtés, soulignés avec puissance. Certaines pages sont burinées. D'Aubigné reprend là toute la hauteur de ses avantages, parce qu'il traite grandement des choses grandes. Telles sont les pages sur la Saint-Barthélemy; sur l'évasion d'Henri de Navarre; sur la formation de la Ligue;

celles, plus remarquables encore, sur son déclin; celles sur l'avènement d'Henri ; celles enfin sur la « mutation » du Roi et ses conséquences. Encore, ce sont des scènes, simples épisodes si l'on veut, mais hautement significatives des temps ou des caractères : tel le dialogue de Coligny avec Charlotte de Laval; tel le conseil de guerre tenu à Guistres par Henri de Navarre. Ce sont là des foyers lumineux d'actions et de paroles qui rayonnent sur le chaos des menus faits. La main qui les disposa, de place en place, comme des phares dans ces ténèbres, était experte autant que forte. Elle dominait alors son ouvrage, et imprimait la matière historique du pouce de l'ouvrier.

Tout cela est déjà beaucoup. On peut élargir encore l'éloge. Hommes, événements sont jugés avec une force tranquille dont le principe est infiniment supérieur aux contingences des partis. Ils défilent : d'Aubigné, de très haut, les toise. Quelques mots brefs lui suffisent, d'ailleurs sans sécheresse ni concision affectée. Ce n'est ni l'impassibilité du froid témoin, ni l'impartialité obtenue à coups d'efforts. C'est la gravité d'une conscience pure, qui prononce en faveur de la vérité vue et sentie telle. Sa première vertu est la simplicité. Parfois, dans les mots, une antithèse, mais seulement si elle est dans les choses. Voilà « les thèses des deux partis, pour lesquelles on est venu des ergots aux fagots, et puis des arguments aux armements ». Mais d'ordinaire la nudité absolue. Le parti réformé, en 1572, était dans la situation suivante : « presque tous les chefs morts ou cachés; n'ayant aucune espé-

rance au-dehors, et au-dedans aucune tête d'autorité ». Les violences des Réformés, marquées comme les autres. Les Jésuites, la plus grande haine de d'Aubigné, signalés posément. Au passage, un salut courtois au mérite, où qu'il se produise : « Ronsard, gentilhomme de courage, à qui les vers n'avaient pas ôté l'usage de l'épée ». Pibrac, « le plus éloquent et élégant que notre siècle ait porté, et le mieux accommodant le geste et la grâce aux paroles triées ». Givry, « de qui on disait qu'en esprit, en courage et en bienséance, nature avait mis ses délices en lui ». Montbrun, « dénué de tous moyens, et ne pouvant promettre à ceux qui le suivaient que les plaies, l'honneur et le soulas de la mort ». La Noue enfin, une fois de plus, « bien que fort pauvre pour le lieu d'où il était sorti, et sa maison ayant dévalé du Seigneur au Gentilhomme, n'eut point de mains à recevoir les corruptions ».

Cette ampleur de justice revêt un caractère de réelle beauté lorsque d'Aubigné, pouvant clouer au pilori huguenot un Henri III et une Catherine, se contente de les faire comparaître au tribunal du bien public. Sa modération envers les ennemis du parti est son meilleur titre d'historien. Elle surprend, et presque déconcerte chez l'auteur des *Tragiques*. Où l'on pouvait craindre Juvénal, on est charmé de trouver Thucydide, et un Thucydide français, c'est-à-dire chevaleresque. N'est-il pas généreux à d'Aubigné de rappeler que Guise, en expirant, « parla du massacre de Wassy avec regret et excuse, et pria la Reine de faire la paix » ; et de dire que « ce grand capitaine, en toutes ses parties excellent », se fût

naturellement porté, « non à la ruine, mais à l'étendue de la France, en une autre saison et sous un autre frère ». Ce frère lui-même, le cardinal Charles de Lorraine, est qualifié sans amertume « esprit sans bornes, et très riche, craintif de la vie, prodigue de celle d'autrui, pour le seul but qu'il a eu en vivant, à savoir d'élever sa race à une démesurée grandeur ».

De même, il y a plus de mélancolie que de sévérité dans la page consacrée à Charles IX, roi artiste, artisan faible d'une œuvre maudite, dévoré ensuite de remords et entrant dans des transports qu'à peine pouvait calmer son art favori, la musique; expirant enfin en détestant le massacre, et se félicitant de mourir sans enfant, pour ne pas voir le trône tomber en quenouille; ici d'Aubigné cite, textuellement, les paroles du moribond : « Il se réjouissait de ne laisser aucuns enfants héritiers, sachant très bien que la France a besoin d'un homme, et que sous un enfant le roi et le règne sont malheureux ».

Catherine elle-même, la Jézabel des *Tragiques*, est traitée non seulement avec égard, mais avec une sorte de considération; elle sort plutôt grande des pages de d'Aubigné : « soit dit sur ce qu'elle n'avait rien de bas ». Son rôle et son personnage sont ainsi jugés : « Chacun admirait de voir une femme étrangère, née de condition impareille à nos rois, au lieu d'être renvoyée en sa maison comme plusieurs reines douairières, se jouer d'un tel royaume et d'un tel peuple que les Français, mener à la cadène (chaîne) de si grands princes; mais c'était qu'elle se savait escrimer de leurs ambitions, bien ménager les

espérances et les craintes, trancher du couteau les divisions, et, ainsi docte en toutes les partialités, employer poür soi les forces qu'elle devrait craindre ».

Enfin, il n'a même pas humilié Henri III devant le futur Henri IV. Si, chemin faisant, il ne dissimule aucune des turpitudes qu'il a stigmatisées dans les *Tragiques*, le jugement d'ensemble sur Henri III est empreint d'une rare modération : et le trait qui le termine, quoique emprunté de Tacite, s'adapte parfaitement à son objet : « Voilà la fin de Henri troisième, Prince d'agréable conversation avec les siens, amateur des lettres, libéral par delà tous les rois, courageux en jeunesse, et lors désiré de tous : en vieillesse aimé de peu : qui avait de grandes parties de Roi, souhaité pour l'être avant qu'il le fût, et digne du Royaume s'il n'eût point régné. C'est ce qu'en peut dire un bon Français. »

Un bon Français, et huguenot, écrivant cette histoire, ne pouvait que faire converger vers le roi de France tout l'intérêt d'une œuvre qui est, poésie à part, la geste d'Henri : *gesta Dei per Henricum*. Aussi les traits sur le Béarnais fourmillent-ils. Tous ne sont pas à son avantage. D'Aubigné sait très bien séparer l'instrument providentiel de l'homme; si le premier lui a toujours inspiré, même dans l'*Histoire*, une sorte d'enthousiasme sacré, le second l'a souvent déçu, choqué, voire parfois dégoûté. Il a marqué ceci avec cela dans son grand œuvre, rigide jusque dans son amour. Nulle part courtisan, pas même apologiste, il a noté les verrues, les « nèves », qui entachaient le visage de son héros. D'autant plus libre-

ment en a-t-il fait éclater la supériorité, lorsque ce prince, après s'être « caché dans ses vices », de là vint « s'échapper aux grandes choses ». Cent traits peignent au vif ce tempérament : composé unique de dons naturels et d'adresses acquises, de force et de souplesse, d'instinct génial et d'expérience durement achetée, gardant sous les apparences les plus primesautières un fonds de calcul et d'intérêt que l'événement tournera au profit de la France : au total, le premier homme de son temps, parce qu'il en était le plus multiple, et qu'il présentait à chaque sorte d'adversaire la nature de défense qui devait infailliblement en triompher : ondoyant en ses propos comme en ses tactiques, tenace en un seul dessein, auquel jusqu'à ses défauts concoururent, devenir le maître, et le rester. Et, quand il fut bien assuré de l'être au-dedans, le devenir au dehors.

Mais ce n'est pas seulement la personne d'Henri, c'est sa politique aussi, qu'il a su peindre et formuler. Même sa politique huguenote, qui faisait gronder un irréconciliable comme lui, est expliquée, j'allais dire implicitement justifiée, et dans l'*Histoire*, et en maint lucide opuscule : « Il nous disait en nous serrant la main : Il m'est autant besoin que vous subsistiez qu'à vous-même ». Aussi, quand les envoyés du Pape le pressaient sur l'extirpation promise des huguenots, il « faisait voir notre multitude, nos places, notre opiniâtreté et dextérité à les défendre,... et payait de notre force pour éviter la guerre ». Bref, ajournant de plus en plus l'exécution, « il se servait de la force qui nous restait pour avoir terme ». Le coup d'œil de d'Aubigné dans ces

passages est aussi vif que celui de son maître.

Enfin, la hardiesse du « grand dessein », l'exaltation patriotique de d'Aubigné quand il en reçut confidence, le désespoir qui fit tomber sa plume des mains après l'assassinat de celui qui l'avait conçu, ont dicté à l'historien des pages dont le mâle accent vibre comme le regret même de la France. Trop ému pour conclure, c'est sous la ruine du grand dessein qu'il ensevelit son héros, se bornant à rappeler les circonstances de cette mort néfaste, et reportant plus haut ses pensées, élevant son âme de « ce qui paraît être, vivre et régner, à ce qui est, vit, et règne véritablement ».

La « méditation » sur laquelle se clôt l'*Histoire Universelle* peut paraître un hors-d'œuvre à notre moderne critique, et elle l'est certainement. Mais, si nous ne voyons plus aujourd'hui ce qu'elle ajoute aux enseignements d'une telle histoire, nous voyons moins encore ce qu'elle retranche à sa majesté.

*
* *

Un esprit historique et un esprit religieux, mêlés parfois jusqu'à se confondre, respirent donc en cette *Histoire*. Un esprit politique n'y vit pas moins. Comment cet esprit s'unit aux deux autres, et comment la combinaison des trois crée la forte unité de l'œuvre, et lui conserve une physionomie à part, c'est ce qu'il faut indiquer en terminant.

Les principes politiques qui ont dicté à d'Aubigné les jugements de son *Histoire* (car elle juge à tout instant, même quand elle prétend se borner à

exposer, et la précaution de l'auteur est forcément inutile), se formulent avec la plus évidente clarté dans deux opuscules qui, par la date tardive de leur rédaction, nous donnent le dernier état de la pensée de notre historien. Dans le *Traité des guerres civiles* et le traité *Du Devoir mutuel des Rois et des sujets* (écrits après l'*Histoire*, et parus seulement en 1877), d'Aubigné a mis plus de liaison, de logique, de poids; il n'a pas formulé d'idée nouvelle. Toute l'*Histoire*, au fond, est bandée contre la théorie récente du pouvoir absolu des rois. La tyrannie temporelle est plus qu'un abus, elle est un attentat; la tyrannie spirituelle ou religieuse est un sacrilège. C'est la question du despotisme qui se pose forcément à propos des guerres de religion. Elle a agité, bouleversé le siècle. Elle est la question du siècle.

D'Aubigné a grandi parmi ces controverses, dont la religion est l'endroit, et la politique l'envers. La matière lui en fut de tout temps familière : et, ni la *Servitude volontaire*, de La Boétie, ni la *Gaule Française*, d'Hotman, ni les *Vindiciæ contra tyrannos*, de Languet[1] ne sont omis dans son *Histoire* parmi les symptômes du malaise dont la France était travaillée. La lutte sourde s'annonçait dès 1573, entre les opprimés et les oppresseurs. D'Aubigné avait pu noter les progrès de la théorie officielle du despotisme par. Partie de Duprat et des légistes de

1. D'Aubigné, avec ses contemporains, les croit de Languet. Mais les *Vindiciæ* paraissent devoir être plutôt attribuées, d'après M. N. Weiss, à Duplessis-Mornay. On les a parfois aussi mises au compte de Théodore de Bèze.

l'école de Toulouse, accrue de considérants empruntés à la patrie de Machiavel, des Borgia et des Médicis, cette théorie trouvait en Grossius et Tilenus ses derniers et ses plus intransigeants apologistes. Ceux-ci professaient « qu'il n'y a nulle défense légitime des sujets contre les princes souverains, ni pour matière de religion, ni pour quelque cause que ce soit ». Rien de plus naturel, pour qui connaît d'Aubigné, que son insurrection contre de tels principes.

Il n'est pas seul à s'insurger ainsi. Toute la Réforme s'est insurgée de même, avec tout ce que le siècle a compté d'esprits libéraux, quand ceux-ci pouvaient s'exprimer sans risque. Mais les idées politiques de d'Aubigné, si elles ne sont pas nouvelles, présentent un intérêt à cause de leur liaison avec l'esprit historique et religieux de son grand ouvrage. Le caractère en est à la fois biblique, philosophique et humain.

Notons qu'il n'est pas « républicain ». Partout il a fait profession de royalisme et de loyalisme sincères : « Je lève la main à Dieu que... je tiens l'état de la Royauté le plus honorable et excellent de tous », mais il ajoute aussitôt « quand elle est appuyée des correctifs qui l'empêchent de tomber en la tyrannie ». La thèse est dès lors nettement posée. La tyrannie n'est pas la Royauté : elle en est la corruption. Et cette corruption se produit fatalement, si l'on n'y veille, car « tout ce que l'homme manie est sujet à dégénérer » ; de là, la nécessité de « le rappeler souvent à sa première institution ». Mais cette « nécessité suppose une sorte de contrat

tacite entre le roi et ses sujets. Si le roi dépasse ses droits, ses sujets ont, eux, le droit de l'en avertir. L'institution de la Royauté est une sorte de traité bilatéral entre deux puissances libres, en vue d'un mutuel bonheur et d'une réciproque conservation. « Il y a une foi obligatoire entre le roi et les sujets. » Partant, les droits des rois sont corrélatifs à des devoirs impérieux; comme les devoirs des sujets aboutissent à de certains droits qui les sanctionnent. D'où la légitimité de la remontrance d'abord, de la protestation armée ensuite, en cas de violation d'une clause jurée. « Les serments violés et foulés au pied par le Prince libèrent de leurs serments tous ceux qui en avaient avec lui. » D'Aubigné revient là sans cesse : « Le prince qui rompt la foi à son peuple rompt celle de son peuple ». Et qu'on n'allègue pas que la « nature du Prince » étant plus élevée que celle de ses sujets, il existe un « droit du Prince » au-dessus de tous les autres droits. Ce sont au contraire les « lois de nature » qui les ont faits princes: et l'observation des contrats et conventions « fait partie du droit de nature ». Pourquoi? parce que « la puissance du Prince procède du peuple par lequel il est Prince... » Ainsi, le fameux distinguo entre la puissance *absolue* et la puissance *ordinaire* du prince est ridicule. Ridicule, de même, la formule « tel est notre bon plaisir », et odieuse la parole d'un secrétaire d'État français à un ambassadeur étranger qui demandait l'équité : « Laissons ce mauvais mot: on ne mène pas ainsi les Rois : ce mot d'équité n'est que de pareils à pareils; il faut parler aux Rois comme aux Rois »; et cette autre, « qu'il faut laisser

aux juges de villages l'observation du droit écrit ». En résumé, à la théorie naissante et déjà accréditée du droit divin des rois, d'Aubigné oppose le droit du sujet, fondé sur le sentiment de la dignité de l'homme et de sa commune origine; et, à l'axiome catholique *hæreticis non servanda fides*, il répond, avec le premier Synode national : « Nous tenons qu'il faut obéir aux lois et statuts,... et porter le joug de sujétion d'une bonne et franche volonté,... *moyennant que l'Empire souverain de Dieu demeure en son entier* ». En d'autres termes, le Roi n'a aucun droit sur la conscience, qui appartient à Dieu. Violer ce sanctuaire, c'est provoquer toutes les résistances. Pour conclure : « Nous devons tout au Roi, et rien au tyran ». Cette fois, la formule est complète.

Pourtant, l'institution des rois est divine. La Bible en main, d'Aubigné en étudie le principe. Le spectacle n'est pas banal de voir cet esprit, au moment où il paraît le plus émancipé de la tutelle théologique, se courber sur l'Ancien Testament pour extraire de ses enseignements le principe de la liberté moderne. C'est dans le texte hébreu qu'il discute le sens du prétendu droit des rois. Or, ici, esprit moderne, esprit ancien sont d'accord. Si Jéhovah a constitué les rois en puissances, c'est aussi pour les constituer en devoirs. Et les peuples ne sont pas seulement leurs subordonnés; ils sont leurs juges, au besoin leurs répresseurs. « Tant s'en faut que les peuples soient obligés à souffrir telles choses, qu'ils le sont à les empêcher, à réprimer les rois en leurs malversations. » Dieu, qui punit les

méchants rois, « punit les peuples qui n'ont pas arrêté leurs rois dans leur injustice ». Politique de prédicant, théologie de huguenot sectaire, est-on tenté de dire. Ce serait oublier que l'esprit politique des foules, subitement mûri à la chaleur des guerres civiles, cherchait de son côté un principe ferme à la limitation du pouvoir des princes, et que, répugnant à la sophistique des légistes, il le demandait, par un retour aussi naturel qu'imprévu, à la même autorité qu'invoque d'Aubigné, à la religion. Bien topique est, à ce point de vue, la doléance présentée à Henri III par le peuple de Paris, dès la naissance de la Ligue, en 1576. « Vous saurez, Sire, que le prince qui exige de son peuple plus qu'il ne doit, aliène et perd la volonté de ses sujets, de laquelle dépend l'obéissance qu'on lui doit : et à cela l'exemple de Roboam. Et puis, comme vous avez la domination sur votre peuple, ainsi est Dieu votre supérieur et dominateur, auquel vous devez rendre compte de votre charge jusqu'au dernier de vos cheveux. »

Roboam invoqué par le peuple de Paris absout d'Aubigné d'avoir introduit la théologie dans la politique. La théologie était alors partout. Qu'elle soit infuse dans l'*Histoire Universelle*, ce n'est donc pas ce qui peut nous surprendre. Et que ces trois esprits, historique, religieux et politique, n'en fassent qu'un dans d'Aubigné, c'est ce qui apparaît maintenant avec la plus complète évidence. C'est ce qui donne à ses ouvrages non seulement le caractère de la plus entière bonne foi, mais celui de la vérité, j'entends de la vérité à laquelle un homme de ce temps et de ce

tempérament pouvait atteindre. En dernière analyse, à supposer même cette histoire erronée sur des points de faits (or elle est étonnamment exacte), elle resterait comme un témoignage éclatant de l'ardeur avec laquelle une société en pleine crise religieuse et morale cherchait les bases de la société à venir. Sous la question des guerres civiles, disions-nous, c'est la question du despotisme qui s'agite; sous la question du despotisme, c'est celle du principe de l'autorité. Or l'autorité, tandis que les légistes la cherchent dans le droit, les écrivains et la foule elle-même la cherchent dans le devoir. Encore un pas, et voici la conscience : c'est la base cherchée, c'est la lumière et la source. Le réveil de l'idée de conscience, voilà le grand fait moral auquel aboutissent, en définitive, les efforts sanglants de trois générations : conscience à tous les échelons de la société, en bas chez le peuple, au centre chez le public qui lit, qui écrit et qui pense; en haut, chez les conducteurs de ces foules naguère inconscientes, maintenant en passe de leur demander des comptes. Quand une nation en est là, les crises ont beau l'avoir mise à deux doigts de sa perte, la régénération est prochaine. Et, de quelque sang innocent qu'ait été payée cette recherche, le premier progrès accompli dans cette voie en paie largement l'effusion.

Entre tant d'autres écrivains, et parmi un très petit nombre d'historiens, d'Aubigné, esprit logique et religieux, a donc compris que tout problème politique ou social est dominé par un problème moral qui l'enveloppe; et, ce problème moral, il a consacré

toute la ferveur de son vaillant esprit à le résoudre. C'est ce qui le classe si haut dans les historiens de son temps. Très supérieur aux mémorialistes, aux annalistes ou aux historiens politiques dont le siècle a foisonné, c'est auprès de l'intègre de Thou, l'historien moraliste, penseur et citoyen, qu'il se range par les naturelles affinités de la conscience et la hauteur constante de l'esprit. Non toutefois que son œuvre puisse en tout rivaliser avec celle du grand magistrat, plus égale, plus complète, plus majestueuse aussi sous ce beau latin qui la voile tout en la drapant, ce qui est un inconvénient pour un avantage. Mais, si de Thou est le premier génie historique du siècle, d'Aubigné en est assurément le second.

## CHAPITRE IV

### LE SATIRIQUE : FŒNESTE ET SANCY

> « Un esprit, lassé de discours graves et tragiques, s'est voulu récréer à la description de ce siècle, en ramassant quelques bourdes vraies. »
> (*Fœneste*, Préface.)

Le d'Aubigné du *Printemps*, des *Tragiques* et de l'*Histoire Universelle* est sans doute le plus grand d'Aubigné; mais l'auteur du *Baron de Fœneste* et de la *Confession de Sancy* est à coup sûr le plus naturel d'Aubigné, le plus verveux et le plus vrai. Sans le picaresque *Fœneste*, sans le sarcastique *Sancy*, l'œuvre d'Agrippa serait imposante certes, et peut-être ne manquerait-il rien d'essentiel à son caractère. Elle apparaîtrait pourtant incomplète, avec quelque chose de roide et de trop tendu. L'imprévu, le primesautier, la fécondité narquoise du plus gascon des Saintongeois ne s'y peindraient pas assez au vif. Non que ces traits ne soient déjà marqués dans les œuvres précédentes. Mais l'homme ne s'y montre qu'à travers l'auteur. Au lieu que dans le *Fœneste*, dans le *Sancy*, nous surprenons l'homme à

l'état pur, aussi rapproché que possible du gaillard qu'on devinait sous les pages même les plus pathétiques. Faute de ces livres, l'idée qu'on se ferait de d'Aubigné serait non point fausse, mais incomplètement vivante. Ce serait le théâtre sans sa parade, la cathédrale sans ses gargouilles, le Pont-Neuf sans ses mascarons.

*Fœneste* et *Sancy* sauvent cette lacune, et, si l'on peut dire, procurent cette joie. Ici, on peut jeter l'écuelle de Diogène, désormais inutile : il faut se pencher, et boire. La source n'est pas d'eau très douce; elle a son piquant, voire sa saumure : mais quelle force, quelle fraîcheur! Le jaillissement, constant quoique précipité, bruit avec un son qui semble une colère dans un rire. Le rire est à la surface : la colère est au fond.

*Fœneste* et *Sancy* sont l'épopée burlesque après l'épopée sérieuse; la comédie après la tragédie; le grotesque après le poignant; l'envers de l'histoire, après l'histoire. C'est la tapisserie à rebours. Ils sont l'ornement des *Tragiques* et de l'*Histoire Universelle*, comme les fous Chicot et Engoulevent étaient ceux de la cour d'Henri III, d'Henri IV. Ils sont nés à la même heure, sous la pression des mêmes événements. Entre deux chants des *Tragiques* ou deux livres sur « les guerres », d'Aubigné se délassait à les crayonner, comme Léonard crayonnait ses caricatures en marge de ses nobles compositions. Si l'année 1616 voyait paraître à la fois le grand poème entier et le premier tome de la monumentale *Histoire*, *Fœneste* saluait le public de son feutre empanaché dès 1617. Au second tome de

l'*Histoire*, paru en 1618, répondait une suite du *Fœneste*, en 1619 ; au troisième tome de l'*Histoire*, en 1620, une réédition du *Fœneste* ; enfin, la 2e édition de l'*Histoire*, en 1626, était suivie, peu après (1630), d'une 4e partie du *Fœneste*. Et le *Sancy*, paru seulement trente ans après la mort de d'Aubigné (en 1660), ne s'écrivait pas moins avec le *Fœneste*, et comme pour combler les lacunes du *Fœneste*. Ainsi l'époque des plus grandes amertumes fut pour d'Aubigné celle de sa plus vivace production. Ouvrages sérieux et opuscules narquois sont sortis en même temps de son fertile cerveau, différents et reconnaissables à leur air de famille, aussi ressemblants entre eux que des Français qui seraient surtout des calvinistes peuvent ressembler à des calvinistes qui seraient surtout des Gaulois.

Le *Baron de Fœneste* et la *Confession de Sancy* sont deux pamphlets religionnaires, et deux pamphlets gaulois. Le héros du premier est un arriviste gascon ; le héros du second, un renégat repu. Quelle occasion, pour un d'Aubigné, à décharger sa bile ! Aussi s'en donne-t-il à cœur joie. Ailleurs, il a lâché parfois la bride ; ici, il lâche la bonde. Cela le soulage. Dans son indignation, il s'amuse. Ce sont là ses drôleries, « τὰ γελοῖα ». Rebuté, défavorisé, que gagnerait-il à faire le Jérémie ? Rire est plus sain. Et puis, ce rire est une revanche. Donc, son esprit, « lassé de discours graves et tragiques, s'est voulu récréer à la description de ce siècle, en ramassant quelques bourdes vraies ». Des bourdes vraies ! mot admirable, que maître François, « auteur excellent », comme d'Aubigné l'appelle quelque part, lui eût

envié. La beauté de la « bourde vraie », même quand elle est vilaine; et sa moralité, même quand elle est cynique, ont empli son cœur d'une ineffable allégresse. Et d'Aubigné, fervent lecteur de *Pantagruel*, d'Aubigné qui a vu éclore la *Ménippée* et qui n'ignore pas *Don Quichotte*, taille à l'envers sa plume des *Tragiques*, et il écrit en se pourléchant le *Baron de Fœneste*. Les « Cadets de Gascogne » ont désormais un ancêtre, et un ancêtre immortel.

Qu'est-ce que Fœneste? une sorte de « Baron en l'air », qui a pour seigneurie Fœneste, d'un mot grec qui signifie *paraître*. C'est un « jeune éventé, demi-courtisan, demi-soldat ». Au demeurant, brave aux paroles, capon aux actes; frotté de manières, plus que poli; naïf, se croyant malin; verni de l'esprit des autres, sot de son propre fonds; se croyant supérieur, parce qu'il est avantageux; crédule par ignorance, niais par complexion, orgueilleux par définition, vantard par ostentation, face à toutes nasardes par bénédiction. Gascon de la pure Gascogne, naturellement, et choisi entre mille originaux pour la représenter en caricature, comme « l'écume des cerveaux bouillants » de ce merveilleux pays. D'Aubigné, qui « affectionne » cette province (il serait bien ingrat de ne point l'aimer), sait et dit mieux que personne ce qu'elle vaut. Mais quoi? Le même sol généreux peut produire des braves et des bravaches : d'ailleurs, l'imitation du courage n'est-elle pas, à sa manière, une émulation? Et, pour un cœur bien placé, n'est-ce pas une fière devise que ce mot rayonnant : Paraître! Mais il y a paraître et paraître. Fi du paraître par ses actes, paraître

par sa valeur, paraître par ses services : cela est banal, facile, au surplus démodé. Mais paraître sans avoir de quoi, paraître sans motif ni prétexte, paraître pour paraître, *paraître sans être* enfin, voilà le difficile, le glorieux, le beau! Car c'est paraître par abnégation, par point d'honneur, par amour, pour l'art enfin! Tel est le nouveau jeu, tel est Fœneste.

L'art de paraître, sondé par son esprit subtil jusqu'en ses profondeurs, lui a confessé tous ses secrets. A ceux-là il en a ajouté d'autres, de son cru. Car un Gascon raffine toujours. Fœneste raffine donc sur les raffinés. Tous les ressorts du paraître sont par lui mis en jeu. La noblesse d'abord. Les armes de Fœneste sont exceptionnellement parlantes : « une fenestre incarnadin d'Espagne, et la devise : *Entre comme lou vent!* » Cette fenêtre grande ouverte sur le monde, cette rutilance ibérique, cet ouragan, quel symbole! Tout annonce le héros : Don Quichotte n'a qu'à se bien tenir. Et quels titres de noblesse! Descendre des croisés, peuh! voyez sa fenêtre. En revanche, un de ses grands-pères « eut la tête tranchée, à Thoulouze », pour avoir mis à mal une nonnain; un oncle et son fils, tranchés de même, pour avoir tué un prêtre. « Il n'y a rien à dire à cela. » En effet, cela tranche tout. Mieux encore, Fœneste appartient à cette catégorie de gentilshommes qui, « à force d'être nobles », décèlent leur noblesse à un certain « sentir » comme le gibier se révèle à un certain « fumet ». On le reconnaît non seulement à sa piste, mais à sa démarche. « Pour vous dire, je ne marche pas en

bourgeois ni en récollet; je vais un peu de gravité (*ye bai un pu de grabitai*), traînant une jambe à la cadence de la tête, comme font tous les galants hommes. » Et si on le singe, si on le bafoue en pleine rue, par dignité (mais par dignité seulement, certes!) il... entre chez un fourbisseur.

Cependant, si Fœneste a la fierté de la noble Gascogne, il en a aussi l'impécuniosité. « Faulte d'argent, c'est douleur sans pareille. » Mais notre héros est trop *erabe* (trop brave s'entend, car avec lui il faut retourner les mots comme les choses), pour succomber à cette douleur. Il la supporte avec allégresse, certain d'un meilleur avenir. En attendant, il « paraît » de son mieux, et soutient son nom avec une ombre d'élégance, un simulacre de suite, une superficie d'équipage. Il ne peut chausser le bas de soie, dont la couleur éclatante rit aux fentes de la botte découpée; mais il applique un ruban intérieur aux crevés de sa chaussure, et parade aussi bien les pieds enveloppés d'une loque. Sous un roi fauconnier, sous un favori oiseleur, comment paraître, sans un chenil, des chiens et des oiseaux? sans collerette de prix? sans brimborions de luxe brimballant au pourpoint parmi rubans et aiguillettes? Fœneste troque deux bœufs gras contre un lévrier. Il est homme à « mettre tout son argent en une fraise à grand dentelle blanchie en Flandre », alors que « sa chemise, étant pourrie sur lui, il n'en avait plus du tout ». La montre qui lui pend à l'estomac « n'est qu'une bouëtte (boîte) qui lui sert de drageoir, et cela paraît autant que si toute la montre y était ». Il y a aussi le manège du cure-dent, à certaines

heures, pour « paraître avoir dîné », et l'invention de la baguette qu'on écorce en flandrinant le long d'une propriété qu'on veut faire passer pour sienne, quand on est surpris à pied, et sans train. Fœneste serait un artiste, s'il avait trouvé cela tout seul. En tout cas, il imite comme d'autres inventent. C'est là son génie.

Surtout, il a l'air guerrier. Où paraître mieux qu'à la guerre? Fœneste, au début du livre (1617), a fait toutes les guerres qu'il a pu; ou du moins il les a vues : celle de Savoie, en 1600; celle de Juliers, en 1611; une campagne de guerre civile, en 1615; enfin, la guerre d'Aunis, en 1616. Le traité de Loudun lui procure des loisirs momentanés. Quatre petites expéditions en seize ans, maigre bagage au prix des guerres de la Ligue : mais quoi? il n'a pas dépendu de lui. Son grade n'est pas encore glorieux : « aide-enseigne au régiment de Chappes ». Ne lui demandez pas, comme ce naïf d'Enay, « quel office est-ce là? » Il vous répondrait avec dédain : « Vous autres ne savez que le vieux jeu ». Son jeu, en effet, est tout nouveau : « Il fait toujours le brave au commencement, et puis se coiffe de sa chemise ». Le général qu'il a le plus admiré, et suivi avec le plus fol entrain, est ce preux qui s'écria au milieu de la mêlée : « Qui m'aime me suive! Sauve qui peut! » Nul n'a fui plus bravement. Ses « résolutions » sont à l'avenant, martiales et lapidaires : « Qui va là? Demeurez là, cap de Diou! le premier qui avancera... » On rit. « Vous riez! — Oui da! — Je prends ma résolution, et dis : Et moi aussi bien que vous! » Un soir, on le détrousse; le voleur, qui lui a arraché

son manteau, s'arrête à dix pas et le nargue. Fœneste le perce d'une parole vengeresse : « Cabalier, il y va de votre honneur, car vous serez mon porte-manteau ». Que d'esprit! Un soldat, qu'il appelait « compagnon » trop dédaigneusement, se met à le battre, et il se laisse battre : Que de modération! Un adversaire l'entraîne sur le pré. Il va falloir dégainer, bon gré mal gré : heureusement « une paillarde » saute au cou du jeune homme : « je ne le voulus pas tuer entre ses bras ». Quelle générosité! Un autre le provoque : « Allons au pré aux Clercs. — Je lui répondis de bonne façon : « Vous n'avez rien à me commander ». Quelle fierté!

Après la guerre et le duel, les amours. Comment ceux de Fœneste n'auraient-ils pas quelque chose de rare? Ah! qu'il maudissait alors le « paraître », lorsque « la braverie de ses habits troublait sa bonne fortune, quand les broderies et diamants, et quelques escarboucles parmi, le découvraient à la vue de tous! » Qui résisterait à ce vainqueur? Il éblouit par son esprit; il charme par ses « chansonnettes d'amour en beau gascon »; il séduit enfin par son style. Quelle cruelle ne désarmerait à ce billet doux :

*Mademoiselle, enfin les astres et les éléments m'ont tant indisgrâcié de votre belle absence et douce mémoire d'être séparé de vos beaux yeux, semblables à une aurore pluvieuse, que j'avais faim de me priver des Champs-Elysées,...* etc.

Quelque sotte seulement a pu mal accueillir cette suave sérénade,

Sois de douceur la fontaine
Comme tu l'es de beauté,

et arroser le chanteur autrement qu'à l'eau d'ange. Mais ce sont là les « cadences de l'amour. ».

Comment un tel homme ne ferait-il pas les délices de la société? A la cour, on se le dispute. Son arrivée déride les plus moroses. Il a des succès qui le chatouillent; d'autres lui cuisent. Témoin l'accueil, chaud entre tous, que lui firent les courtisans, lorsque l'un d'eux, voulant l'honorer, le plaça devant la cheminée flambante pour servir d'écran au roi et lui fit tenir le bougeoir. Ses jambes rôtissaient, ses chausses fumaient. Fœneste, héroïque. riait rouge, tandis que la galerie chuchotait, narquoise : « Il brûle d'ambition! » Ailleurs, il riait plutôt jaune, lorsque, vers le désert de Bicêtre, on l'initiait à des pratiques de sorcellerie nocturne d'où il rentrait plus mort que vif. Mais quelle joie pour lui de pénétrer des arcanes interdits à la foule, et de jouer son rôle dans les divertissements du Louvre! Sa vocation d'homme de cour ne s'affirme-t-elle pas à tout coup? Hier, on lui persuadait qu'il était invisible, grâce à un « enchantement ». Et les horions que lui valaient cette invisibilité flattaient son amour-propre comme autant de caresses. Aujourd'hui on lui souffle qu'un pouvoir magique l'a transformé en cheval : le voilà hennissant, caracolant à quatre pattes, monté par un bon apôtre qui l'éperonne et le fouaille. On lui fait accroire qu'on le voit nu quand il est vêtu, vêtu quand il est nu, et il s'offre, béatement, aux plus grotesques expériences. Il prend pour bon argent tout compliment ridicule. Sa verve en est échauffée, son imagination prend feu, sa loquèle se débride. Et les histoires d'aller leur train. Les histoires d'un Fœneste!

L'on fait cercle, et l'on rit avant qu'il ait commencé. Qui ne rirait « à gueule bée », quand d'Aubigné, ce pince-sans-rire, fait parler Fœneste! De Castel-Jaloux aux Martigues, de Rabelais au Baron de Crac, oncques n'ouït-on plus folle aventure que celle de Fœneste, prisonnier des infidèles, et enfermé dans une pipe, « cent lieues par delà Alep ». Ce que fit un renard qui vint contre cette pipe, et ce que fit Fœneste de la queue du renard qu'il saisit par l'ouverture de la bonde et noua à sa moustache, et comment le renard fou de frayeur entraîna la pipe dans un précipice où elle éclata, tandis que notre héros en sortait sain et sauf, c'est ce que nul n'aurait imaginé, pas même l'inventeur de Tartarin. Dix autres histoires portent la même estampille. Fœneste est le grand maître de la *galéjade*. Sa beauté dans ce rôle approche de la perfection.

Ce n'est pas qu'il manque de sérieux : au contraire! Le sérieux en toute chose est sa marque. L'on sent bien que le fond de cet homme est la conviction. Comment alors ne porterait-il pas dans la foi le même sentiment que dans la bourde? Il est donc catholique, et croyant, comme il est courtisan. Il « paraît » dans ce rôle comme dans tous les autres. Ici perce le bout de l'oreille huguenote, sous les oreilles d'âne dont le héros est affublé.

Non pas que d'Aubigné ait précisément entrepris, sous le couvert du trop naïf Fœneste, une dérision bien sérieuse du catholicisme. Fœneste est un fantoche : ses maladresses, plus divertissantes que probantes, ne sauraient valoir comme argument. L'auteur, qui est encore en France lorsqu'il entame

cette matière, y met quelque précaution. Si donc il échappe à Fœneste quelque trait de théologie moderne, « il n'enfonce point et ne s'arrête guère sur ces matières ; car il ne prend rien à cœur ». C'est ailleurs que d'Aubigné se réserve « d'enfoncer », dans cette *Confession de Sancy* où il extravasera toute sa bile. Les propos théologiques de Fœneste sont donc surtout propos de table, et ne tirent pas autrement à conséquence. Toutefois, à la roideur de ce badinage « folâtre », on devine ce que sera plus tard le jeu sérieux. A l'ongle on connaît le lion.

Fœneste parle donc religion, comme tout le monde. Mais il y apporte sa manière, qui n'est qu'à lui. La citation estropiée lui est chère ; le pataquès lui est familier ; la concession qui le ruine, le *distinguo* où il ne distingue rien sont par lui béatement présentés à l'adversaire. Qu'importe ? Ce n'est pas lui qu'on ébranlera. Il aura même un sourire de bonne compagnie pour les boutades huguenotes sur les miracles, les reliques, les quinze ou seize clefs de saint Pierre ou les treize tibias de saint Jacques. Il admirera le curé d'Eschilais, habile homme qui pratiquait à tour de rôle la liturgie huguenote et la catholique, pour le baptême et le mariage, au choix des paroissiens. Ces vétilles n'entament en rien sa conviction. La cour est catholique, il est catholique. Cela seul est bien porté, et fait « paraître ». Au surplus, n'a-t-il pas été « instruit » par quelques capucins et un père Barnabite ? Un grand roi n'a pas eu mieux, avant de « faire le saut ». Que dire de Fœneste, sauteur de profession ? Ne peut-il alléguer

l'éloquence foudroyante de Panigarole, les célèbres épiphonèmes du frère Lubin, les facéties édifiantes de Jacques Suarez, le cordelier portugais? Enfin, n'a-t-il pas été définitivement converti à tel jour et telle heure qu'il peut fixer, le « Jeudi-Absolu », par un sermon du Père Ange? Ce sermon, un chef-d'œuvre de grotesque (Mérimée s'en est souvenu dans sa *Chronique de Charles IX*), la meilleure langue du livre nous le détaille sans en rien laisser perdre, et Fœneste nous apparaît désormais complet. La triple auréole de la sottise, de l'ignorance et de la fatuité, nimbe son feutre de mousquetaire, où trois plumes de coq dépenaillées s'efforcent de cacher une queue de lapin : et sur sa face d'une béatitude souriante flotte ce je ne sais quoi, qui est l'*assent*, l'émanation suave de la Gascogne, qui embaume de patois son parler francimantisé. Voilà un point réglé : *aquo ès barrat !*

En regard de ce personnage, qui est à lui seul une comédie entière, d'Aubigné en a peint un second destiné à lui faire repoussoir. Mais il « apparaît » moins que l'autre, et pour cause. Il demeure au second plan, pour une double raison d'art et de nature. Enay opposé à Fœneste, c'est l'*être* opposé au *paraître*; c'est encore le caractère protestant opposé au caractère catholique (ou soi-disant tel); c'est, enfin, le tempérament calme d'une région opposé à la turbulence d'une région voisine, Saintonge ou Poitou contre Gascogne. Tout ce que Fœneste dédaigne ou vilipende sera logiquement estimé, révéré par Enay. Antithèse qui risquerait de devenir monotone, sans la verve de l'écrivain. Son

Enay d'apparence paterne, réservé, voire un peu renfermé, ne se livre pas du coup. Il ne se révèle que peu à peu à Fœneste. Enay écoute Fœneste ; il l'aide même, sans en avoir l'air, à gonfler ses ballons qu'il va crever d'une piqûre ; il entre dans son jeu, se prête, guide, jusqu'au moment de riposter par un coup de boutoir. Dans cette sorte de duel, naïf d'un côté, narquois et parfois sournois de l'autre, Enay a toujours le dernier ; on peut marquer les coups. Mais il ne dit que le nécessaire, et ne déplume le paon d'un geste que lorsque celui-ci a étalé toute sa roue. Ce jeu est conduit avec une admirable entente du dialogue. Le tiers personnage qui s'introduit à la fin, Beaujeu, est une sorte de doublure d'Enay, mais en plus haut rang de noblesse et d'emploi. Il vient de Paris, et se trouve à point pour dire des choses qu'Enay, confiné dans sa province, ne peut savoir, pour parachever la dérision de Fœneste et la pousser au comble.

Enay, Fœneste, représentent, en outre, deux époques très différentes. C'est l'antithèse d'hier à aujourd'hui, des hommes de Coutras à ceux de la Cabale des Importants, des compagnons d'un Béarnais aux complaisants d'un Concini. Il faut voir Enay comme un ancien combattant de Coutras, âgé de soixante à soixante-cinq ans vers 1617 (l'âge de d'Aubigné), maintenant gentilhomme fermier, jouissant sur quelque bord de Sèvre [1] d'un bien qu'il gère

1. M. Henri Clouzot nous a fait ingénieusement remarquer combien la description de la demeure d'Enay répond, encore aujourd'hui, à la gentilhommière de Mursay, habitée par d'Aubigné longtemps, rebâtie par lui, et qui semble avoir

avec sagesse et fermeté, bon sans duperie, fortuné sans étalage, et large sans prodigalité, plus proche d'un bourgeois cossu que d'un noble, mais avérant sa noblesse à la droiture et à la profondeur de ses convictions. D'ailleurs instruit aux livres comme aux armes, et incarnant évidemment « l'honnête homme » de guerre après « les guerres », dans l'état enviable que d'Aubigné réalisa entre l'Édit de Nantes et la mort d'Henri IV.

Enay donc écoute, tandis que Fœneste parle. Mais, quand l'homme du « paraître » a bavardé, le le partisan de « l'être », d'une phrase le cloue. Discute-t-on sur le signe de la croix? Ce signe « fait paraître un chrétien, » dit l'un. — « Il faut l'être pour le paraître, » répond l'autre. Le père Cotton prêche d'une belle façon. « L'étoffe est plus que la façon. » — « Avez-vous lu ses prières jaculatoires? — Oui, monsieur, dit Enay, et joyeusement. » Telle mode a changé à la Cour : « Si la Cour ne changeait point, elle aurait changé ». Quand Fœneste suivit son chef, le duc de Retz, en fuyant aussi bravement que lui : « Vous fîtes bien, dit Enay, et cette fois-là vous aimâtes mieux l'être que le paraître, et peut-être êtes-vous encor aujourd'hui pour n'avoir pas paru ». — Et le naïf Fœneste, ravi, de s'écrier : « Ventre Saint-Fiacre, vous me tenez, à cette fois! » Enay a donc de l'esprit. Mais il a surtout des principes. Si son hôte lui vante les récentes conversions dans l'armée, et fait sonner haut les « quatorze

été sa demeure de prédilection, sans doute en souvenir de sa femme, Suzanne de Lezay, qui la lui avait apportée en dot.

maistres de camp que la Cause a ainsi perdus depuis la mort du Roi », il riposte : « Rien ne s'en est allé qui fût à nous... Vos maistres de camp ont perdu leur maîtrise, et ont leurs soldats pour ennemis depuis qu'ils se sont faits valets. »

De tels mots ne sont plus bagatelles. Les paroles d'Enay ont tantôt le perçant de l'épée, tantôt le tranchant de la hache. Quand Fœneste a payé en historiettes légères les solides repas de son hôte, Enay conclut : « Le profit de tout notre discours, c'est qu'il y a six choses desquelles il est dangereux de prendre le *paraître* pour *l'être* : le gain, la volupté, l'amitié, l'honneur, le service du roi ou de la patrie, et la Religion. Vous perdîtes votre argent quand vous pensiez gagner; vos voluptés de Paris vous ont donné des maladies; votre ami vous a fait fouetter; l'honneur, battre et mépriser... Mais l'abus du *Paraître* en la Religion, qui est le dernier point, est le plus pernicieux, pour ce que le terme d'hypocrisie est plus proprement voué au fait de la Religion. La condition de nos discours et l'heure qu'il est n'en permettent pas davantage, et (il) nous convient aller dormir. Prenez ces chandeliers, vous autres. Allons, monsieur! » Là-dessus, en effet, Fœneste n'a plus qu'à s'aller coucher.

Pourtant, Enay n'est point prédicant par système. Sa huguenoterie lui monte aux lèvres comme le rouge monte au visage, par bouffées. De nature, il serait peu loquace. Mais à table, il fait raison d'une piquante histoire, comme d'une rasade. Quand le convive gascon l'a payé d'une bonne, Enay le « rembourse » d'une meilleure. Cet assaut de bons

contes, entre le « vin » et le « fruit », conforme à la tradition du bon vieux temps, relève de la littérature gaillarde. Nous oscillons ici de l'*Heptaméron* à Rabelais, et de Pathelin à Brantôme.

Enay, pieux, mais non puritain, lâche des bordées gauloises comme les autres, avec sérieux, vous regardant bien en face, mâchant ses mots, et sans rire. D'Aubigné, paraît-il, parlait, contait, raillait de la sorte. Il était le plus gourmé des pétulants; son badinage pinçait jusqu'au sang. Il ne reculait, au reste, pas plus devant les mots que devant les personnes : son vocabulaire n'a aucune vergogne. Enay lui ressemble en cela, et en beaucoup d'autres choses. Mais Beaujeu, dans ses âpres sorties du IV<sup>e</sup> livre, lui ressemble aussi : et Fœneste lui-même, son héros à rebours, n'est pas sans tenir de lui plus d'un trait. La chose est moins étrange qu'il ne paraît d'abord. Simple question d'amour-propre, et de « dédoublement ». Rien n'est plus insupportable à des esprits avertis que de voir leurs défauts, et leurs qualités mêmes, outrés et défigurés par un voisin. De là à haïr le traitre, à le ridiculiser, le chemin est court. Il n'est que d'être un peu de Tarascon pour dénoncer chez autrui la tarasconnade. Tel grand artiste, comme Rembrandt, va jusqu'à se faire la grimace dans sa glace pour se donner le plaisir de sa propre caricature. Ainsi quelque chose d'un faux d'Aubigné flotte autour du Baron de Fœneste. On entrevoit même un certain « rousseau » à la cantonade, deux ou trois fois, qui lui ressemble comme un frère. Enfin certaines allusions lui sont propres et particulières. L'on comprend alors com-

ment ce roman, aujourd'hui difficile à lire et souvent obscur, a dû être le plus clair et le plus désopilant qui se pût lire. On dut se l'arracher, car non seulement il contient une satire huguenote, et fort drôle; mais, derrière les auteurs qu'il anime de sa verve, il semble que l'on aperçoit l'auteur, metteur en scène et souffleur tout ensemble, montrant le bout de sa barbiche rousse et jouant à cache-cache avec son public. De plus la satire des mœurs, généralisée, tombait à plomb; et, enfin, certains pseudonymes, dont la transparence s'est depuis ternie, ajoutaient un piquant de roman à clés. D'Aubigné disait donc juste, au second livre : « Nous n'avons rien dit en tout notre discours qui ne soit arrivé ».

*
* *

Le roman à clés est aujourd'hui négligeable. La satire générale, par contre, présente un réel intérêt. On y saisit sur le vif la bigarrure de l'ancienne et de la nouvelle société, dans les premières années de l'époque Louis XIII.

D'Aubigné verse l'ironie à pleines mains, avec une impartialité vraiment admirable. Ici c'est l'Espagnol détesté, dont la morgue et la bravacherie sont persiflées avec une sorte de patriotique colère. Quelle scène de comédie que le dialogue entre l'Espagnol « Don Juan Hermandez Rodrigo de Parmentiera » et le Gascon Pérot, dans l'auberge du *Maupiteux*, à la Réole ! quel croquis digne de Callot! Quelle description, d'autre part, burlesque avant le genre burlesque, que celle de l'accoutrement

d'un noble de province en voyage, avec ses deux juments, « l'une rouge, l'autre de poil d'estourneau », et son train, sa suite : un apothicaire chevauchant une mule entière, et un jardinier, cuisses nues, portant à pied une valise verte ! Mais Paris et la cour ne sont pas moins ridicules, quoique d'une autre manière. Bon pour la vieille cour, de se montrer avec un « cul plat et le collet rabattu, comme les sieurs de la Noue et d'Aubigné ! » Les autres, qui veulent suivre la *trotte qui mode* (la mode qui trotte), se mettent « en embuscade dans leurs cheveux ». Quant aux dames, la bouclette au petit fer, importée d'Espagne, et formant des *garcettes* sur le front, sera (le calembour est rude) l'enseigne « du métier qu'elles font ». Ainsi déguisé, la tête ruisselante de cheveux qui servent parfois « au lieu de cacher les oreilles, à couvrir la place où elles avaient été », le courtisan à la mode, — tel une gravure de Bosse, — fera son entrée, tandis qu'un bel esprit l'abordera : « *Frère, que tu es brave, épanoui comme une rose !... Ta maîtresse, cette rebelle, rend-elle point les armes à ce beau front, à cette moustache bien troussée, et puis cette belle grève* (jambe), *c'est pour en mourir !* » Et notre muguet, branlant la tête, changeant de pied, peignant sa perruque, de raconter aussitôt ses duels, ou ses guerres, à moins cependant, qu'il ne parle chiffons et couleurs. La couleur du jour, voilà son fort ! Quelle modiste le prendrait en défaut sur ces nuances où il fait un choix toujours suave : « zinzolin, ventre de biche, Céladon, astrée, orangé-pastel, Espagnol malade, fleur mourante, couleur de veuve réjouie, couleur de Judas, de temps perdu, de

singe envenimé, couleur de triste-amie, ou couleur de baise-moi-ma-mignonne... » Quand il ne philosophe pas sur un bas de chausses, il applique la subtilité de son esprit à débrouiller un phébus, tel ce « Bourron, seigneur de Filasse », transcrit dans *Fœneste*, et qui est un chef-d'œuvre du genre. A moins qu'il ne colporte quelqu'une de ces pièces salées dont on raffolait encore vers 1620, tandis que l'Hôtel de Rambouillet voyait déjà grandir sa gloire. Fœneste a sa « pouchette » pleine de ces poulets de préciosité à rebours, où il entre, sinon de l'obscénité, au moins de la gauloiserie musquée, du Rabelais tortillé, galantisé, et aiguisé par la queue. Les mêmes fats applaudissent cette littérature au gingembre chez le roi, et les impromptus à la fleur d'orange chez la belle Arthénice. Callot, Bosse, Étienne de la Belle et Bonnard ne sont-ils pas contemporains de Simon Vouet, et du premier art académique? La rapière en verrouil et les bottes à rosettes voisinaient encore aux réceptions du Louvre. L'esprit gaulois et le bel esprit se mêlaient comme les eaux de deux rivières aux couleurs disparates. Il traîne je ne sais quelle odeur de « ruelle » dans certaines expressions de Fœneste, « terriblement belles ». Sans doute d'Aubigné, bel esprit à ses heures, avait de quoi être alambiqué quand il le voulait. Mais c'était à bonnes enseignes. Ici, l'adroit pastiche dit la moquerie, et met une cocarde littéraire au travestissement d'un monde qu'il détestait et méprisait à la fois. Les yeux clairs qu'il ouvre sur son temps sont désormais des yeux d'ennemi. D'ailleurs, ce ne sont là que ses moindres colères.

Les grandes, les enragées, sont celles qui vont aux choses d'État, de politique ou de religion. Déjà il anticipe sur la *Confession de Sancy* pour flétrir au passage quelques pasteurs du nouveau jeu protestant, à la veille de l'entrée de Richelieu aux affaires : ceux-ci ne parlent que de « rendre toutes les places de sûreté, casser tous les juges des chambres mi-parties, et se défaire de toutes les cautions de la paix ». Ces intrigants secondent les menées de ceux que d'Aubigné appelle les hommes « de mille livres », des espions politiques. L'institution est nouvelle ; elle est dangereuse un peu, fructueuse surtout. Nul indépendant ne peut faire un mouvement qu'il n'ait un espion pendu à son côté « comme une escarcelle ». La délation, devenue fonction d'État, mène à tout. De là ces vieux serviteurs grisons délaissés pour des conseillers sans barbe ; de là ces scandaleux avancements en cour ; ces plaintes contre les « potirons de cour » qui, déjà vives et éloquentes chez les poètes de l'âge précédent, un Ronsard ou un du Bellay, éclatent en acrimonies insultantes chez le virulent d'Aubigné.

Aussi, à mesure que l'on avance dans la quatrième partie du *Fæneste*, sent-on la colère monter. Le ton s'échauffe, les couleurs deviennent plus violentes. Une âcre bile, longtemps échauffée, va rompre sa poche et couler à travers les derniers chapitres comme un torrent. Spectacle d'ailleurs superbe. L'irascible vieillard, alors presque octogénaire, tonne et ricane comme un jeune homme. Le salpêtre de son sarcasme crépite de toutes parts. Il célèbre les *Triomphes* du temps en l'honneur de

Fœneste. C'est le bouquet de ce rutilant feu d'artifice.

L'idée de ces *Triomphes* vient tout droit de la *Satire Ménippée*. La procession de la Ligue, la description des tapisseries qui décoraient la salle des États, au début de la *Ménippée*, sont déjà une parodie. D'Aubigné parodie cette parodie. Aussi, tandis que la première garde sous sa mordante raillerie de la jovialité et même de la cordialité, celle de d'Aubigné sent la haine recuite du partisan qui se venge. Avec lui nous quittons la réalité, cette réalité que la *Ménippée* serrait toujours de près. Et, du coup, cette revanche personnelle prend un accent de lyrisme sarcastique qui place les *Triomphes* souvent très loin de la *Ménippée*, et parfois assez près des *Tragiques*. Le grain d'histoire qui s'y mêle, fermenté dans la haine, lève en moisson inattendue de sardoniques prophéties. C'est de nouveau le « voyant » que nous retrouvons ici. Les quatre tapisseries de la Farnache sont une vision allégorique des temps futurs. C'est ce que d'Aubigné appelle devenir sérieux au dénouement. Fœneste a conté tant de belles prouesses, que ses hôtes le régalent en chantant quelques « triomphes ». « Ce n'est pas le Triomphe de la Chasteté, ni rien de l'invention de Pétrarque. Le premier est le Triomphe d'Impiété; le second, d'Ignorance; le troisième, de Poltronnerie; le quatrième, de Gueuserie, qui est le plus beau.... Dieu sait les gloses que les copieux feront sur ces belles histoires, quand ils en auront le secret! »

Ce secret, de plus « copieux » que nous le découvriront, peut-être. Il nous suffit que Fœneste n'y

voie pas malice. C'est lui qu'on berne dans ces Triomphes qui sont les quatre principaux triomphes du *Paraître*, selon la mode d'alors; mais, comme on le berne jusqu'aux astres, il n'y voit rien que des étoiles. Gueule bée à son tour, il contemple le défilé de l'Impiété : « une vieille femme fardée;... les oreilles lui pendaient comme à un braque, et la faisaient sourde par leur épaisseur ». Puis celui de l'Ignorance : « tirée par quatre ânes,... toute nue, le front étroit, les yeux petits; elle lit par contenance dans un bréviaire de bas en haut ». Puis celui de Poltronnerie : « Gare, gare, gare le corps! car voici le chariot de madame Poltronnerie, tiré par quatre daims et autant de renards, sur lequel fait bonne mine la triomphante, avec de grands yeux, des oreilles ouvertes, le teint pâle; on dit qu'elle a fait ses affaires dans ses chausses... ». Enfin, « il ne reste plus que la sacrée et vénérable Gueuserie, de laquelle le chariot branlant, tout fait de pièces rapportées, est tiré par quatre louves maigres ». Derrière son char, enchaînés et fustigés, marchent ses victimes, les membres de la vieille, et riche, et loyale noblesse de vieille France. Le pavé devant elle est jonché d'écussons, de chevrons brisés, d'hermines, voire de fleurs de lys : c'est sa litière. Et la conclusion, foudroyante :

« Enfin, c'est une prophétie en tapisserie, qui promet aux traîtres, aux bêtes, aux poltrons et aux bélîtres, les gouvernements, les États, les honneurs et les biens, tant que les gens de bien, les doctes, les braves et les Grands auront agréable de périr par honnêteté. » Fœneste bayait cette fois jusqu'à

éclater : « Or ça, Monsieur le Baron, lui dit Enay : vous voyez la diversité de ces tableaux ; de quelle bande aimeriez-vous être? — Cap Saint Arnaud!... J'aimerai bien mieux paraître dans le triomphe et dans la félicitai (*sic*). — Et moi y être véritablement ». C'est le mot de la fin.

« Amen! » est-on tenté de dire en fermant ce livre étrange, un des plus curieux de notre littérature : ouvrage unique, non moins original en son genre, non moins impossible à classer que les *Tragiques*, et où l'on sent qu'un satirique génial, un huguenot gaulois s'égale en libre verve aux artistes créateurs de tous les temps, qu'ils s'appellent Cervantès ou Mantegna, Rabelais, Dürer ou Callot.

*
* *

La *Confession catholique du sieur de Sancy* est de la même veine. Écrite en même temps que le *Fæneste,* partie sous Henri IV, partie sous Louis XIII, elle chevauche *Fæneste*, souvent le reprend et le complète. L'objet principal en est cette fois la dérision d'un renégat de marque, et par là du « papisme » lui-même. D'Aubigné a déjà donné une chiquenaude au sujet dans *Fæneste*; mais il se réservait de le traiter à part, avec une haine froide qui ressemble à de la férocité. On sent une volupté vindicative dans la présentation savante de son personnage, et dans la « déclaration des Causes tant d'État que de Religion, qui l'ont mû à se remettre au giron de l'Église Romaine ». Ce livre, surtout caressé

dans la solitude du Crest, est comme le testament des haines de d'Aubigné. Son apparente bonhomie y ajoute un fiel de plus. Ce sont ses *Châtiments* posthumes. Sancy l'apostat, du Perron le « convertisseur » sans conscience, Henri IV l'ingrat et le paillard, le papisme simoniaque et clément à la sodomie, tels sont les thèmes uniques de cette « marqueterie »; marqueterie cohérente au demeurant, et qui serait puissante, si la puissance se mesurait au fanatisme de l'insulte. Aussi serons-nous plus bref sur le *Sancy*, pamphlet autrement venimeux que le *Fæneste*, et d'ailleurs beaucoup plus court.

Son tort principal (nous dirons tantôt ses mérites), est que ses « personnalités » constantes lui donnent un air de diffamation, aux yeux de tout lecteur non prévenu. Certes, on comprend la colère d'un d'Aubigné à la vue de certaines conversions trop grassement récompensées. Les preuves de faveur à ceux qui « firent le saut » étaient publiques, non point peut-être pour un Sponde, « qui n'eut rien de public que sa femme », mais pour un Postel, un Palma Cayet, un Florimond de Raimond, un Morlas; pour un Lesdiguières surtout, qui trouva que l'épée de connétable valait bien une messe. Mais, si Enay se consolait, lui, par cette réflexion si digne : « Nous n'avons fait aucune perte », d'Aubigné ne se soulage qu'en garrottant les infidèles au pilori et en les accablant d'outrages. Violemment, il en prend un, qu'il traîne au poteau, évidemment parce qu'à ses yeux il est plus coupable que tous les autres. Celui-là paiera pour tous. Et celui-là c'est Sancy.

Ici le lecteur s'alarme en sa conscience, et se

demande quel fut ce grand délinquant. Il n'est pas peu étonné de découvrir, sous les couleurs dont l'a barbouillé d'Aubigné, un Harlay, grand personnage de l'État, serviteur très fidèle de la couronne en toutes circonstances difficiles : un peu oscillant évidemment, comme tant d'autres, sur la question de religion, puisqu'il changea de confession au moins deux fois de trop, mais seulement une fois de plus que beaucoup de chefs huguenots, et que le petit-fils de Coligny lui-même : ce point mis à part, homme de services loyaux envers les rois Henri III, Henri IV, Louis XIII, comme conseiller, capitaine, ambassadeur et surintendant; bref un serviteur de l'État traité avec considération, — c'est tout dire, — par l'intègre de Thou. Quelles raisons personnelles d'Aubigné eut-il de le travestir en pleutre et en Tartuffe de cour? Est-ce lui qui, surintendant aux finances, fit rogner les pensions du huguenot? D'Aubigné, installé à Genève où Sancy vint maintes fois négocier soit comme plénipotentiaire, soit comme colonel général des Suisses, eut-il avec lui des *démêlés*? Question malaisée à éclaicir. Ce qui est hors de doute, c'est la partialité furibonde de ce factum : on sent trop une haine à mort entre ces deux hommes, et que d'Aubigné, comme on dit, a voulu avoir sa peau. Fœneste était un Baron en l'air, et un « folâtre ». Sancy a bien réellement existé; il n'est mort qu'un an avant d'Aubigné. Si d'Aubigné n'attendait que cette mort pour lancer son livre; si l'on voit qu'il l'annonce déjà dans le *Fœneste*, et si le scandale soulevé par la 4[e] partie de ce roman, aussitôt suivi de sa propre mort, a seul empêché d'Aubigné

(comme il est probable), de faire paraître le *Sancy*, alors achevé et prêt, on ne peut que qualifier sévèrement un acte dont la fureur se double d'une sorte de traîtrise. Mais d'Aubigné ne voulait pas mourir sans vider son carquois. Soit! Seulement ici il n'y va plus de franc jeu, et ses flèches sont empoisonnées.

Sancy est donc sa première cible. Le cardinal du Perron est la seconde. Là encore, il passe la mesure. On devine malaisément, sous la caricature qu'il nous présente, le grand dignitaire d'Église, l'orateur merveilleux, le savant surprenant que fut du Perron, auquel d'Aubigné rend plus d'un témoignage favorable en son *Histoire*. Mais alors, pourquoi cette contradiction? Même la controverse fameuse où d'Aubigné se donne sur son adversaire un avantage public qu'il a complaisamment raconté, ne pouvait lui montrer en du Perron un sot, un fat, un ignare, un courtisan vil et intéressé. Passe qu'il s'égaie sur « le Grand Convertisseur » ; ou même qu'il ait donné aux abjurations reçues par ce confesseur séduisant je ne sais quel air de bonnes fortunes. La manière de du Perron n'était pas celle d'un François de Sales. C'était le définir d'une façon à la fois satirique et vraie que de dire qu'il avait « ramené à la grande et spacieuse voie tant de gens de bonne maison ». Mais est-il bien exact qu'il ait été le complaisant de certains vices royaux jusqu'à faire chanter, dans ses vers, à la musique de Sainte-Cécile, « les antiphonies de Caylus et ses compagnons »? Et s'il avait un frère indigne, — ce qui serait à éclaircir, — est-il juste de l'éclabousser avec les infamies de ce frère, repré-

senté dialoguant avec les femelles les plus éhontées de son temps?

Ces obscénités voulues dont la conversion est le texte ou le prétexte, donnent la nausée. Et l'on serait tenté de jeter le livre, et de douter qu'un chrétien, même en colère, ait pu se donner de tels passe-temps, si l'on ne s'avisait que d'Aubigné, plus il avance en âge, plus il retarde sur son temps. En 1630, il en est encore au serment de la conjuration d'Amboise! En plein ministère de Richelieu, dans le calme plat qui suit la chute de la Rochelle, il en est aux rancunes des conversions moisies, aux colères des prédicantereaux contre les « appointeurs » des deux religions. Quand le parfum de l'*Introduction à la vie dévote* s'élève dans les nouveaux oratoires du catholicisme pour les sanctifier d'une foi rafraîchie, quand Bossuet vient de naître, il en est encore aux plaisanteries anti-cléricales sur les « Romipètes », les reliques, le purgatoire et la transsubstantiation. Il n'a donc rien appris. Surtout, il n'a rien oublié. Son implacable mémoire lui peint toujours, en traits de feu, ce qui choque sa foi de huguenot ou son amour-propre de serviteur en disgrâce. Ce que l'âge efface chez d'autres, chez lui il le grave. Son cerveau est pareil à un cuivre où l'eau-forte creuse de plus en plus profondément les mêmes sillons. Ses derniers écrits sont les derniers « états » de cette gravure. Faut-il s'étonner qu'ils soient si poussés au noir? Ce qui nous répugne aujourd'hui est donc au contraire en parfait accord avec le tempérament d'un d'Aubigné. Expliquer l'homme, suffit déjà presque à critiquer l'écrivain.

Dans le *Sancy*, c'est toute la vieille « huguenotaille » qui gronde. Et c'est, enfin, le cas de remarquer, pour être juste, que l'air genevois, qu'il humait du haut de son Crest, n'était pas fait pour tempérer l'âcreté de son calvinisme.

Ces réserves formulées, — or, elles étaient nécessaires, — on se sent moins gêné, sans être cependant tout à fait à son aise, pour admirer la puissante intempérance du *Sancy*, et l'ironie sanglante de cette parade théologique. Oublions un instant qu'il s'agit de personnages historiques. Supposons que Sancy et du Perron soient des noms « en l'air », et qu'ils représentent, l'un le renégat à tous profits, sorte d'Onuphre mâtiné de Machiavel; l'autre le prélat vicieux à toutes absolutions, la religion courtisane, quelque chose comme Célimène cardinal : l'un et l'autre domestiques à tout faire de l'Église et de l'État. Alors nous pourrons nous divertir d'eux un instant sans remords.

Le ton de Sancy est une trouvaille : contrit, nigaud, finaud, sensé, drôlatique, salé, poivré. L'homme aux innombrables conversions, chiffrées par autant de charges, d'ambassades, nous ouvre son âme au fond ingénue. Qui donc l'accuse d'avoir changé? « Ce n'est pas changer que de suivre toujours même but. » Son but, c'est d'arriver. Et il arrive sans bruit, avec son éternel sourire et ses couleurs de caméléon, honoré, salué, voire estimé, tandis que Fœneste, bruyant, nargué, bafoué, reste en route. « J'ai suivi mon but, je n'ai changé que de moyens : *Ad constitutum portum tendens eadem*

*prorsus navigatione, sed velificatione mutata.* » Ainsi, il n'est que de carguer ou de larguer à temps. Comme il sut mettre le cap sur Henri IV, quand il vit le roi décidé! « Je m'en vins à la cour, gros de « ces ouvertures, pour être compagnon de tant de « belles espérances, maître de tant de finances, et « non serviteur de ma conscience par même moyen, « qui était la dernière considération. » Ne croyez pas que cette conscience arrive ici par-dessus le marché. Non. Il y a des choses de conséquence, comme des articles de foi, que cet homme sérieux s'engage à signer de son sang... « à ses premières hémorroïdes ». Sa famille sera élevée dans des principes aussi fermes que les siens. Il retirera donc ses enfants de la Rochelle, où ils apprenaient le grec et l'hébreu, ces futilités, pour qu'ils apprennent des parvenus du jour, un La Varenne, un Cachat et un La Bastide, l'art de parvenir. Si l'on parle d'accorder les deux religions, il approuvera la tentative : n'est-ce pas « une honnête conférence entre les conférences que le siècle a conférées? » Il voit d'ici les concessions réciproques, les malentendus détruits ; car, au fond, ce sont des malentendus. Une moyenne entre deux extrêmes, la religion juste-milieu, n'est-ce pas l'idéal? « C'eût été une brave religion, qui eût rejeté les incommodités des deux, et eût rétabli ce qui est plausible en l'une et l'autre. Chacun en eût été reçu et content, nul déchassé. » Pour un peu, il en pleurerait de tendresse. Car il n'est pas méchant.

Mais voilà que les huguenots font les obstinés, et dissipent ces rêves. Le vieux Palissy continue à

faire école. Doubles maladroits, qui ne comprennent pas que l'Édit qu'ils ont arraché par force ne leur sera pas pardonné par celui qui a dû l'octroyer. Ils importunent le roi, maintenant, par leur arrogante fidélité. Victimes donc seront-ils de la Cour, et justes victimes, car ils faisaient « œuvre d'iniquité, pour ce qu'il est inique de servir les ingrats ». Sur ce mot admirable, notre arriviste, déjà plus qu'arrivé, va tourner le dos à ces pauvres honnêtes gens, qui « en faisaient assez pour offense, non pour défense ». Donc, voyant ces « maîtres de camp morfondus, chevau-légers estropiés, canonniers jambes de bois, pétardiers dévisagés », réduits à leur simple fidélité, « condamnés à être le jouet des plus grands, avisés aux affaires du Roi, divisés aux leurs, avec pitié de la France quand la France n'en avait point d'eux,... je dis : *Bezomanos!* » Et, sur ce baise-main, il pirouette et monte encore, il monte toujours.

Cependant le grand Convertisseur, son compère, l'affermit dans cette « large voie ». N'est-il pas l'homme de tous les accommodements, à Paris comme à Rome? S'il le faut, il ira recevoir du pape, avec le cardinal d'Ossat, les *gaulades* pour la conversion du Roi : et d'Aubigné se gausse de ces deux cardinaux « couchés de ventre à bêche-nez, comme une paire de maquereaux sur la grille, depuis *miserere* jusqu'à *vitulos* ». S'il le faut, sa théologie se transformera en « mathéologie », sinon même, comme dit la grossière Mathurine, en « troulogie ». Elle trouvera des mortiers à toutes brèches, des emplâtres à toutes blessures. Ce chapelain des rois sauvera

ainsi l'honneur de sa religion : « Nous devons cacher les vices de nos Princes, mais puisqu'ils sont découverts, il en faut authoriser les statuts du Saint-Siège. » Ce savant, qui n'est point dupe d'une faiseuse de miracles, s'appropriera le mot du cardinal de Lorraine : « Bien que ces miracles fussent faux, ils étaient pourtant utiles *ad pias fraudes.* » Aussi est-il fort de ses impiétés comme d'une ancre de salut. N'a-t-il pas tout pouvoir d'absoudre?

Sancy, lui, malgré ses belles apparences, n'est pas aussi rassuré. S'il n'est plus huguenot, il le fut un instant, et il lui en reste quelque chose. Et parfois le saisit un je ne sais quoi qui ressemble à l'examen de conscience, et frise le remords. Le temps de rire est passé maintenant. En vain le Convertisseur, appelé à la rescousse, multiplie les palliatifs. Plus il veut rassurer le patient, plus il l'inquiète. D'ailleurs, par tout l'ouvrage, le sarcasme grave et profond éclate à côté du sarcasme simplement comique ou ignoble. Et, à chacun de ces éclairs, il semble qu'on entende gronder, dans le lointain, la foudre des *Provinciales.*

Ce n'est pas un paradoxe, en effet, de soutenir qu'il se trouve dans l'auteur du *Sancy* un peu de Pascal, du Pascal des Petites Lettres. Entre eux le fossé des religions n'est pas tel que leurs morales ne communiquent par-dessous, ou par-dessus. Le calvinisme du XVI^e^ siècle est, en morale religieuse sinon en dogme, souvent un jansénisme d'avant Jansénius. D'Aubigné, comme Pascal, a la passion d'une religion rigide en ses principes, austère en ses com-

mandements, tranchante en ses conclusions. Il mesure sa vérité à sa difficulté, sa valeur morale aux sacrifices qu'elle exige. Point de transactions, nuls accommodements. Une religion élastique se prostitue par ses complaisances. Elle n'admet ni demi-sévérités pour les puissants, ni demi-vérités pour les humbles. C'est un sarcasme à la Pascal que celui-ci sur la superstition : « Ces choses semblent absurdes, mais elles font ce bien au peuple, qu'après elles il ne trouve aucune absurdité ». C'est une création digne des *Provinciales* que la naïveté prêtée tantôt à Sancy, tantôt à du Perron, et leur comique maladresse rappelle les sottises souriantes du « bon père » mis en scène par Pascal. Ne nous y trompons pas : tous deux ont même ennemi, le Jésuite. D'Aubigné suppose un ministre et un Jésuite alternativement consultés par de grands personnages chargés de vices inavouables. Le ministre prêchera « pour tout potage » la prière et la contrition, puis, avec le regret du passé, le désir et la résolution de vivre mieux. Le Saint-Siège, lui, « remédiera bravement » ; car un Jésuite, interrogé sur la perplexité du coupable, « vous accommodera bien mieux que le ministre ». Lisez « janséniste » au lieu de « ministre », et vous croirez lire une provinciale. C'est qu'en effet d'Aubigné a vu le casuisme naître et faire tache d'huile à la Cour. La politique de l'Église le réclamait, ou le tolérait ainsi. Une génération plus grave vint là-dessus, qui sentit les effets profonds des réformes du Concile de Trente. Pascal devait assister au retour offensif du jésuitisme, et lui porta tant de blessures mortelles qu'il eût dû en mourir,

s'il n'était immortel. Mais, dans ce combat sans merci, d'Aubigné l'a précédé; et quand le *Sancy* parut (1660), trois ans après les dernières *Provinciales*, Pascal put reconnaître en ce vieux huguenot déjà oublié un frère d'armes.

La conclusion du *Sancy* est d'une admirable éloquence, et, même avec son ironie abusive, tout à fait pascalienne d'esprit, parfois même de ton et de style. Sancy, mal à l'aise depuis sa dernière conversion, perd le sommeil. « *Sans mentir, j'eusse voulu ma conscience couchée à part.* » Il mande le Convertisseur: et celui-ci distille ses « paroles dorées » dont voici un échantillon :

« Sachez que presque tous les hommes en sont réduits à ce point, ou d'être en mauvais ménage avec leur conscience, ou avec les affaires du siècle... Je dis ces choses pour vous et pour moi, Monsieur, pour vous prier que les combats de nos consciences ne sortent point dehors ; et, si la conscience pique pour éclater, ne la pouvant rendre morte, il la faut pour le moins endormir. La raison en est facile : ceux qui sont morts ont voulu laisser vivre leur conscience, et elle les a tués. Il la faut donc tuer à bon escient (comme je me vante d'avoir fait), ou l'endormir par stupidité. »

Sancy se laisse donc « endormir », bien qu'il lui reste encore deux petites craintes, toutes petites: une d'État, l'autre de Religion. Mais, après tout, en cas de révolution, « nous savons, Dieu merci, le chemin d'aller, de venir et de retourner ». — Ainsi soit-il! dirons-nous encore à cette conclusion, qui est le pendant sardonique de la conclusion du *Fœneste*.

Maintenant nous apparaît le sérieux, et le grave, et parfois le tragique de ces amusements où d'Aubigné délassait sa vieillesse, de ces γελοῖα. Et nous voyons à plein combien ces épisodes, pour lui sans grande importance, fortifient d'unité l'œuvre entière, et la couronnent de mâle fantaisie. Une cause, une foi, un combat, en ces trois mots se résument et sa carrière de soldat et sa carrière d'écrivain. Ici il a donné son sang et son action; là sa plume et sa tête; aux deux une surhumaine énergie. Son œuvre écrite fait bloc. Toutes les parties, si différentes de ton, de nature, de couleur, s'appellent et se répondent. L'*Histoire universelle* a dit la naissance et l'accroissement du parti; les *Tragiques* en furent le martyrologe épique. *Fæneste*, ensuite, en fut la *Ménippée*, et *Sancy* les *Provinciales*[1].

1. « La *Confession de Sancy* est la première des *Provinciales*. » (E. Faguet, *XVIe Siècle*.)

## CHAPITRE V

### L'ÉCRIVAIN. — CONCLUSION

> « Si jamais l'on pouvait en idée personnifier un siècle dans un individu, d'Aubigné serait, à lui seul, le type vivant, l'image abrégée du sien. »
> (SAINTE-BEUVE, *Poésie française au XVI[e] siècle.*)

Un poète épico-lyrique, un historien moraliste et politique, un romancier satirique, tel se présente à nous d'Aubigné écrivain. C'est beaucoup. Cette diversité suffirait à le ranger parmi les plus féconds de son temps. Et toutefois, il y a chez lui, en outre, un polyphile, car cet entêté huguenot recèle un curieux presque universel. Points de science, points de doctrine, exégèse, critique littéraire, art militaire, art poétique, pédagogie au besoin, il n'est presque aucune des questions de son temps qui ne l'ait attiré au passage et sur lesquelles il n'ait tenu à dire son mot, parfois très personnel. Au total, son œuvre, déjà considérable, s'arrondirait encore sensiblement si nous ajoutions à ce qui reste de d'Aubigné tout ce qu'a écrit d'Aubigné. Mais l'auteur, de son vivant même, a laissé tomber

beaucoup de choses. Il nous en avise avec une négligence hautaine dans une phrase de sa *Vie* : « Ses ouvrages, dit-il, égaleraient en nombre celui de ses années, s'il avait été plus soigneux ». Et probablement, il exagère. Mais il ne dit pas faux. Aussi, quand on veut se faire une idée complète de d'Aubigné écrivain, faut-il bien se garder de le borner à ses titres les plus beaux et les plus essentiels. A l'enfermer dans les *Tragiques*, l'*Histoire* et le *Fœneste*, on risquerait, non certes de la diminuer, mais de ne point saisir sa pétulante activité dans tout l'imprévu et toute la richesse de la vie.

Il faut donc l'envisager d'ensemble, et voir en lui à la fois l'auteur de la Lettre sur l'instruction des femmes et le narrateur de la Saint-Barthélemy ; l'écrivain des Méditations sur les Psaumes, l'essayiste des « vers mesurés » et le musicien de tempérament, non moins que le prophète en possession du verbe d'Isaïe. On jouit alors de sa plénitude ; on est charmé de la piquante multiplicité de ses aspects. Mais on se trouve aussitôt jeté dans un grand embarras.

Un tel écrivain, né sous Henri II, mort sous Louis XIII, où le ranger? Son premier écrit imprimé, sur la mort de Jodelle, paraît en pleine royauté de Ronsard, sous Charles IX ; son dernier est contemporain des premières comédies de Corneille. Presque toute sa production est postérieure à Henri IV, et appartient, du moins par les dates de publication, au XVIIe siècle. Quand il meurt, Malherbe a déjà disparu, Voiture et Balzac sont à leur apogée, l'Académie sera fondée avant cinq ans,

et le *Cid* va naître, aussitôt suivi du *Discours de la Méthode*. Faut-il donc voir en d'Aubigné un écrivain du XVII^e siècle?

Nullement. Par l'âge de sa langue, par ses habitudes d'esprit, ses idées, par ses qualités enfin et par ses défauts, d'Aubigné est un écrivain du XVI^e siècle, qui par fortune prolonge ce siècle dans la première génération du siècle suivant. Il en pourrait être le trait d'union, si l'union en quoi que ce soit était son fait. Il en est plutôt le repoussoir. Son style, à côté de celui de Balzac, produit l'effet que produisaient ses cheveux ras et sa cuirassine à la cour de Louis XIII. D'Aubigné est-il donc un simple attardé, un suranné ridicule, dont le verbe rouillé fait sourire comme un anachronisme? ou encore, se fait-il archaïque par entêtement, par hostilité, par gageure?

L'un et l'autre peut-être; mais plutôt ni tout à fait ceci ni tout à fait cela. Ce survivant d'une époque abolie est encore si vert qu'il ne prête aucunement à rire. Ses vieilleries ont d'ailleurs bec et ongles pour se faire respecter. D'Aubigné n'est pas une vieille Gournay à qui les muguets chantent pouilles. Ce qu'inspire cette œuvre, c'est, à cette date avancée, une surprise nuancée de secret respect. Tel un « témoin » dont on sentirait la déposition incorruptible, et dont l'accent antique, lointain, dénoncerait mieux encore la probité. Cet auteur vieilli, mais non vieillot, on pourrait le railler s'il était le champion obstiné de quelque tradition littéraire déjà morte, s'il continuait quelque chose de fini et de suranné. Mais d'Aubigné n'est l'élève de personne,

pas même de ses maîtres. Il ne continue, à vrai dire, aucune tradition, ne relève d'aucune école. S'il a ronsardisé, c'est que le ronsardisme lui est apparu comme une poésie vivante à côté d'une poésie morte; c'est qu'il aima de la Pléiade son âme, son amour de la beauté et de la grâce, beaucoup plus que ses procédés et ses mignardises; c'est enfin qu'il était poète et humaniste, comme Ronsard; et qu'il aimait, plus virilement que Ronsard. Le ronsardisme ne lui a fourni que les couleurs sous lesquelles il a combattu son propre combat. L'humanisme est entré en lui bien plus profondément que le ronsardisme, et le « biblisme » plus profondément encore. La passion religieuse venant exalter le tout, il appartenait au seul d'Aubigné de créer l'amalgame sans nom dont témoigne son œuvre, et qui, dans notre littérature, est unique.

Ainsi d'Aubigné écrivain est lui-même, et cela suffit. Esprit précoce, viril dès l'adolescence, poussé d'un jet entre deux guerres, achevé dans ses grandes lignes sitôt qu'ébauché, il n'a continué, n'a développé que lui-même. C'est pour cela qu'il a si peu varié comme auteur. Deux générations littéraires, et plusieurs écoles, auront inutilement grandi dans l'intervalle. L'identité de d'Aubigné écrivain n'en sera point altérée. L'écrivain fut donc incapable de se plier comme de se transformer, et son génie suivit la marche de son caractère : capable seulement de pousser ses qualités natives jusqu'à leur comble et à une sorte de paroxysme : capable par contre d'ériger, contre toutes les règles de l'art, en beautés sauvages et parfois sublimes les

plus incontestables et même les plus insupportables défauts.

Qu'est-ce à dire, sinon que cet écrivain indompté, indomptable, fut, dans toute la force du terme, un écrivain de génie? Et qu'à le vouloir classer on perdrait sa peine trois ou quatre fois plus sûrement qu'à classer un Saint-Simon?

Une seule chose demeure : son œuvre relève tout entière du XVI[e] siècle et lui appartient pleinement. Lui-même ne lui appartient pas moins. Sainte-Beuve a pu dire, sans exagérer d'une ligne, que, « si jamais l'on pouvait en idée personnifier un siècle dans un individu, d'Aubigné serait, à lui seul, le type vivant, l'image abrégée du sien ». L'œuvre de même, expressive du temps où d'Aubigné a vécu, en porte l'empreinte profonde. Et cela d'abord dans sa langue. Cette langue, prise en soi, indépendamment de l'usage original et primesautier que d'Aubigné en a fait, est la première chose digne de remarque.

Le vocabulaire de d'Aubigné est un des plus riches du XVI[e] siècle, peut-être le plus riche après ceux de Rabelais et de Montaigne. L'inventaire[1] en serait des plus instructifs. Il révélerait un écrivain de fond populaire, tout imbu néanmoins de latinité, parfois même d'hellénisme, fouetté de verve en ses tours, et tout bariolé de fantaisie dans ses adaptations originales. Avant tout, il tient à la vieille langue du terroir. C'est celle qu'il a parlée enfant

1. Cet inventaire reste à faire, même après le glossaire estimable de l'édition Réaume. Car ce glossaire a exclu toute l'*Histoire Universelle*, à elle seule aussi importante, pour la langue, que tout le reste de l'œuvre de d'Aubigné.

dans sa province; celle qu'il a entendue au corps de garde, à l'armée, aux côtés de cet autre provincial Béarnais, pis que gascon, qui sera le roi de France. On sent chez lui, comme chez Pasquier, un faible et même un tendre pour tout ce qui est antiquités nationales. Dans l'*Histoire* surtout, cette « raccolta » inépuisable, il s'abandonnera au franc et vieux parler. En cela il suivra le précepte fourni par Ronsard lui-même à ses élèves. Comme ses anciens, il dira *chevir* pour venir à bout, et *marreaux* pour gages; il dira *dégraisser un navire* pour le piller; *prendre à femme* pour épouser; *viande* pour matière; *avoir du pis contre quelqu'un* pour se fâcher; *donner un chat par les pattes*, pour faire un présent dangereux; *réformer sa gibecière* pour réformer ses abus; *être desjeûné de ses pertes* pour être indemnisé; *allouvi* pour affamé; *mettre en canelle* pour mettre en pièces; *mugueter une ville* pour la tâter; *avoir de petits porcaux*, pour des taches légères au visage, etc. Et de même, reviennent à tout instant sous sa plume, *abécher*, donner la becquée; *blasonner*, médire; *acertener; s'accourager; adimancher; affriander; soulas; parangonner*, comparer; *gauchissure; accroche; pleige*, caution; *planson*, bouture; *truc*, coup secret; *champisserie*, polissonnerie, etc.

Il dit encore *aliborum* et *apostume*, deux mots que sauvera La Fontaine; *penard* que retiendra Rousseau; *aréneux*, auquel Chénier fera un sort; et tant d'autres, la *taulade*, pour la tablée, pur gasconisme; un *safranier* pour un banqueroutier; un *saupiquet* pour un écrit satirique; et il ne recule pas devant *salaude*, ni devant pire, car il ne recule devant rien.

En un sens, il fût tombé d'accord avec Malherbe, que le vrai français de France est celui qui se parle au port aux foins et à la place Maubert. Ce goût du terme propre le mène à la précision technique de la langue militaire, qu'on trouverait chez lui presque au complet : *anspessade* et *amirant; argolet* et *enfants-perdus; stradiot; bandolier; pistolier; bourguinotte; fosse-braye*, fortification; *carrabin, stecade*. Mainte page a d'ailleurs chez lui l'exactitude et le souci d'un traité.

Mais l'humaniste mêle aussi parfois à cette pâte populaire son levain latino-grec. Et la saveur antique nous chatouille le goût quand, tout chemin courant, il parle de maladies *complicites*, de *concion*, de *paucité*, d'exordes *abrupts*, de chose *équipolente*, de terrain *esplanadé*, de *partiteur*, de consciences *immunes*, de front *tétric*, et de soldat *tiron*. Quand il tire du grec, parfois il faut, pour le comprendre, avoir fait ses études. Passe pour *pachuderme, pyrriche*, et même *antiphatique* ; Néron l'*androgame* n'est pas mauvais, s'il n'est même très bon ; *Mars-Anange* (d'ἀναγκή) laisse un instant perplexe ; quant à son mot d'*apophétic*, opposé à prophétie, c'est un calembour d'érudit.

Ces fantaisies sont rares. Ce qui domine, c'est la « parlure française », avec ses dictons, ses adages, sa narquoiserie, ses malices. On ferait un recueil de locutions populaires avec les glanes de d'Aubigné : « jouer du plat de la langue » ; — « prendre la chèvre » ; — « se battre à la perche » ; — « dire des patenôtres de singe » ; — « planter un homme » ; — « plumer la poule sans crier » ; « loger chez Guillot

le songeur » ; etc. *Fæneste* est tout marqueté de cette mosaïque populaire. Le même roman contient encore bien d'autres curiosités linguistiques, à savoir des italianismes, des hispanismes, presque tout le gasconisme du temps, les patois de Saintonge et de Poitou, et le dialecte picard : le tout fondu en un mélange de haut goût, où la bizarrerie n'est qu'apparente. Car d'Aubigné, dans ses curiosités verbales, serre d'aussi près la réalité que Rabelais s'en éloigne par ses débauches d'érudition et ses orgies de vocables. Ici encore, d'Aubigné est fidèle témoin de son temps.

Telle est l'étoffe de cette langue, d'une trame solide et bigarrée, où mainte laine rare, tirée des pays anciens ou étrangers, se tisse étroitement à la bure nationale. Tout cela sans effort, et sorti tout naturellement de la main de l'ouvrier. D'ailleurs d'Aubigné crée au moins autant qu'il utilise. Tantôt il convertit en son bien propre une expression hébraïque ou grecque ; tantôt il forge une expression nouvelle avec des mots connus, sur un choc imprévu des idées et des termes. A cela il excelle. Il dira du Béarnais qu'il avait un temps le cœur *grillé* comme sa chambre ; il l'appelle ailleurs « ce conquérant du sien propre ». Parler sans ambages, c'est « donner un coup de caveçon à sa liberté ». Il aime les images matérielles : traîner le « chariot de l'histoire ». Dans le style religieux, ses hardiesses eussent fait pâlir Pascal : « être l'enfant bâtard de la promesse », et « vomir la grâce » !

La verve ne suffit point à de telles réussites, surtout quand elles éclatent à chaque page ; il faut,

par surcroît, un sens inné de la langue, et le don naturel de mater les mots. Or d'Aubigné n'est pas seulement humaniste ; il est linguiste dans les moelles. Grammairien de l'instinct le plus sûr, il est déjà classique par l'amour de la diction saine, normale, et nôtre. Ni traducteur, ni « francimantiseur » dans ses adaptations, mais français d'essence, et pénétré de notre génie. Comme Estienne, il saisit d'emblée tout ce qui lui va, rejette avec colère tout ce qui lui répugne. Aussi son humanisme est-il un humanisme de fond, non de surface et d'élégance. Il aimait d'ailleurs l'élégance, et tirait parfois son discours à plus de quatre épingles : mais, quand il faisait ainsi sa « montre générale », il avait ses raisons. Au demeurant, si l'on rencontre toujours un peu chez lui l'érudit rébarbatif qui faillit donner un nom grec, *Ubris*, au premier livre des *Tragiques*, et un nom hébreu, *Dan*, au septième, il est, en son ensemble, un écrivain des plus français qui soient. Car il peut être rude, négligé, embarrassé, surtout rocailleux et même obscur, lui-même en convient ; il n'est nulle part infidèle à l'esprit de la langue. Chez un tel indépendant, ce respect est à remarquer.

Mais le vocabulaire ne suffit pas à faire l'écrivain. Écrire, même de génie, c'est faire de l'art, avec plus ou moins de conscience. D'Aubigné a-t-il connu l'art d'écrire ? et, s'il l'a connu, l'a-t-il pratiqué ?

Ici distinguons entre le poète et le prosateur.

Le poète n'a pu faire autrement que de connaître toutes les ressources de son art : et jamais elles ne furent plus abondantes qu'à l'heure de ses débuts. Il put, par la suite, préférer les unes, négliger les

autres, en créer à son tour : tout est là pour prouver qu'il les a approfondies dans sa jeunesse, qu'il en a vérifié les limites, manié les formes les plus singulières. Quoi d'étonnant? Il déclare avoir « connu privément M. de Ronsard » dès l'âge de vingt ans. Il a « embrassé », choyé, encouragé du Bartas à ses débuts, lorsqu'il produisit sa première *Semaine*. A vingt-deux ans, il passait pour raffiné connaisseur, puisque, en dépit de sa religion, Charles IX le nommait de son Académie. Ainsi s'expliquent ses recherches sur les *vers mesurés*, qui lui inspirèrent un traité aujourd'hui perdu; et, parallèlement, un *Traité sur la musique française*, également perdu, où il étudiait le rapport et l'accord de la musique aux vers. Sa liaison avec le compositeur Certon, sa collaboration avec Claudin le Jeune décèlent l'artiste véritable. De là l'escrime savante et les élégances rythmiques du *Printemps*; même, les jongleries prosodiques où il s'amusa comme il était de mode, prouvent qu'il n'était homme à se laisser distancer par qui que ce fût, dans l'art du gai savoir.

Si l'on ajoute que l'art pour l'art ne le satisfait jamais; qu'il préféra toujours à la paille des mots le grain des idées, et qu'il voulait que les mots eux-mêmes eussent leur grain et leur poids, on comprend que, même sans la vision de Casteljaloux, il serait arrivé de lui-même à cette exécution mâle, et comme plombée, qui est celle des *Tragiques*, à ce qu'il appelle « son gros style ferré ». De très bonne heure il a quitté la souplesse pour la force, cette force empruntant d'ailleurs à la souplesse acquise une facilité de plus. Cette préférence naturelle se lit

clairement dans les passages rares, mais significatifs, où d'Aubigné parle en critique. Il n'aimait pas la littérature coulante, fluide à l'italienne, de la cour d'Henri III. Il lui préférait la littérature dure, « comme les vins qui ont corps ». Cette littérature « dure » venait alors de la cour de Navarre ; les écrits huguenots, nourris de Bible et de latin oratoire, la fournissaient presque exclusivement. D'Aubigné dilettante, converti à la robustesse du fond et de la forme, ne pouvait manquer d'être, en poésie, un appréciateur exigeant. Il l'est, notamment dans une très importante lettre sur les « trois bandes » de poètes qu'il a connues, la « bande » de Ronsard, celle de du Perron et Desportes, et celle de Bertaut; et plus d'une particularité de ses jugements sommaires, qui heurte certaines idées reçues, n'en mérite pas moins un examen approfondi.

Il faut donc se garder de voir en d'Aubigné poète une sorte d'improvisateur de génie, dépourvu de métier. Lui-même se fût donné volontiers pour un amateur, parce que cela le flattait, et le posait mieux à la cour. Mais le professionnel perce en vingt endroits. Sainte-Beuve, là encore, a vu clair. En serrant un peu d'Aubigné, on tirerait de lui sinon une poétique complète, en tout cas une esthétique en rapport étroit avec son tempérament. Il le fallait bien, pour qu'un jour sa poésie exprimât ce tempérament avec une perfection qui tient du miracle, pour que les *Tragiques* jaillissent de son cerveau comme une Némésis armée. Si alors il a fait éclater tous les cadres, quoi d'étonnant? Ceux-

là seuls dépassent le métier qui le possèdent.

Un jour donc, sous une étincelle partie du ciel, flamba ce magnifique incendie : une poésie biblique et dantesque, inconnue aux timides Français, empourpra de sa lueur sanglante l'horizon de Malherbe et de Racan. En d'autres temps, et à d'autres yeux, l'art régnant eût paru subitement trop petit, enchaîné sur le lit de Procuste où le mutilaient les règles naissantes. On eût trouvé l'école trop étroite, les compas de la critique sans ouverture suffisante pour pointer et mesurer; et peut-être eût-on tout remis à la forge. Mais d'Aubigné, avec son tintamarre de guerre civile, n'était qu'un fâcheux insupportable. Et puis, il était huguenot[1]. L'heure avait sonné d'un art approprié à la société nouvelle, régulier, classique à la romaine, et cherchant posément sa formule modérée sous un pavillon plutôt catholique, en tout cas bien pensant. Les *Tragiques*, au lieu d'une révélation d'art, n'apportaient que du scandale. Malherbe retourna à son lyrisme gueux et fier : Racan retourna à son bercail. Que venait faire le tocsin de la Saint-Barthélemy parmi les suaves *Stances sur la retraite* ?

Pourtant, il ne faut point hésiter à le déclarer : les plus beaux vers du XVI^e^ siècle, et quelques-uns des plus admirables de la langue française dans tous les temps, sont dans les *Tragiques*. Certes, dans les *Discours sur les misères du temps*, Ronsard

1. « On est dur en France, parfois, pour les minorités et pour la poésie maladroite qui ne s'habille pas à la mode. » (G. Lanson, *Litt. fr.*, *d'Aubigné*.)

était monté jusqu'au zénith de son génie propre, et avait couronné l'œuvre de la Pléiade par une inspiration spontanée qui la dépassait. Mais Ronsard est ici dépassé lui-même. Si son verbe est parfois égal à celui de d'Aubigné, si sa flamme généreuse monte parfois aussi haut que la sienne, d'Aubigné écrase à son tour son maître par sa formidable puissance et son invincible continuité. Ronsard s'élance vers les sommets, et y atteint : d'Aubigné semble y descendre. Il s'y installe, il y séjourne, il y est chez lui. Et les immenses défauts qu'il est facile de relever chez ce héros de l'épopée n'empêchent point qu'il ne soit souvent admirable, et que dans cette région aucun contemporain ne puisse lui être comparé. Passion et imagination; force d'évocation incomparable ; biblisme aspiré jusqu'aux moelles; prophétisme qui peut aller jusqu'à l'extase mystique et à une sorte de « possession » sacrée, voilà tout ce que l'on voit dans les beaux endroits des *Tragiques*, et ce que sans doute on ne verra pas deux fois. Corneille et Rotrou ont, ou retrouvé, ou hérité, des portions augustes de ce domaine ; mais le fief entier demeure aux mains d'Agrippa son conquérant. Lui-même en doit l'hommage à son temps, qui le créa poète par l'immensité des malheurs publics. Certaines œuvres appartiennent moins à leur auteur qu'à leur siècle; et ce sont les plus grandes. Ainsi les *Tragiques*. Il fallut, pour que ce poème vît le jour, comme une conspiration d'éléments.

Depuis ces temps, c'est jusqu'à Victor Hugo qu'il est nécessaire de descendre, jusqu'au Victor Hugo des *Châtiments* et de la *Légende des siècles*, pour

trouver avec qui d'Aubigné puisse aller de pair. Il s'agit ici de comparer non des œuvres, mais certaines qualités et certaines puissances du génie poétique. Dans ces limites, d'ailleurs étendues, une vraie fraternité de nature, et parfois même une assez directe filiation d'esprit et de forme ont pu être justement observées. Un original critique, doublé d'un écrivain rare, a établi ce rapprochement avec trop de bonheur pour qu'il soit à refaire [1]. Chez le vieux maître comme chez le maître moderne, ce sont les mêmes fulgurants éclats, les vers-formules, les images éblouissantes et soudaines, les transpositions d'impressions, le lyrisme déchaîné et pourtant sûr de lui-même. L'idée des quatre éléments transformés en bourreaux, venant exhaler leur plainte au Jugement dernier devant l'Éternel, est une idée à la Hugo. L'apostrophe tonnante :

> Rendez-vous la justice, ou si vous la vendez ?

semble échappée des *Châtiments*. Qui croirait que ce vers, plein de maternité humaine,

> Il semble que le pis, quand il est ému, voie,

fut écrit non par l'auteur des *Contemplations*, mais par celui du livre des *Misères*, il y a trois cents ans? Sans parler de la couleur ultra-romantique de cette forme, comme du romantisme de cette coupe :

> Tu te crevais de graisse en patience, *mais*
> Ta paix était la sœur bâtarde de la paix.

1. Paul Stapfer, *V. Hugo et la grande poésie satirique en France.*

D'Aubigné ayant donné le « coup de caveçon » à la liberté de sa poésie, s'est trouvé par là même tout anticiper. On a déjà vu que le prototype ravissant de la *Consolation à du Périer* se trouve dans ses œuvres de jeunesse. Dans les *Tragiques* se trouvent aussi maints modèles auxquels Victor Hugo semble avoir attaché les regards. Son *Caïn*, par exemple, s'il n'est pas directement dérivé du VI$^e$ chant, présente avec cet épisode des *Tragiques* des rapports singuliers. Et, quelle que soit la beauté du morceau célèbre de la *Légende*, on peut dire qu'il pâlit à côté de l'original. D'Aubigné ici surpasse Hugo, si l'on ose le dire, par l'accent de la foi et le dédain de l'effet. Tant il est vrai qu'au total cet étonnant poète, plein d'inégalités, éclatant de défauts énormes, et tels qu'ils ont pu rebuter un critique aussi compréhensif que M. Faguet, est cependant le seul du XVII$^e$ siècle, et l'un des rares dans toute notre littérature auxquels on puisse appliquer les termes de grandeur et de sublimité.

Connaître l'art, et s'en passer, ainsi peut-on résumer d'Aubigné poète. Le prosateur est plus malaisé à définir.

D'Aubigné réalise, en prose, cette contradiction, que tantôt il écrit avec un laisser-aller choquant, tantôt comme un maître. Il dit quelque part, non sans forfanterie, en parlant des censeurs pointilleux : « Nos négligences valent bien leur diligence ». En vers, peut-être; mais en prose, non pas. C'est là seulement où on le sent diligent qu'il fut excellent. Il est vrai qu'alors il ne l'est pas à demi. Cet homme

n'a rien fait à demi : et. quand il s'avise d'être médiocre en prose, il est alors archi-mauvais.

La chose s'explique en partie par le fait que l'art de la prose commençait à peine à être soupçonné. Il se produit pourtant, au lendemain de Montaigne, une ascension graduelle de la prose vers l'art, dont un Pasquier, un du Perron, un d'Ossat, un du Vair, marquent les étapes. Orateurs de cour ou de Parlement, cardinaux lettrés, historiens politiques, tous s'acheminent, d'instinct ou de propos délibéré, vers la grande prose nombreuse du XVII[e] siècle. Balzac marque le point d'arrêt momentané, et comme l'achèvement de cette belle rhétorique préparatoire. Après, Pascal infusera la passion et la vie à ces formes un peu protocolaires, et la prose française prendra tout son essor. D'Aubigné paraît, en général, assez étranger à ce mouvement latent, mais pourtant saisissable aux environs de 1600. Tout ce qu'on peut accorder, c'est que, sur la fin, son style est peut-être, par la force des choses, un peu moins rouillé qu'auparavant : toutefois, comme presque toute sa prose est très tardive, on ne peut guère le comparer à lui-même ; et il est probable, il est certain qu'il s'est fort peu modifié. En tout cas, il ne s'y est pas appliqué. Voilà pourquoi sa prose, qui est marquée à la date de son éducation, paraît archaïque dans la production de ses contemporains. Mais encore, pourquoi, à ce compte, a-t-il deux façons au moins d'écrire, l'une raboteuse, et fatigante, et ennuyeuse, l'autre ferme, forte, éloquente, et nous allions dire classique avant les classiques?

C'est sans doute que d'Aubigné, par un penchant

naturel à tous les hommes, écrivait un peu comme nous parlons tous : d'une façon négligée, traînante, mal assemblée (*incompositè*, dirait-il sans doute) quand il suffit d'énoncer les choses ; d'une façon calculée au contraire, et posée, et enchaînée, et forte à la rencontre, si l'idée est importante, si nous voulons la faire valoir, si nous avons à plaider, à combattre, à démentir, à vaincre. Rien n'explique mieux que ce partage naturel les deux manières de d'Aubigné, la bonne et la mauvaise, ou plutôt la mauvaise et les bonnes, car il en a toutes sortes de bonnes, dont une ou deux tout à fait supérieures. Est-il besoin d'ajouter qu'il n'attendit jamais aucune réputation de la forme elle-même de ses ouvrages en prose, et qu'une telle idée ne devait pas même l'effleurer?

C'est dans l'*Histoire Universelle*, dans les *Méditations* et dans les *Lettres* qu'on voit le mieux le mélange, le fort et le faible. *Fœneste* et *Sancy*, par contre, qui sont d'ailleurs brefs, furent évidemment travaillés, chargés qu'ils sont de méchancetés dont aucune ne devait rater. Mais l'*Histoire*, quel « chariot »! Son mot est juste. Il se perd lui-même dans ses phrases circonstanciées, le détail brochant sur le détail, la parenthèse étalant au milieu sa fondrière, la construction se raccrochant cahin-caha. Mais vienne un incident topique, une scène, un fait notoire à retracer, et l'écrivain se rassemble aussitôt. Tel le capitaine qui somnole malgré lui sur son cheval au cours d'une étape pluvieuse, et qu'un coup de trompette redresse en selle, rapière au vent. Dans les *Méditations*, son ardente piété ne le pré-

serve point (et au contraire!) du mauvais goût des prédicants en mal d'édification quand même, et qui extraient tout d'un texte, même le ridicule. La métaphore à outrance est ici le défaut habituel. Faut-il montrer l'action de la grâce du Saint-Esprit? elle descend sur la tête, la barbe, les épaules, les bords du vêtement, etc. Faut-il peindre l'État? Le roi, c'est la tiare; la barbe et le col, c'est « l'ecclésiastique »; les bras et la ceinture, la noblesse; les jambes et les pieds, le peuple, etc. — Et la *santé* de l'État? et le *corps* de l'État? nous voilà dans l'allégorie de la pituite, du phlegme, du chyle, etc. Toute cette pédanterie, assez rare j'en conviens chez d'Aubigné, n'en a pas moins un rapport direct avec les sermons de la Ligue, si drôlement persiflés dans *Fæneste*. Tant il est vrai qu'on n'échappe pas au goût de son temps.

D'Aubigné n'y a pas échappé non plus en maint passage de ses Lettres, ou de certains petits écrits d'apparat. On voit très bien comment, avant de se décider pour la liberté totale de la forme et pour la la vérité jaillissante, envers et contre tous, d'Aubigné avait d'abord cultivé le bel-esprit qu'il portait en lui-même; car il faillit un moment n'être qu'un très bel esprit. C'est ce langage apprêté, dont on sentait le piquant sous ses grâces apprises, qui dut lui valoir les principaux succès de sa jeunesse. C'étaient là façons italiennes, usages de cour et style Valois, j'allais dire « école de Fontainebleau ». Car l'école de Fontainebleau a eu des effets directement littéraires, et l'on ne saurait dire exactement auquel des deux arts, peinture ou littérature, elle

fut le plus funeste. La littérature, en tout cas, s'en purgea la première, et d'Aubigné très promptement.

Il faut donc tailler et rogner dans cette prose touffue. Ce qu'il disait de ces manuscrits dans son testament : *ure*, *seca*, doit surtout s'entendre de cette partie de son œuvre, si l'on veut ne s'arrêter qu'aux bonnes pages. Mais alors, quelle surprise! Le prosateur est presque à la hauteur du poète. De plus, il a une flexibilité de tons, une diversité d'allures qui trahissent l'écrivain-né. C'est toute la gamme de la prose qu'on peut parcourir avec lui, depuis la narration la plus familière jusqu'à l'art oratoire le plus imposant. Conteur, et conteur gai, dru, net, court, imagé, mordant, sérieux, bouffon, âcre, plaisant, il est tout cela dans *Fœneste*, on l'a vu. Narrateur exact, diligent, situant d'un mot une scène, la ravivant d'un trait, tel il se montre en cent lieux de l'*Histoire*. Veut-il jouer, badiner et railler sans amertume, voyez tel portrait de courtisan, digne pendant de celui de du Bellay et de Régnier. Veut-il conseiller un père qui le consulte sur les premiers ouvrages de son fils? la raison le dispute à la grâce : « Cet esprit excellent doit laisser plus d'haleine à son lecteur, mêlant plus du sien qu'il ne fait, *ut insurgat stylus naturali pulchritudine*, avec des intervalles dilucides; comme les aurfèvres logent les pierreries par compartiments, et les jardiniers n'emplissent pas leurs allées, quelques plantes excellentes qu'ils aient de reste en leurs mains ». Quintilien dit-il mieux? Mais voici qui est purement exquis. Il s'agit de la sœur du roi, cette

Catherine de Bar que d'Aubigné affectionnait noblement, et de son mariage, heureux d'abord, puis devenu un enfer : « De là vient, dis-je, que ces amours sont changés en regrets, vos douces espérances en frayeurs, vos caresses sont rompues de circonspections, vos soirées, au lieu de bal et de jeux, se passent en un triste silence, qui n'est interrompu que de sanglots : votre maison est une maison de deuil, votre lit une prison, et la nuit, qui vous prêtait les rideaux de ses fenêtres pour couvrir vos plaisirs, couvre tant qu'elle peut vos soupirs et vos doléances... »

A cette harmonie, à ce « nombre » généreux des incises, à ces métaphores voilées et pourtant précises, concrètes, qui ne reconnaît le poète et le poète habitué à traduire en langage des sens les choses de l'âme, aimant à « donner corps » à tout, grâce à un réalisme ici discret, ailleurs violent et farouche? Il est donc capable, chose imprévue, de donner à la prose même le marcher nonchalant et comme l'amble de l'élégie. Cependant c'est ailleurs que sa force native l'appelle ; car, s'il est né écrivain, il est davantage encore né orateur. On a vu, dans l'*Histoire*, ses harangues à la Tite-Live, ses portraits à la Tacite. Même, sa pointe d'exagération gasconne ne lui nuit point, au contraire! Car, si elle caricaturise, elle grave et enfonce le trait. Dire d'un parent : « la pesanteur de ses procès nous a fait suer à trois cents lieues de lui », c'est la vérité rendue comique par la charge. Mais voici de la vérité tragique, et d'autant plus éloquente que la forme en paraît outrée : « Ces hommes (les reîtres) endurcis au bri-

gandage, qui n'estimaient avoir gibier que les paysans leurs nourriciers, *desquels ils faisaient les quintaines de leurs inhumanités* ». Il rencontre naturellemeut la métaphore noble, grande, à la Malherbe. Il dira de la paix sous Henri IV : « Depuis neuf ans la France, comme étonnée de son bien, *ne se peut souvenir d'avoir dormi un si long sommeil sur son lit paré de fleurs de lys* ». Et, sur ce thème favori, les grandes et belles phrases s'espacent sous sa plume, balancées d'antithèses naturelles, avec des coupes nettes, un relief et un pittoresque tout oratoires : « Si aujourd'hui nous voyons un État, méprisé jadis pour sa pauvreté, maintenant redouté pour ses trésors ; si nous voyons nos masures relevées en palais admirables, nos déserts changés en paradis terrestres... (la période se soutient encore avec le même souffle plusieurs lignes, pour cadencer ainsi) « disons que les Princes n'ont pas fait seulement la paix ensemble, mais que le ciel la fait avec eux, et ne nous fait plus sentir que des rosées et ne fera tant que nous aurons paix avec Dieu ».

Mais autre époque, autre ton. Quinze ans après, l'Europe tressaille, le spectre de la guerre reparaît partout. Nous sommes en 1625. L'éloquence de d'Aubigné se monte à la grandiloquence, et d'Aubigné, dans une superbe lettre à Rohan, sonne l'alarme des nouvelles batailles. Le frisson des *Tragiques* court encore dans cette page : « Vous voyez, Monseigneur, quel est le visage de l'Europe entière, épouvantable de trente-quatre grandes armées, sur lesquelles le ciel grêle, et fait plus de

meurtres justes que d'injustes : le couteau, la faim et la peste marchent au son des tambours, et font leurs charges plus souvent que les trompettes ne la sonnent. L'Italie, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas sont puants de morts, et plus que les charognes y puent les défections, les infidélités, et le mépris de toutes les vertus, en un temps où elle serait tant de besoin. Les chefs des armés enseignent leurs soldats au mépris de la foi, et font trafic avec la mort de ces âmes misérables pour remplir leurs coffres d'or et de sang. Ceux qui sont connus pour y apporter plus de probité sont rejetés; la faveur partage les honneurs, et la vertu repoussée enfonce le chapeau : si bien qu'un mourant courageux, à qui la vie montrerait d'un des côtés du lit ce tableau pour y venir vivre, tendrait la main gauche vers la ruelle à la mort qui lui en promettrait l'exemption. »

A cette force, à cette véhémence, à cette plénitude, reconnaissons l'orateur en prose, rival de l'orateur en vers. Quand gronde en lui la passion religieuse, tout ce qu'il écrit monte au même diapason. Car d'Aubigné n'est pas de ceux qui peuvent écrire « en tordant leurs consciences et leurs cœurs ». Il n'a que « sa conscience pour trésorière de ses récompenses ». C'est ce qui lui fait dire à Mme des Loges, un mois avant sa mort, que sa « tête foudroyée, et non vaincue, s'arme encore de lauriers ». Toutefois le laurier suprême, le martyre, ne lui fut pas accordé. Il dut le regretter, lui qui a jeté cet appel : « S'il faut périr par les flammes, nous jetons nos vues au chemin qu'elles prennent : elles iront devant, et nous après ».

Tel se montre à nous l'écrivain, tel fut l'homme. En terminant, il faut les unir et les confondre dans une unité si parfaite, que l'histoire en offre peu d'autres exemples. Un Joseph de Maistre (que d'Aubigné ne s'offense point du rapprochement) lui est seul comparable par l'infaillibilité du caractère, le culte de l'honneur, la rigoureuse conformité de la vie aux principes, et les conséquences de ces principes poursuivies jusqu'à leurs dernières extrémités. Encore d'Aubigné a-t-il sur lui l'immense avantage d'avoir savouré toutes les joies de l'action, et d'avoir assuré par le glaive la victoire de son parti, de sa foi. Mais son parti devait se détacher de lui après la victoire ; et, dans sa religion même, peu devaient le suivre jusqu'au bout. De tels partisans, en effet, sont, après la lutte, plus incommodes que des adversaires. Ceux-ci peuvent en effet désarmer, signer du moins des armistices ; ceux-là ne désarment jamais. L'état de guerre est leur état naturel. Un homme comme d'Aubigné ne se comprend et même ne peut se former qu'en un temps où « les guerres civiles inondaient le Royaume, toutes les provinces étaient frontières, toutes les maisons corps de garde, et où la guerre y tenait lieu de toutes les professions ». L'épée une fois remise au fourreau, que faire d'un d'Aubigné? L'on se représente assez certaine scène où d'Aubigné survenant inopinément chez le roi, Henri IV, qui l'aima toujours quoi qu'il en dise, hésita s'il jetterait ses bras au cou de son vieux compagnon ou s'il le ferait coucher à la Bastille. Le repos forcé fit de lui un écrivain, un « auteur » : le soldat en gémit, en rugit.

Mais ses rugissements furent superbes, et son malheur assure à jamais sa gloire.

Ne prenons pas congé du Bayard des armées protestantes sans jeter un dernier regard sur le portrait de Bâle. Cet œil bleu, vif et dominateur, est celui où Henri redoutait de lire un reproche; cette bouche serrée n'a jamais prononcé un serment dont elle se soit parjurée; cette haute stature ne s'est jamais ployée en courbettes; pour lui le « hausse-col » ne s'est jamais « changé en porte-fraise »; ce vêtement d'apparat enfin, riche et guerrier tout ensemble, recouvre un corps percé en dix-sept endroits, et un cœur qui fut toujours sans reproche. Et la main qui gagna des batailles au futur Henri IV fut la même qui écrivit les *Tragiques*. Au seuil des temps modernes, d'Aubigné, l'homme d'un héroïque passé, soldat, historien, poète, nous apparaît comme l'incarnation d'une foi et d'une époque disparues : c'est le dernier des paladins.

---

# TABLE DES MATIÈRES



1067-09. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 12-09.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

# LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE
LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS
DE NOTRE LITTÉRATURE

Notre siècle a eu, dès son début, et léguera au siècle prochain un goût profond pour les recherches historiques. Il s'y est livré avec une ardeur, une méthode et un succès que les âges antérieurs n'avaient pas connus. L'histoire du globe et de ses habitants a été refaite en entier; la pioche de l'archéologue a rendu à la lumière les os des guerriers de Mycènes et le propre visage de Sésostris. Les ruines expliquées, les hiéroglyphes traduits ont permis de reconstituer l'existence des illustres morts, parfois de pénétrer jusque dans leur âme.

Avec une passion plus intense encore, parce qu'elle était mêlée de tendresse, notre siècle s'est appliqué à faire revivre les grands écrivains de toutes les littératures, dépositaires du génie des nations, interprètes de la pensée des peuples. Il n'a pas manqué en France d'érudits pour s'occuper de cette tâche; on a publié les œuvres et débrouillé la biographie de ces hommes fameux que nous chérissons comme des ancêtres et qui ont contribué, plus même que les princes et les capitaines, à la formation de la France moderne, pour ne pas dire du monde moderne,

**Car c'est là une de nos gloires, l'œuvre de la France a été accomplie moins par les armes que par la pensée, et l'action de notre pays sur le monde a toujours été indépendante de ses triomphes militaires : on l'a vue prépondérante aux heures les plus douloureuses de l'histoire nationale. C'est pourquoi les maîtres esprits de notre littérature intéressent non seulement leurs descendants directs, mais encore une nombreuse postérité européenne éparse au delà des frontières.**

Depuis que ces lignes ont été écrites, en avril 1887, la collection a reçu la plus précieuse consécration. L'Académie française a bien voulu lui décerner une médaille d'or sur la fondation Botta. « Parmi les ouvrages présentés à ce concours, a dit M. Camille Doucet dans son rapport, l'Académie avait distingué en première ligne la *Collection des Grands Ecrivains français*.... Cette importante publication ne rentrait pas entièrement dans les conditions du programme, mais elle méritait un témoignage particulier d'estime et de sympathie. L'Académie le lui donne. » (Rapport sur le concours de 1894.)

J.-J. Jusserand.

SAINT-SIMON, par M. *Gaston Boissier*, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
RABELAIS, par M. *René Millet*.
J.-J. ROUSSEAU, par M. *Arthur Chuquet*, professeur au Collège de France.
LESAGE, par M. *Eugène Lintilhac*.
DESCARTES, par M. *Alfred Fouillée*, de l'Institut.
VICTOR HUGO, par M. *Léopold Mabilleau*, professeur de Faculté.
ALFRED DE MUSSET, par M. *Arvède Barine*.
JOSEPH DE MAISTRE, par M. *George Cogordan*.
FROISSART, par Mme *Mary Darmesteter*.
DIDEROT, par M. *Joseph Reinach*.
GUIZOT, par M. *A. Bardoux*, de l'Institut.
MONTAIGNE, par M. *Paul Stapfer*, professeur de Faculté.
LA ROCHEFOUCAULD, par M. *J. Bourdeau*.
LACORDAIRE, par M. le comte *d'Haussonville*, de l'Académie française.
ROYER-COLLARD, par M. *E. Spuller*.
LA FONTAINE, par M. *G. Lafenestre*, de l'Institut.
MALHERBE, par M. le duc *de Broglie*, de l'Académie française.
BEAUMARCHAIS, par M. *André Hallays*.
MARIVAUX, par M. *Gaston Deschamps*.
RACINE, par M. *G. Larroumet*, de l'Institut.
MÉRIMÉE, par M. *Augustin Filon*.
CORNEILLE, par M. *G. Lanson*.
FLAUBERT, par M. *Émile Faguet*, de l'Académie française.
BOSSUET, par M. *Alfred Rébelliau*.
PASCAL, par M. *É. Boutroux*, membre de l'Institut.
FRANÇOIS VILLON, par M. *G. Paris*, de l'Académie française.
ALEXANDRE DUMAS PÈRE, par M. *Hippolyte Parigot*.
ANDRÉ CHÉNIER, par M. *Émile Faguet*, de l'Académie française.
LA BRUYERE, par M. *Morillot*, professeur de Faculté.
FONTENELLE, par M. *Laborde-Milaâ*.
CALVIN, par M. *A. Bossert*, inspecteur général de l'Instruction publique.
VOLTAIRE, par M. *G. Lanson*.
MOLIERE, par M. *G. Lafenestre*, de l'Institut.
AGRIPPA D'AUBIGNÉ, par M. *S. Rocheblave*.

*Chaque volume, format in-16, broché, avec un portrait en héliogravure,* 2 fr.

---

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 12-09.